



DIPLOMARBEIT / DIPLOMA THESIS

Titel der Diplomarbeit / Title of the Diploma Thesis

„Le français de la Flandre française“

verfasst von / submitted by

Xavier François Théry BA

Angestrebter akademischer Grad / in partial fulfilment of the requirements for the degree of
Magister der Philosophie (Mag. phil.)

Wien, 2017 / Vienna, 2017

Studienkennzahl lt. Studienblatt /
degree programme code as it appears on
the student record sheet:

A 190 344 347

Studienrichtung lt. Studienblatt /
degree programme as it appears on
the student record sheet:

Lehramtsstudium UF Englisch UF Französisch

Betreut von / Supervisor:

o. Univ. Prof. Dr. Georg Kremnitz

Table des matières

Introduction	5
Précisions sur la région analysée et sur l'étendue du travail et de la méthode utilisée.....	7
I Les bases théoriques.....	11
1. La délimitation entre une langue et la variété d'une langue	11
2. Bref historique du picard, du français, du flamand et du néerlandais.....	17
2.1. <i>Bref historique du picard</i>	17
2.2. <i>Bref historique du français</i>	18
2.3. <i>Bref historique du flamand</i>	21
2.4. <i>Bref historique du néerlandais</i>	25
3. L'évolution linguistique de la région	26
3.1. <i>Du moyen-âge à la révolution française</i>	26
3.2. <i>De la révolution française à 1945</i>	30
3.3. <i>De 1945 à nos jours</i>	34
4. La politique linguistique de la France	36
5. Les droits des langues minoritaires	45
6. Le concept de diglossie	47
7. Notions de superstrat, de substrat et d'adstrat	49
8. Politiques linguistiques en Europe : quelques exemples	50
II Tentative de réponse à la question flamande	54
1. Français standard ou picard ?.....	54
2. Un substrat de flamand ? Le contact entre le flamand, le français et le picard	59
3. Quelle identité régionale ?	61
4. La Flandre française : un cas de changement linguistique atypique ? Les raisons de la francisation de la région	66
4.1. <i>L'identité flamande</i>	66
4.2. <i>La politique linguistique française</i>	68

4.3. 1945.....	69
4.4. <i>Le prestige du français</i>	70
4.5. <i>La géographie de la Flandre</i>	73
4.6. <i>Les médias</i>	73
4.7. <i>La non-transmission de la langue aux enfants</i>	74
4.8. <i>Les raisons du changement linguistique d'après-guerre</i>	76
5. L'avènement de l'anglais comme langue de contact	79
6. Les efforts pour garder une langue en vie.....	85
7. Flamand et picard : langue ou variété de langue ?	88
8. Tendances et projections futures	92
9. Comparaisons à d'autres cas	96
Conclusion	101
Bibliographie	104
Deutsche Zusammenfassung	109
Les interviews au complet.....	111

Introduction

Le flamand n'occupe pas une place aussi importante que le breton, l'alsacien ou l'occitan au vue des langues régionales de France. Cette place secondaire qui lui est attribuée par rapport aux autres langues minoritaires peut aussi être vue comme un exemple d'intégration, preuve que les efforts de francisation et certaines circonstances ont eu raison des efforts de maintien du flamand en Flandre française. Déjà au tournant millénaire on disait le flamand en état de disparition dans la région, la tendance n'ayant pas reculée, on ne peut que regarder en arrière pour observer comment une région autrefois flamingante est devenue francophone.

Il y a bien sûr de grandes étapes qui ont marqué cette transition linguistique du flamand au français, qui sont par ailleurs communes à d'autres langues régionales de France. Celles-ci sont la révolution française, l'école de la troisième république et les moyens audio-visuels de la seconde moitié du vingtième siècle. Ainsi, alors que l'Ancien Régime était plutôt tolérant envers les langues régionales, la politique menée durant la révolution française se montrait hostile à toutes langues régionales autres que le français. Alors que la France sous la révolution et sous Napoléon n'avait pu investir dans cette conquête linguistique, c'est surtout à la fin du 19^{ème} siècle que la volonté d'une France ne communiquant qu'en français se voit accompagnée par des moyens conséquents. L'école gratuite et obligatoire sous la troisième république assure dès lors l'apprentissage du français à tous les enfants. Bien que la politique française en matière de langue devient plus accommodante pour ses langues régionales après la seconde guerre mondiale, le flamand reste oublié et son enseignement quelque peu dénié. Ce traitement du flamand touche aussi les autres langues régionales françaises, comme le picard, qui a ses propres difficultés à se faire valoir. On notera que la Flandre française, en comparaison aux autres régions historiquement non francophones, possède son propre lot de singularité qui la distingue de ces autres régions françaises. La notoriété du flamand dans les populations néerlandophones et la géographie du pays sont des éléments qui font de la Flandre un cas régional français unique.

Puisque le flamand n'occupe plus la place de langue de communication en Flandre française depuis des dizaines d'années, il devient intéressant de connaître la nature où le genre de français qui y est parlé. Il est tout aussi pertinent de se poser la question de la manière par

laquelle cette transition linguistique s'est opérée, qu'elle apporte ou non des éléments de réponse à la question précédente. En regardant vers l'avenir, une première interrogation qui se pose en rapport au développement historique et linguistique de la région est : « Que reste-t-il du flamand dans la langue utilisée actuellement. En regardant vers l'avenir, une seconde interrogation est : Quel est le devenir de la langue flamande en tant que langue régionale, langue patrimoniale et langue enseignée.

Ce qui semble être intéressant avec la région en question est que la langue régionale voisine qu'est le picard, a aussi son rôle à jouer dans l'évolution linguistique de la Flandre française. Le picard a durant des siècles gagné du terrain sur le flamand et a donc une influence plus précoce que le français sur le flamand. La question du picard dans la région septentrionale française est devenue un objet d'intérêt surtout depuis la sortie du film de Dany Boon « *Bienvenue chez les Ch'tis* » (2008) qui, pourtant, ne fait pas toujours honneur au picard.

Le présent travail aux vues des éléments introduits ici, est composé de deux parties. Dans un premier temps, on introduira les notions de base permettant l'analyse de la situation linguistique en Flandre française. Il s'agit de définir ce qu'est une langue ainsi que de développer la situation historique des langues en question, c'est-à-dire le picard, le français, le flamand et le néerlandais. Il s'en suit le développement historique de la région au niveau linguistique et la force première derrière cette évolution qu'est la politique linguistique de la France. D'autres éléments permettant une compréhension plus approfondie sont apportés avec la connaissance des droits des langues minoritaires, le concept de diglossie, les concepts de superstrat, de substrat et d'adstrat. Cette première partie est complétée de quelques autres exemples de politiques linguistiques mises en place en Europe.

Dans un second temps, il s'agira d'apporter des réponses aux questions de recherche. Les parties qui en ressortent contribuent à apporter des réponses à ces questions de recherche bien qu'elles n'y répondent pas nécessairement de manière respective. Ainsi, on essaiera de répondre à la question du français utilisé en Flandre française et de la place occupée par le picard. En analysant le contact linguistique entre le flamand, le français et le picard, on s'efforcera d'exposer les traces de flamand dans le français parlé actuellement dans la région. Au vue du changement linguistique du flamand vers le français, on peut se demander

ce qui demeure de l'identité régionale. On tentera ensuite de faire le compte des éléments ayant contribué à la francisation de la Flandre, sans ignorer le rôle de l'anglais. Finalement, on essaiera d'apporter des éléments de réponse au futur réservé à la Flandre française en termes de langue aux vues des efforts nécessaires à entreprendre et à mettre en œuvre pour garder une langue en vie ; on se posera la question de la réception du flamand et du picard comme langue ou variété ; on explorera les tendances et projections futures pour la région ainsi que des comparaisons à d'autres situations linguistiques.

Précisions sur la région analysée et sur l'étendue du travail et de la méthode utilisée

Le titre de ce travail peut sembler vaste autant qu'il peut porter à confusion. La Flandre historique s'étend sur une région qui est traversée par la frontière franco-belge. Une partie de la Flandre se trouve donc en France, une autre en Belgique et une troisième aux Pays-Bas. Ce qui est compliqué, c'est que les deux langues, français et flamand, sont parlées en Flandre, des deux côtés de la frontière. Il y a donc dans le nord de la France une Flandre où l'on parle le flamand qui s'appelle la Flandre flamingante et la Flandre romane où, historiquement, le français y est parlée. La Flandre flamingante et la Flandre romane sont donc séparées géographiquement par l'appartenance linguistique des habitants. Puisque le thème du sujet concerne la France et non pas la Belgique, le nom de « Flandre française » a été choisi pour plus de clarté, due au fait que la Belgique possède deux régions sous le nom de Flandre. Aujourd'hui le nom de Flandre est associé surtout à la Belgique et l'on parle très peu de Flandre en France.

Ce travail recouvre seulement la Flandre flamingante française. Il se défend de s'attarder au cas belge et de la Flandre romane. Cependant, les régions avoisinantes peuvent occasionnellement être citées à titre d'exemple afin d'apporter un contexte plus large de la région en question. Alors que la Flandre flamingante française, dont il est question ici, est de nos jours largement francophone, la distinction entre les deux Flandres sera maintenue afin de distinguer clairement la région en question. La Flandre française se nomme aussi pour l'administration française: arrondissement de Dunkerque. L'extrémité ouest de la Flandre est aussi connue sous le nom de Westhoek chez les flamands de Belgique. Westhoek signifie 'coin Ouest' et se réfère à la fois, à la situation géographique de cette région par rapport au

reste de la Flandre, et à son appartenance à la région de Flandre. Le Westhoek, ainsi nommé, recouvre à la fois la région ultérieurement flammingante de France et une partie de la Flandre belge.

Le titre « le français de la Flandre française » exprime l'objectif de décrire et d'expliquer le type de français qui s'est installé dans la région de Flandre où le flamand était autrefois majoritaire. Le but est d'établir la situation dans la région ainsi que d'apporter des explications aux phénomènes y occurrents. A cette fin on s'avéra de répondre aux questions de recherches suivantes :

Quelle variété de français est majoritaire dans la région, picard ou français standard ?

Peut-on trouver encore des traces de flamand dans le français utilisé ?

Comment s'est effectuée la francisation de la région ?

Quel sera le futur linguistique de la région ?

Pour y répondre on utilisera une méthode à divers niveaux. Tout d'abord, les différentes publications et études scientifiques jusqu'à ce jour serviront de base pour déterminer ce qui est acquis. En plus de cela, les réponses apportées lors des interviews éclairciront des aspects qui ne sont pas forcément abordés dans la littérature scientifique. Finalement, la comparaison de différent cas linguistiques permettra d'y rajouter de la perspective. Les spécialistes en questions à même d'éclaircir ces questions sont les docteurs Hugo Ryckeboer, Alain Dawson et Roland Noske.

Le Dr. Hugo Ryckeboer est né à Veurne, en Belgique, le 26 Juillet 1935. Il a grandi dans le Westhoek belge dans le village d'Izenberge. Il étudia la philologie germanique à l'université de Louvain et de Gand entre 1954 et 1959. Il écrivit une thèse de licence sur l'anthroponymie de la zone autour de Bruges dans la première moitié du 14^{ème} siècle. Entre 1959 et 1970, il fut professeur dans l'enseignement secondaire, successivement à « l'Athénée Royal » de Bruxelles, la Rijksnormaalschool de Gand et enfin à l'Ecole Technique du Commerce Supérieur de l'Etat à Gand. En 1970, il fut détaché en mission spéciale en tant qu'assistant de recherche au département de dialectologie de l'Académie royale néerlandaise des sciences à Amsterdam (désormais Institut PJ Meertens). A partir de 1972, il

fut rédacteur en chef du Dictionnaire des dialectes flamands. De 1976 à 1984, il devint chargé de cours de la section complémentaire d'Anglais à l'Université Charles de Gaulle – Lille III à Lille. En 1987, son travail scientifique fut reconnu équivalent au diplôme de doctorat. A partir de 1989, il devint secrétaire du dictionnaire régional consultatif permanent (REWO). En 1994, il rejoignit la commission royale sur la toponymie et la dialectologie, qu'il ne quitta qu'en 2005. Le Dr. Hugo Ryckeboer est désormais en retraite. Son expérience personnelle et son expertise académique sur le flamand et sur la région apporte un avis précieux sur le sujet de : la Flandre française¹.

Tout comme le Dr. Ryckeboer a contribué à la langue flamande, le Dr. Alain Dawson s'est presque uniquement concentré sur le picard avec l'exception des langues slaves. Il écrivit en 1991 son mémoire de DEA à l'Université de Paris-4 Sorbonne. En 2006, il écrit sa thèse de doctorat « Variation phonologique et cohésion dialectale en picard » à l'Université de Toulouse Le Mirail. Sa contribution scientifique comme l'*Index lemmatisé et étymologique de l'Atlas linguistique et Ethnographique picard* en 2010 est complété entre autres par de nombreux articles sur le picard, sa perception et son enseignement. Les travaux de Dawson sur la langue picarde s'élargissent au grand public quand il publia *Le « chtimi » de poche* en 2002 et *Le picard de poche* en 2003 ainsi que des traductions de Bandes dessinées tels que le petit Nicolas ou Astérix. La contribution de Dawson à la connaissance de la langue picarde est complétée par sa participation dans des conférences et colloques de domaine scientifique ou dans son apport au cinéma ou à la radio². L'expertise de Dawson sur le picard et sur la région est très appréciable car la Flandre française n'est pas un cas simple à analyser.

Le troisième professeur interviewé est le Dr. Roland Noske. Il est originaire des Pays-Bas. Il a tout d'abord obtenu sa licence en langue et littérature française avant de continuer ses études obtenant un Master et un doctorat en linguistique, respectivement à l'université d'Amsterdam (UvA) et à l'université de Tilburg (P-B). Il a travaillé dans plusieurs universités, notamment aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Turquie et en France. Il est depuis 2002 maître de conférences à l'Université Lille 3 Charles de Gaulle. En plus de sa parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand, Noske s'est spécialisé dans la langue

¹ Voir CV : http://www.dbnl.org/tekst/ryck002nede01_01/ryck002nede01_01_0024.php (en néerlandais)

² Voir CV : <http://u-picardie.academia.edu/AlainDawson/CurriculumVitae>

française et néerlandaise. Ses intérêts de recherches portent sur la phonologie, la typologie et la linguistique historique. Ses études du français et du néerlandais l'ont conduit à s'intéresser notamment au contact entre le français et le néerlandais ainsi qu'à la situation en Belgique et dans le Nord de la France. Par ailleurs, son affectation à l'université de Lille 3 fait de Noske aussi un connaisseur de la situation linguistique de la Flandre française et belge³.

³ Voir CV : <http://perso.univ-lille3.fr/~rnoske/cv-fr.html>

I Les bases théoriques

Avant de rentrer dans le cœur du sujet, il est nécessaire de rappeler sur quelles bases théoriques repose ce travail. La région de la Flandre française accueille deux langues qui, pour certains, sont aussi des dialectes vis-à-vis de la langue standard, que sont respectivement le français et le néerlandais. Il faut donc préalablement clarifier les notions de langue pour comprendre la situation de la Flandre. En second lieu on dressera un bref historique du picard, du français, du flamand et du néerlandais. Troisièmement nous verrons dans quelle mesure et à quelle vitesse la Flandre française a été francisé. En quatrième partie, nous étudierons l'instrument majeur de cette francisation qu'a été la politique linguistique de la France. Il s'en suivra une courte exposition des droits des langues minoritaires, suivie du concept de diglossie, des notions de superstrat, de substrat et d'adstrat pour finir avec quelques exemples de politiques linguistique en Europe à titre de comparaison.

1. La délimitation entre une langue et la variété d'une langue

Les termes de langue et de variété ont beau exister et être utilisées, « il n'existe pas, jusqu'à présent, de définition généralement acceptée pour les énoncés de base langue et variété » (Kremnitz. 2013, 95). Il y a plusieurs éléments qui font d'une langue une langue socialement acceptée : la présence de textes faisant la description de cette langue, l'existence d'un système d'écriture et l'intercompréhension parmi les locuteurs de cette langue (Kremnitz. 2013, 95-96). Ces éléments qui donnent l'image d'une langue est importante socialement, ils ne changent pas le point de vue scientifique qui considère, malgré tout, les langues sans écrits et sans grammaires des langues (Kremnitz. 2013, 95-96). Le « *dialecte* renvoie initialement à la variation de la langue dans l'espace, et son emploi est très limité. C'est pourquoi on préfère aujourd'hui, pour parler de la variance, le terme *variété* qui peut décrire toute variation langagière, qu'elle soit géographique, sociale, médiale etc » (Kremnitz. 2013, 96). Cela veut dire que dans tous les cas, le picard, le français, le flamand et le néerlandais peuvent être considérés comme langue. Cela n'exclue pas nécessairement que le picard et le flamand puissent être considérés comme des variétés régionales du français et du néerlandais, respectivement.

Quand on parle du flamand, du français et du picard qui est présent dans en Flandre française, il serait facile de prendre le flamand comme variété régionale du néerlandais standard et le picard comme variété régionale du français standard. La question de la langue standard et du dialecte se pose alors, d'autant plus que le flamand a été mis en avant par certains groupes comme une langue à part :

AD : [...] On va parler dans les deux cas de langues, de langues de France. Le picard étant une langue de France au même titre que le flamand de France, où; ça n'est pas du néerlandais, enfin je ne suis pas spécialiste du flamand ou du néerlandais mais je sais que les militants du flamand récusent l'appellation de néerlandais pour dénier

XT: leur langue

AD: leur langue. [...]

(Interview p. 125)

Si l'on se demande ce qu'est une langue, il y a une réponse à cela qui est acceptée par l'ensemble de la communauté linguistique depuis les *Cours de linguistique générale* (1969, 31) donnés par Ferdinand de Saussure :

« Elle [la langue] est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. D'autre part, l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu ; l'enfant ne se l'assimile que peu à peu ».

Ainsi la langue est présente dans presque toute communication humaine. Autrement dit, « on appelle langage la faculté universelle des êtres humains à s'exprimer et à communiquer au moyen de sons articulés : tout être humain (sauf débilité profonde) qui vit en société, développe cette faculté qui est à peu près stabilisée vers l'âge de sept ans » (Cerquiglini, 2003, 11). Cela veut dire qu'une langue (se) repose sur la communication entre les membres d'une communauté linguistique. Le fait que l'on ait besoin d'un apprentissage pour apprendre une langue ne veut pas dire qu'il soit nécessaire à une langue d'avoir une grammaire explicative ou un dictionnaire comme les langues dites standardisées. Il faut noter que les termes de communication et d'appartenance à une communauté linguistique ne sont pas très précis car elles dépendent de plusieurs variables :

« A partir des modèles de la communication, nous savons que nous ne nous comprenons toujours que partiellement, que la compréhension est nécessairement fragmentaire,

l'interlocuteur et le locuteur ne possédant pas les mêmes connotations ni les mêmes expériences, ce qui fait que même deux personnes qui parlent la même variété d'une langue peuvent être loin de se comprendre » (Kremnitz. 2008, 23).

Ainsi par communication, il faudrait comprendre une palette de communication plus ou moins efficace. Le seuil de compréhension d'une langue par rapport à une autre est nécessairement subjectif aux locuteurs, car un locuteur accoutumé à d'autres langues et dialectes que le sien aura certainement une oreille plus ouverte pour des langues similaires qu'un locuteur n'ayant pas fait les mêmes expériences linguistiques :

« Si les chaînes qui nous arrivent sont très diverses de celles que nous avons habitude d'interpréter, il peut y avoir un point à partir duquel le travail de compréhension ne donne que des résultats partiels voire nuls. A ce point, la démarcation devient plus forte que la communication : nous sommes arrivés aux limites de notre potentiel communicatif. Ces limites peuvent être influencées jusqu'à un certain degré : nous pouvons entraîner nos oreilles à capter des sons peu familiers (car même la capacité de discernement acoustique diminue quand les sons que nous captions nous sont étrangers) ou notre intérêt pour le sujet et notre connaissance du contexte sont si grands que nous comprenons des choses qui nous échapperaient si nous étions fatigués ou si elles nous étaient indifférentes ou si tout simplement nous ne voulions pas comprendre ». (Kremnitz. 2008, 14)

Ainsi une langue est le système qui a un rayon de communication assez large pour que ses locuteurs puissent communiquer convenablement. Etant difficile de trancher ce qui est compréhensible ou non pour un locuteur d'une langue, la définition doit rester assez large afin que toutes les éventualités soient pris en compte.

Le problème advient lorsque l'on se demande si tel parler ou tel autre appartient à la même langue. Le picard est accepté comme une variété régionale du Français, le français et le picard étant admis comme faisant parties de la famille des langues d'oïl. Le chtimi est une variété du picard dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Alain Dawson, m'a fait part, hors interview, que la distinction entre le picard et le chtimi étant si minime qu'il suffit de garder la nomination de picard pour le chtimi. En revanche, le flamand est considéré par certains comme une variété du néerlandais et par d'autres comme une langue à part. Le flamand serait alors à la limite de la langue flamande ou à la limite des rayons de communications pour un néerlandophone et vice-versa. Le fait même que le flamand soit revendiqué par certains comme une langue à part du néerlandais et par d'autres comme variante locale du néerlandais semble pointer vers la pensée que les deux soient

possibles sans forcément se contredire étant donné que les variables de la communication affecteront la réception linguistique différemment d'un locuteur flamand à un autre.

Georg Kremnitz s'est interrogé sur la difficulté de trouver une réponse à la question de la délimitation d'une langue à l'autre. Une manière assez vague mais assez répandue de déterminer la distance linguistique entre telle langue et telle autre est l'intercompréhension par les locuteurs de ces langues respectives. La question du dialecte se pose lorsqu'on essaie de catégoriser les langues entre elles. La nomination de « dialecte » ou « langue standard » porte à dessiner une vision hiérarchique des langues. Bien que linguistiquement, les langues n'aient pas une hiérarchie, les locuteurs sont sensibles aux notions de pouvoir et de prestige qu'ont les langues et regardent comment sont utilisées les langues dans la pratique. Tout à l'opposé, les linguistes travaillent à partir de critères objectifs. Une certaine incompatibilité entre linguistes et locuteurs est palpable :

« Toutes les tentatives de distinguer les deux types de variétés [langue ou dialecte] sur la base de critères purement linguistiques échouent du fait qu'elles font fi du sentiment des locuteurs envers leurs variétés linguistiques » (Auger. 2010, 19).

Concrètement parlant, un dialecte est une langue. En même temps les similitudes des langues entre elles ainsi que leurs influences respectives à travers le temps ont fait que les langues soient réparties par les linguistes en familles de langues où la génétique linguistique et leur parenté soit prise en compte. Un dialecte a beau être une langue, elle est le plus souvent considérée comme une variante locale d'une langue (voir Cerquiglini. 2003, 12). De cette manière on peut comprendre la déclaration suivante :

« La question fréquemment posée « Est-ce un dialecte ou une langue ? » n'a donc aucun sens. A la notion de *dialecte* doit toujours être associée un nom de langue et un nom de région » (Cerquiglini. 2003, 12).

On ne peut pas dire qu'un dialecte n'est pas une langue, mais le fait de distinguer une langue en le nommant de dialecte, patois ou langue minoritaire montre qu'un rapport inégal de force existe entre une variété spatiale et la langue standard qui lui est rattachée. Il est tout autant important de comprendre la notion de la représentation ou de la conscience des locuteurs (cf. par exemple Lafont 1980⁴) (Kremnitz. 2008, 28), qui est une autre variable de

⁴ Lafont, Robert. 1980. « La spectacularisation de l'occitanophonie dans l'enquête sociolinguistique : la fonction du 'retour' ». *Lengas*, no. 7, 71-77.

la communication. Cette dernière notion chez les locuteurs est influençable et prend en compte certaines pratiques, comme l'existence d'une grammaire ou l'intolérance des variations ce qui a « amené les linguistes à reconnaître l'importance des facteurs extralinguistiques dans la catégorisation des variétés linguistiques. Par exemple, R. Bell⁵ (1976) propose des critères qui prennent en compte le degré de standardisation, l'existence de dictionnaires et manuels de bon usage, le nombre de locuteurs, de même que le sentiment des locuteurs concernant l'autonomie de leur idiome » (Auger. 2010, 20).

C'est pour ces raisons que les défenseurs des langues minoritaires ainsi que leurs partisans produisent des grammaires et des dictionnaires de ces dernières pour les élever du statut des « dialectes » au rang des langues standard codifiées de la même manière. Bien que ces efforts changent quelque peu les consciences des locuteurs envers leurs propres langues régionales, la hiérarchie linguistique perçue reste souvent la même quand l'administration d'un état soutient la langue standard : « La définition de langue qui illustre le mieux l'importance des facteurs externes est sans doute celle attribuée à M. Weinreich : *A language is a dialect with an army and a navy*⁶ » (Auger. 2010, 20)

Dans l'objectif de ce travail, il est important de se rappeler que linguistiquement parlant, le picard, le chtimi et le français standard sont toutes des langues. Elles sont toutes les trois admises dans la famille des langues d'oïl, ce qui signifie une intercompréhension plutôt assurée entre les différentes variantes du français. Le français standard est en pratique supérieur au picard car il bénéficie d'un prestige, d'une importance administrative et d'un nombre de locuteur supérieur. Cette inégalité du nombre de locuteurs pour le français standard sur le picard est facilement trouvée, étant donné que Paris, où le français standard est très majoritaire, a une masse démographique très supérieure à toute région française. En outre, la francisation des régions est très avancée, plus encore qu'il y a une trentaine d'années où le français standard était déjà bien avancé face à la pratique du picard :

« [...] le seul sondage sérieux en oïl, celui sur la pratique du picard (Gollac⁷, 1981) trouve à Amiens 46% de « locuteurs déclarés » du picard, chiffre comparable à celui d'autres régions plus favorisées, mais qui ne préjuge en rien de l'usage réel de la langue » (Cerquiglini. 2003, 145)

⁵ Bell, Roger T. 1976. *Sociolinguistics; Approaches and Problems*. Londres: B.T. Batsford.

⁶ Une langue est un dialecte avec une armée et une marine.

⁷ Gollac, M. 1981. « Qui parle le picard ? ». *Relais*, Insee, 4, p. 39-44.

Le flamand est beaucoup moins proche du néerlandais standard que le picard l'est du français standard :

RN : Dans ce cas précis, le flamand ou le dialecte parlé dans la province de Flandre occidentale est très différent du néerlandais standard, et il y a beaucoup de raisons pour dire que c'est une langue à part, mais là, justement, il y a une opposition en Belgique même. Mais, au regard de (quand on voit) la différence, il y a quelqu'un qui l'a calculée, la différence entre le flamand occidental, tel comme on le parle dans les villages et le néerlandais standard de Belgique et des Pays-Bas est plus grand que la différence entre le néerlandais et le frison.

XT : D'accord.

RN : Et quand j'entends le frison, la plupart des cas, je peux plus ou moins, parfois je ne peux pas comprendre. Mais évidemment, le frison est considéré comme une langue à part et historiquement c'est aussi une langue à part.

(Interview p. 134-135)

En plus des différences linguistiques entre le flamand et le néerlandais s'ajoute la notoriété du néerlandais standard qui jouit d'un nombre plus important de locuteurs ainsi qu'un rôle éducatif, administratif et de pouvoir plus important. Cela veut dire que la région de la Flandre française a à faire à deux pôles linguistiques du français standard et du néerlandais standard qui ont une plus grande force que les langues plus locales que sont le picard et le flamand. Le cas de figure qu'est la Flandre française n'est pas unique dans le sens que de nombreuses situations linguistiques tournent autour de langues minoritaires ainsi qu'une langue dominante. Kremnitz (2013, 96-97) note qu'« en général, le problème n'est même pas discuté » à savoir si deux variétés font partie d'une même langue ou forment deux langues différentes. Le choix entre ces deux options doivent naturellement être justifié et la nomination du flamand et du picard en tant que langue à part ou en tant que variation des langues standard du français et du néerlandais doit en être de même. Dans le cadre de ce travail, on va distinguer le flamand du néerlandais et le picard du français pour laisser l'interprétation possible que le flamand et le picard soient des langues à part, car la réception populaire va plutôt dans le sens inverse, soit à voir le picard et le flamand comme variété de langue.

La partie suivante est dédiée à l'historique des langues en question dans la région de la Flandre française afin de comprendre plus profondément la nature et les enjeux historiques qui les ont accompagnés.

2. Bref historique du picard, du français, du flamand et du néerlandais

2.1. Bref historique du picard

Il y a trois choses primordiales à savoir sur le picard. Tout d'abord, historiquement, il est possible de voir une distinction avec le français et cela dès le moyen-âge. Le picard est « une langue écrite depuis onze siècles, si l'on admet le caractère proto-picard de la Séquence de Sainte Eulalie qui nous ramène à la fin du 9ème siècle » (Dawson. 2002, 85). Dans un second temps et un peu paradoxalement à ce qui vient d'être dit sur l'existence écrite du picard, ce dernier est « venue sur le « marché » des langues régionales de France. La revendication du picard comme langue régionale n'est apparue que dans les années 1970, et sa première prise en compte « officielle » date de 1999, avec le rapport Cerquiglini » (Dawson. 2002, 85). Cette revendication soudaine pour le picard en tant que langue régionale peut s'expliquer en partie par le troisième aspect de cette langue. Le picard et le français partagent beaucoup de similitudes :

« je parlerais volontiers de « langues siamoises », proches au point d'être inséparables, tout en restant des langues distinctes. Jamais le picard n'a pu s'envisager sans le français (même si, parfois, c'est en s'opposant à lui qu'il s'est défini), et il y a aujourd'hui moins de raisons que jamais qu'il en soit autrement » (Dawson. 2002, 85).

Avant de continuer avec l'émergence du français standard, voici une autre note dans la relation historique entre le picard et le français standard qui est aussi vrai entre le français et les autres dialectes de langue d'oïl :

« [...] liés à la formation de la langue dès son origine, ils ne sauraient être ignorés de qui veut aborder l'ancien français, dont, nous l'avons vu, ils [les dialectes de langues d'oïl] font partie. Ils ont tendu ensuite à être rejetés comme marginaux, et leur existence est devenue plus obscure. Ont-ils cessé pour autant de travailler la langue, de lui communiquer de leurs ressources ? Sans compter les applications littéraires, peut-on fermer les yeux sur le fait que la majeure partie du vocabulaire argotique est d'origine dialectale, que syntaxe du français populaire et syntaxe du français régional se fondent volontiers l'une à l'autre, et qu'une région sert souvent de cadre ou de révélateur à ces mouvements qui sont le prélude d'évolutions plus générales » ? (Chaurand. 1972, 279)

2.2. Bref historique du français

Etant donné que le français est au cœur de ce travail, il va de soi d'apporter une attention particulière à la langue française. Tout d'abord, on pourrait noter que si l'on remonte de manière lointaine dans l'origine des langues, il est considéré que les différentes langues en présence dans la région sont toutes issues de la famille des langues indo-européennes :

« La famille de langue indo-européenne [...] comprend [...] en Europe, l'arménien, l'albanais, la famille hellénique (à laquelle appartenait le grec ancien), la famille balte, la famille slave, la famille celtique (à laquelle appartenait le gaulois), la famille germanique et la famille italique (à laquelle appartenait le latin) » (Perret. 2003, 16).

Cependant, la parenté des langues germaniques, italiques et celtiques, dont sont issus le français, le picard, le flamand et le néerlandais, n'offre pas de similitudes suffisamment significatives pour permettre une intercompréhension entre familles de langues. En se rapprochant de notre ère, la langue française est issue principalement du latin avec un substrat de gaulois puisque depuis l'an -50 environ la Gaule fut conquise et administrée par les Romains (Perret. 2003, 26). Cela veut dire qu'un parler de latin vulgaire avec un apport de gaulois a existé sur le territoire qu'est la France d'aujourd'hui. Avec l'invasion des Francs au 5^{ème} et 6^{ème} siècle de notre ère, on observe une influence germanique sur le français, dont on peut tracer environ 400 mots d'origine francique dans le vocabulaire du français actuel (Perret. 2003, 30). Après une période d'incertitude suivant la chute de l'Empire romain, une langue s'établit de plus en plus sur le domaine des Francs : « Le premier texte connu entièrement écrit en proto-français est la partie française des serments de Strasbourg (842), et ce premier document a une double importance car ces serments sont aussi fondateurs de la nation française » (Perret. 2003, 36).

Ainsi, le rôle de langue officielle qui a été tenu par le latin depuis -50 s'est maintenu dans certains domaines de la société malgré l'invasion de la Gaule par les Francs (Perret. 2003, 43). A partir des serments de Strasbourg, « l'extension du français eut donc à se faire à la fois au détriment du latin et au détriment des parlers locaux » par l'officialisation graduelle du français d'une part et l'emprunt « des traits à plusieurs parlers locaux, à se régulariser et à se figer – en un mot, à entrer dans un processus de standardisation » (Perret. 2003, 43).

Puisque le français standard actuel émane de Paris, le processus de construction de cette langue standard est d'autant plus intéressant qu'il pourrait expliquer le rapprochement linguistique avec le picard : « Depuis le Moyen Âge, Paris a été un immense melting-pot dialectal, berceau non seulement de son propre vernaculaire, mais aussi du français standard, et son histoire linguistique porte essentiellement sur les rapports entre les deux variétés de langue » (Lodge. 2013, 249). Paris croissant exponentiellement à partir du moyen âge, on est en droit d'analyser la provenance des immigrants venus la peupler. Le nombre rapidement croissant semble signifier que ces nouveaux Parisiens aient eu une influence plus grande encore que les Parisiens y vivant de plus longue date, par sa pression démographique et donc aussi linguistique :

« D'où venaient tous ces gens ? Les travaux de Cazelles⁸ (1972 : 140-144) indiquent que la majorité venaient de l'Île-de-France, l'une des régions les plus densément peuplées d'Europe (Fourquin, 1964 : 88-91)⁹. Un nombre considérable venaient de Normandie et de Champagne. La Picardie auraient dû y contribuer, mais on rappellera que cette région avait déjà son propre réseau urbain – Saint-Omer, Arras, Douai, Lille – en mesure d'absorber une bonne partie de l'excédent démographique de ses campagnes » (Lodge. 2013, 251).

Ainsi, il semble que les populations de langue picarde étant insignifiantes, le picard a eu très peu d'influence linguistique sur les communications se faisant à Paris, contrairement au normand et au champenois. Dans une ville aussi dense que Paris, le nombre démographique ne fait pas tout. Paris est aussi une ville où se retrouvent de nombreux lieux de pouvoirs, qui par le biais de la hiérarchie, restent à distance de la masse urbaine. Ces pouvoirs étant à la fois : commercial, religieux, éducatif, juridique et administratif (Lodge. 2013, 249), la langue préférée de l'élite, qui était encore le latin au Moyen Âge passe à un français plus cultivé que le français du peuple, dit de « bon usage » (Lodge. 2013, 253-254). Bien que le français qui s'était développé à Paris au Moyen Âge soit resté très divers selon les origines géographiques des locuteurs, une certaine harmonisation a dû se passer dans la population parisienne puisque le « vernaculaire était partout, et il était utilisé par tout le monde » (Lodge. 2013, 255).

⁸ Cazelles, Raymond. 1972. *Nouvelles histoire de Paris : De la fin du règne de Philippe Auguste à la mort de Charles V 1223-1380*. Paris : Hachette.

⁹ Fourquin, Guy. 1964. « Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age (du milieu du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle) ». *Études rurales*, n°15, 92-94.

C'est dans l'espace urbain de Paris qui a accueilli des centaines de milliers d'émigrés au fil des siècles que s'est formée la langue vernaculaire de Paris, qui est aussi la base sur laquelle le français standard s'est développé. Alors que la décision de standardisation est certainement un choix délibéré et calculé, le processus linguistique à l'origine du français de l'Île-de-France est d'origine sociale : « En explorant l'histoire sociale du français de Paris, on se rend compte que ce sont les Parisiens ordinaires, agissant collectivement et inconsciemment, qui ont fait changer leur langue [...] » (Lodge. 2013, 256). Ce mixage parisien(s) entre les dialectes principalement de langues d'oïl a été nécessaire pour faciliter l'intercompréhension entre les différentes variétés des locuteurs (Perret. 2003, 43). Ce français vernaculaire passe pour beaucoup de Parisiens de la fin du Moyen Âge de seconde langue à langue maternelle au fil des générations.

Ce n'est qu'au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles que s'est entamée une élaboration consciente de la langue française et la fixation de la norme (Perret. 2003, 58). C'est en 1539 qu'est rédigée l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui fait du français la langue officielle du pays. La langue française prenant la place du latin dans bien des domaines devient de plus en plus importante et entame de manière plus poussée la mise en avant du français sur les autres langues parlées en France. La progression du français dans la société et dans les régions fut graduelle (Cohen. 1967, 181-184). Les efforts sur l'homogénéisation de la langue française se sont faits sur plusieurs fronts. La littérature et les sciences se mettent au français, l'académie française a été créée dans le but de faire du français une langue compréhensible à tous tout en élevant la langue à un niveau pur. Différentes grammaires sont publiées au 17^e siècle cherchant à expliquer le français et à introduire la norme à suivre (Cohen. 1967, 187-188). Cette première intervention sur la langue est notable au niveau du vocabulaire où l'on a essayé de restreindre le vocabulaire à ce qui est nécessaire, compréhensif par tout le monde et pas grossier : « Toujours on préférait la belle ordonnance et la clarté à l'abondance » (Cohen. 1967, 195). La relation entre le latin classique et le latin vulgaire n'est pas similaire à la relation qu'a le français vernaculaire au français standard. Le français standard est devenu pour beaucoup indissociable de la langue française.

La question de la standardisation du français est difficile à tracer car le français standard n'a pas d'œuvre fondatrice comme les écrits de Dante pour l'italien ou la traduction de la bible de Martin Luther pour l'allemand (Lodge. 2008, 367). A en croire l'approche

grammairienne, le dialecte parlé en Ile-de-France est à l'origine du français standard, contrairement à la version sociolinguiste qui y voit un mixte de variétés comme la base du français standard (Lodge. 2008, 368-372). L'approche grammairienne de l'histoire du français prône la qualité de délimiter concrètement certains processus de cette standardisation. Cette langue à l'origine du français aurait été « sélectionnée au XIIe siècle, 'élaborée' au cours du bas moyen âge, 'codifiée' au XVIIe siècle et 'acceptée' par la majorité des Français au XIXe siècle » (Lodge. 2008, 368). Dans les relations que porte le français standard à l'égard des variétés des langues d'oïl il faut noter que « la diversité dialectale était moindre au XIIIe siècle qu'elle ne l'est devenue 600 ans plus tard » (Lodge. 2008, 371). Compte tenu de l'immigration importante venant des provinces voisines de l'Île-de-France, on peut conclure que le « français standard est sans doute très proche à bien des égards du dialecte de l'Île-de-France, mais il ne représente pas une forme 'pure' de ce dialecte [...] Le français standard est une variété mixte, le produit d'une 'koinèisation' » (Lodge. 2008, 369).

2.3. Bref historique du flamand

Contrairement au picard, le flamand n'est pas affilié au français. Il est considéré comme une langue germanique souvent considéré comme variété du néerlandais. Un point marquant pour le flamand en France est l'annexion d'une partie de la Flandre par la France :

« La langue autochtone en Flandre française est le flamand occidental, illustré aux XVIe et XVIIe siècles entre autres, par Michel de Swaen. Cette langue subissait, dès avant l'annexion du Westhoek au royaume de France (1659-1678), la double pression du français et du néerlandais, langues d'état voisines » (Dupas. 1975, 121).

Mais avant 1678, la pression linguistiques des états français et néerlandais semble garder un rôle du maintien de la présence du français et du flamand dans la région et dans ce qui est l'actuelle Belgique. La région est marquée par un bilinguisme et par l'utilisation à la fois du français et du flamand ou néerlandais, bien qu'il soit possible de tracer une frontière linguistique entre les deux langues :

AD : Il n'y a pas eu de recul du flamand devant le wallon. La frontière linguistique est stable, il y a pas d'empiètement d'une langue sur l'autre. Avec une situation sociolinguistique qui est très différente de la France puisqu'on est en situation de bilinguisme équilibré. Après, historiquement, on va dire, historiquement, évidemment, le flamand ou néerlandais de Belgique était, a longtemps en relation subalterne par rapport au français. Ça c'est oublié depuis longtemps.

XT : Oui.

AD : Autre chose qu'on peut dire, mais alors là on remonte au moyen-âge et ça a pas grand intérêt, c'est que le picard en tant que langue littéraire, usage littéraire, a été langue écrite et langue d'administration en Flandre maintenant

XT : même en Belgique

AD : belge, oui, au moins deux siècles

XT : Donc la nobilité et la bourgeoisie étaient plutôt picard que français ?

AD : C'est difficile à dire ça. C'est un peu de la langue écrite, après quel est le rapport entre la langue écrite et langue orale

(Interview p. 128-129)

Cet extrait montre la difficulté de travailler avec les siècles précédents quand les écrits sont les preuves d'une graphie et pas forcément d'une phonie. D'autant plus que le français et le picard sont très proches l'un de l'autre linguistiquement, la graphie du français peut servir deux variétés différentes, en l'occurrence ici, le français standard et le picard. A l'instar du français qui est inter-compréhensible entre les différentes variétés régionales, le flamand a une distance linguistique plus grande avec les autres variétés du néerlandais, tel le dialecte du Brabançon, le limbourgeois, l'anversois et le néerlandais standard. L'histoire de la standardisation du néerlandais n'a apporté une certaine homogénéisation de la langue qu'aux Pays-Bas. En Belgique, la formation de la langue flamande / néerlandaise standardisée a suivi un long chemin :

RN : [...] ça a duré beaucoup de temps pour savoir, pour que le néerlandais prenne aussi une position officielle

XT : d'accord

RN : et a aussi une influence sur le reste

XT : ce qui est très différent des Pays-Bas

RN : oui, c'est très différent, ils ont en plus, ils ont la situation suivante, c'est que autour de 1860/40-60, il y avait une discussion à l'intérieur du mouvement flamand pour décider est-ce qu'on prend le nord comme standard ou est-ce qu'on prend nous-même une autre standard, en fait c'est de dire, est-ce qu'on décide que le flamand est une langue à part.

XT : D'accord.

RN : Alors, on aurait une situation que maintenant admettons le norvégien et le suédois, ou même un peu plus. Alors, le nord, évidemment n'était pas, c'est pas exactement la même langue, [inaudible], alors, cette lutte a été gagnée par ce qu'on appelle les, ce qu'on appelle les intégrationnistes, pas les intégristes mais intégrationnistes, donc les gens qui voulaient, qui ont, effectivement, qui voulaient adapter le standard d'une langue simplement pour deux raisons, la raison que la division, quand on regarde la frontière dialectale dans la région, en zone néerlandophone, ils sont de nord au sud, ça veut dire donc l'ouest de la Flandre, de la Belgique néerlandophone par un dialecte tout autre que l'ouest, que l'est, le

limbourgeois est très différent de, donc si on dit on crée une langue à nous-même, ca, le résultat c'est que, ils savent pas quoi choisir

XT : oui

RN : l'autre idée, c'était que avec, quand on s'oriente vers le nord, on est plus fort envers les francophones.

XT : D'accord. C'est ce qui s'est passée

RN : oui

(Interview p.151)

Alors que le choix politique influe directement sur la linguistique au niveau d'une langue devenue standard, on peut noter que cela n'est possible qu'avec une certaine artificialité. On peut supposer que c'est par soucis d'authenticité ou par soucis d'indépendance et de défense d'une identité nationale qu'une certaine différence est voulue entre le néerlandais de Belgique et le néerlandais de Pays-Bas :

RN : Ce qui se développe maintenant, c'est sociologiquement très intéressant, socio-linguistiquement très intéressant, c'est ce qu'on appelle « tussentaal » « Zwischensprache » je dirais, 'entre langue' qu'est-ce qu'on dit ? entre langue ?

XT : Oui

RN : Je ne peux pas très bien traduire. C'est que, il y a une sorte de néerlandais standard, néerlandais généralisé du sud qui a perdu ses spécificités dialectales. C'est du à l'accroissement de la communication, et surtout centrée sur les donc quand vous, peut-être on peut voir la carte de la Belgique

[mise en marche de l'ordinateur]

RN : Les deux extrémités, donc c'est un peu comme ça.

XT : Oui

RN : Flandre occidentale ici, Flandre orientale, ici la province d'Anvers, la province de Brabant flamand et puis Limbourg, alors cette partie centrale

XT : oui

RN : Donc, Anvers, brabant, flamant et Flandre occiden euh orientale, c'est le centre vraiment de, et c'est donc les, cette « tussentaal », cette entre langue

XT : C'est un mélange d'entre le

RN : Oui, c'est surtout ces trois formes qui sont, et c'est dû historiquement dans le dialecte du néerlandais, c'est du brabançon et un peu de flamand historique, est-ce que vous connaissez les ? Peut-être je peux trouver une petite carte.

[Mise en route de l'ordinateur]

XT : donc c'est une envie de distinction avec les Pays-Bas, justement ? Ce que vous voulez dire, c'est que même si un néerlandais standard en Belgique, éventuellement ce sera toujours un peu différent du nord ?

RN : Ça c'est toujours

(Interview p.153-154)

Pour simplifier la situation linguistique, le néerlandais de Belgique est une langue standardisée, construit à partir des dialectes existants belges, malgré la distance linguistique entre ces derniers. La création de cette langue provient de deux volontés différentes pour la communauté néerlandophone de Belgique. Il y a une volonté de s'accommoder au néerlandais standard des Pays-Bas et une volonté, apparemment plus récente, de se distinguer de la langue des Pays-Bas. Ce phénomène appliqué à la nation belge est expliqué par Kremnitz (2008, 13) de la sorte :

« La communication connaît une paire comparable [aux deux faces du signe linguistique], dont les composantes apparaissent toujours ensemble : chaque fois que nous parlons, ou, plus généralement dit, quand nous nous trouvons dans une situation de communication, nous activons une tension entre une fonction communicative et une fonction démarcative ou identitaire de notre discours. Nous parlons pour communiquer avec autrui, mais en même temps, par les particularités de notre façon de parler, nous nous démarquons des autres »

Roland Noske, dans la partie de l'interview suivante revient sur l'un des arguments pour une langue commune avec celle des Pays-Bas. Le contexte historique d'une Belgique néerlandophone divisée sous ses différents dialectes et le combat de ses derniers face au statut du français au 19^{ème} siècle explique en grande partie cette volonté d'homogénéisation et de rattachement au néerlandais standard des Pays-Bas :

RN : Cette décision des intégrationnistes de prendre le nord comme langue standard. Alors, l'idée était, une des justifications que les intégrationnistes ont mentionnée

XT : oui

RN : et qui s'avère maintenant ne pas être vrai, c'est la chose suivante que la langue standard des Pays-Bas est basée sur l'amsterdamois du 17^{ème} siècle, c'est ce qu'on assume généralement.

XT : D'accord.

RN : bon, grosso modo, il y avait pendant la guerre de 80 ans, donc il y avait une révolte contre les espagnols

XT : les espagnols, oui

RN : ça a commencé ici, ici même en France, Steenvoorde, ça a gagné, bon la Flandre était partie de l'union des provinces

XT : des provinces-unies ?

RN : Oui, mais la Flandre et le Brabant pour en partie ont perdue, ont été conquis, reconquis

XT : par les espagnols

RN : ce qui cela, une date qui est très souvent, c'est 1585, la chute d'Anvers, c'est regardé comme une sorte de, on pourrait regarder comme une sorte de désastre

XT : désastre

RN : national. Ok, en raison de ça, énormément de réfugiés sont allés vers Amsterdam, la ville de réfugiés riches, donc marchande, donc ça a donné aux Pays-Bas, à la Hollande surtout, mais on peut en général, une influx de, ça a produit le siècle d'or aux Pays-Bas. Enfin, parce qu'il y avait des capitaux

XT : qui sont partis, oui

RN : Ok, maintenant je viens à cette argumentation qu'ils ont utilisés, ils ont dit « Oui, cette langue du nord a été influencée par notre langue, donc c'est bien de, c'est une raison de plus pour l'adopter ».

XT : D'accord.

RN : Alors, maintenant, il y a eu des, avec des nouvelles recherches, on voit que c'est presque pas le cas.

XT : D'accord.

RN : Il y a eu beaucoup plus de l'influence de l'Ouest, de l'est.

XT : D'accord.

RN : Mais c'est très récent, c'est fin des dernières années.

(Interview p.154-155)

2.4. Bref historique du néerlandais

Les Pays-Bas sont eux aussi passés par un processus de standardisation de ses dialectes, mais cela environ deux siècles plus tôt qu'en Belgique. L'unification de la langue était alors aussi synonyme d'indépendance étatique et religieuse. Dans ce processus de standardisation un élément important semble être l'intercompréhension des locuteurs de différents dialectes néerlandophones par le néerlandais standard :

XT : Il me semble avoir lu que la standardisation du néerlandais a commencé avec la traduction de la bible en néerlandais.

RN : Oui, c'est encore un débat, oui. Oui et non. Plutôt oui dans ce sens, je dirais dans la standardisation écrite.

XT : D'accord.

RN : Enormément d'expressions viennent de la bible. La bible, ce qu'on appelle « Statenbijbel » il y a eu plusieurs, mais, avec la, au 17^{ème} siècle, c'est un pays très jeune.

XT : Oui.

RN : et pays qui était contre le catholicisme, évidemment, parce que c'était une des éléments dans la révolte, l'autre l'émancipé contre les impôts des Habsbourg

XT : Habsbourg

RN : espagnols. Ça je suis beaucoup plus sûr, parce que j'enseigne cette matière, en 1609, il a été décidé par les états, donc les représentants des sept provinces d'avoir une nouvelle traduction. Nouvelle traduction du bible qui s'appelle « Statenbijbel » et ce bible, la bible,

XT : oui

RN : cette bible, c'est pas dans un dialecte spécifique, ça été fait par des traducteurs qui venaient de partout.

XT : D'accord.

RN : De frise même, d'ici, d'ici des flamands aussi, et en général ça a une, il y a toute sorte de mots qui sont dialectales du brabant et pas de Hollande. Ce qui a donné, parce que dans beaucoup de familles on lisait chaque jour la bible, ce qui faisait que beaucoup des expressions sont arrivées, mais des expressions fixes,

XT : oui

RN : sont arrivés dans la langue de tous les jours.

XT : D'accord.

RN : Mais, donc standardisation, oui et non, on peut pas dire que c'est une standardisation normale. Certaines choses qui sont attribuées à cette bible aussi, c'est que, bon le verbe, le pronom réfléchi « zich » qui vient du dialecte de l'est, ça a été une décision délibérée, les hollandais avaient là toujours dans les dialectes un pronom réfléchi qui est homophone avec le pronom personnel objet. Et eux les traducteurs ont trouvé « Oui, on a le choix entre dialecte « zich » parce que ça donne moins lieu à des malentendus ».

XT : D'accord.

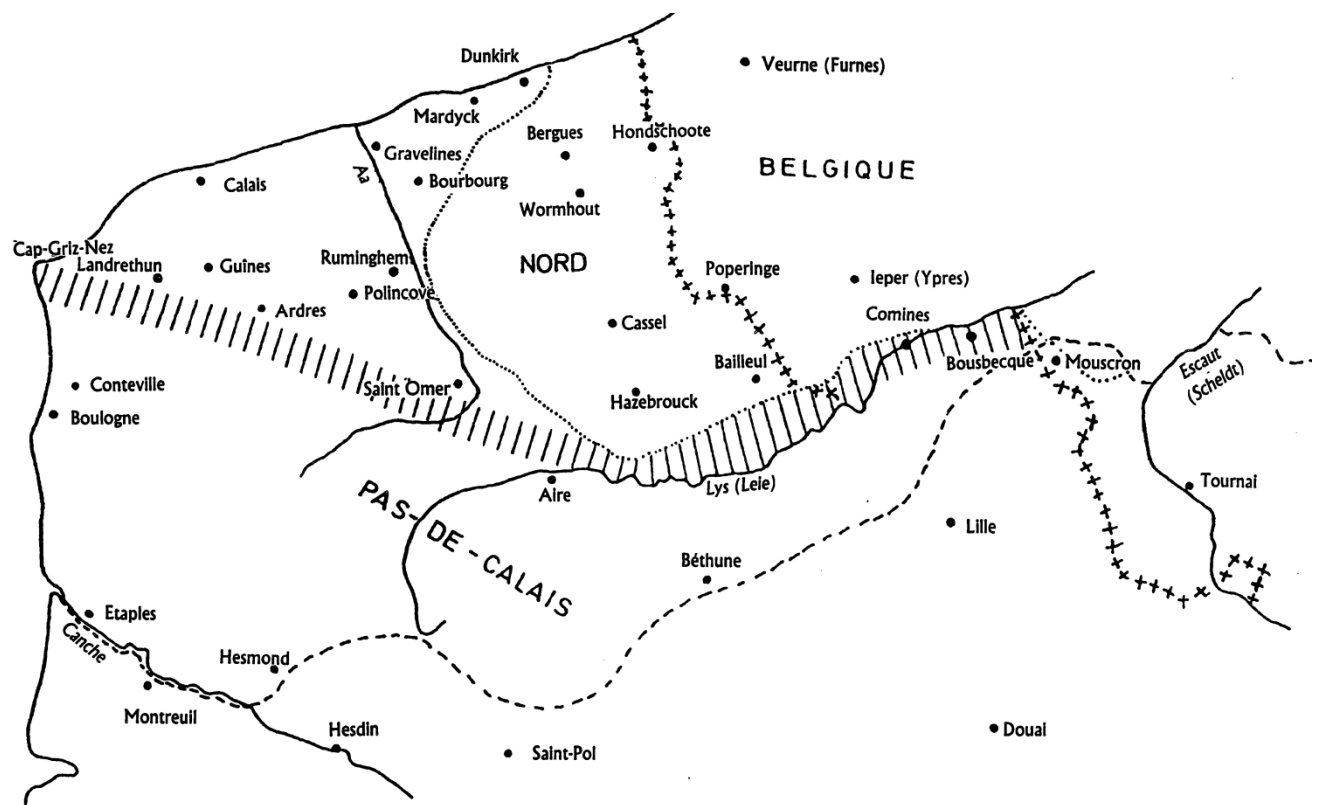
(Interview p.156)

Pour deux raisons il est intéressant de voir un peu ce qui s'est passé aux Pays-Bas il y a plusieurs siècles. Tout d'abord, le néerlandais standard pourrait jouer un rôle important via les néerlandophones belges dans la région de la Flandre française. Dans un deuxième temps, on pourrait prévoir les étapes parcourues par le néerlandais standard des Pays-Bas dans l'évolution linguistique en Belgique et en Flandre.

3. L'évolution linguistique de la région

3.1. Du moyen-âge à la révolution française

Comme on a pu voir dans la partie précédente, les langues évoluent à travers leurs locuteurs. On peut aussi analyser les langues à travers l'aspect spatial, en reconnaissant l'utilisation d'une langue ou plus sur un territoire. C'est à travers cet aspect que le flamand et le picard sont reconnus comme des langues régionales. La représentation de langues sur une carte ne représente pas la réalité de manière exacte mais est un outil important pour comprendre une certaine réalité générale avec laquelle on peut travailler. A travers l'évolution phonétique des communes de la région, que l'on estime être apparue au septième et huitième siècle de notre ère, il est possible de reconstruire une frontière linguistique entre langue romane et langue germanique (Gysseling. 1976).



Carte 1 L'évolution historique de la frontière linguistique dans le nord de la France d'après Gysseling¹⁰ (1980) ; Ryckeboer¹¹ (1990) (Ryckeboer. 2002, 23)

- - - Frontière linguistique au huitième siècle

||| Zone frontalière linguistique au 14^{ème} siècle

+++ Frontière d'état

A partir du neuvième siècle, on peut observer une croissance continue de l'influence romane au nord de la frontière linguistique au huitième siècle. La romanisation semble avoir atteint la rivière de la Lys dès le 10^{ème} siècle. La ville de Boulogne, qui se situe entre la frontière linguistique du huitième siècle et du 14^{ème} siècle, est restée bilingue jusqu'au 12^{ème} siècle (Ryckeboer. 2002, 23). Il semble que ce soit les villes qui aient adopté le picard en premier lors de la romanisation graduelle de la région du Nord-Pas-de-Calais. Calais reste bilingue jusqu'au 16^{ème} siècle et Saint-Omer jusqu'au 18^{ème} siècle (Ryckeboer. 2002, 23-24). Ainsi, pendant les siècles de romanisation du Nord-Pas-de-Calais, il semble que ce soit le picard qui soit la langue adoptée au détriment du flamand. Bien que les causes du déplacement de la

¹⁰ Gysseling, Maurits (1980) *Corpus van Middel nederlandseteksten* (tot en met het jaar 1300), reeks II Literaire handschriften, deel I Fragmenten. s'-Gravenhage: Nijhoff.

¹¹ Ryckeboer, Hugo (1990) *Jenseits der Belgisch-Französische Grenze: der Überrest des westlichsten Kontinentalgermanischen*. *Germanistische Linguistik* 101–103, 241–271.

frontière linguistique entre le picard et le flamand ne soient pas bien connues, une des réponses mises en avant est le prestige plus grand qu'a eu le français/picard par rapport au flamand (voir Ryckeboer. 2002, 23). On peut aussi comprendre l'évolution linguistique favorable au français ou picard parce que le français était la langue de la noblesse en Flandres, tout comme il était devenu la langue de la classe sociale supérieure au-delà de la France. En dépit de cela, le flamand ou le néerlandais de la région n'était pas seulement une langue orale, elle jouissait du statut de langue de l'administration et de langue de la culture (Ryckeboer. 2002, 24).

1713 représente une date importante pour la Flandre française. Bien que le royaume de France ait déjà conquis une bonne partie de la Flandre à partir de la deuxième moitié du 17^{ème} siècle, c'est en 1713, avec le traité d'Utrecht que la région appartient définitivement à la France. Malgré cela les conséquences au niveau de la langue ne se firent pas sentir très profondément :

« Avec l'annexion s'ouvre un long siècle de cohabitation entre le français et le flamand, avec les étapes suivantes : En décembre 1684 paraît un édit ordonnant que tous les actes publics de caractère judiciaire soient rédigés en français. Il ne sera pas appliqué. Bon nombre de cahiers de 1789 seront rédigés dans un français très approximatif - alors que nous sommes en droit de supposer que les responsables de leur rédaction étaient des « personnages influents » (Dupas. 1975, 121).

L'utilisation du flamand dans les domaines officiels a beau été restreint quasi-immédiatement après le changement de pouvoir, l'éducation continuait à passer principalement par le néerlandais jusqu'au 18^{ème} siècle (Ryckeboer. 2002, 24). Jusqu'à la révolution française en 1789, la nouvelle situation linguistique n'a pas changé drastiquement les choses durant ce premier siècle de gouvernance française car (et) le néerlandais continue à remplir les fonctions principales d'une langue culturelle (Ryckeboer. 2002, 24). A propos de la fonction culturelle de la langue, j'ai demandé à Monsieur Ryckeboer ce qu'il voulait dire :

XT : [...] Vous avez dit dans un article que le flamand garde ses fonctions de la langue culturelle jusque la révolution française.

HR : Jusqu'à la ?

XT : Révolution française. En France, par langue culturelle, ça veut dire quoi exactement ?

HR : Qu'elle a fonctionné comme langue ?

XT : culturelle.

HR : Oui, enfin, je dirais pas le flamand, je dirais le néerlandais, parce que on a jamais écrit le dialecte comme on

XT : comme on le parle, oui

HR : Oui. Il y a toujours eu une distance entre, et l'exemple pour le flamand écrit c'était le néerlandais. Quoique l'on ne connaissait très peu peut-être du néerlandais comme il était en vogue aux Pays-Bas, il y avait une tradition d'une langue écrite.

XT : D'accord.

HR : Dans la communauté flamande de la France, qui a persisté jusque dans les années, au plus tard jusque dans les années trente.

XT : Donc à partir du moment où la frontière linguistique s'est, enfin jusqu'au moment où il y a moins d'échanges entre le Westhoek français et flamand, c'est à ce moment-là qu'on peut dire qu'il y a, qu'elle perd lentement ses fonctions de langue culturelle ?

HR : Ce n'est pas seulement la frontière qui a joué un rôle, c'est plutôt, c'est plutôt la bourgeoisie dans la Flandre française, plutôt dans les villes. Et au Moyen-âge déjà dans le Pas-de-Calais qui s'est versé vers le français, ou d'abord vers le, le

XT : le Picard ?

HR : le picard. Oui Parce que, oui, ils se sont adaptés à l'environnement.

(Interview p.117)

Bien que la révolution française soit un moment marquant dans la politique que mène la France au niveau des langues sur son territoire, la question de l'enseignement en français précède 1789 :

« Il est vrai qu'à l'époque des lumières se pose pour la première fois la question d'un enseignement généralisé, impliquant celle de la langue à employer. De nombreux projets d'éducation populaire ont été recensés dans cette période : ils partent tous du principe de l'enseignement en français. Cela pour plusieurs raisons : le français est la langue du roi, donc la langue officielle ; il a un prestige élevé dans toute l'Europe ; il est une des langues principales des représentants des Lumières qui l'emploient pour leurs écrits, même quand ils n'en sont pas des locuteurs natifs, et – ultime mais non dernier argument – c'est une langue qui dispose de grammaires normatives disponibles pour l'enseignement [...] » (Kremnitz. 2013, 267).

Cela veut dire que dès le 18^{ème} siècle se développe dans les régions françaises des locuteurs du français où ils n'existaient quasiment que des locuteurs de langue locale (Kremnitz. 2013, 269). Les raisons pour la propagation de la langue française, qui est déjà standardisée, sont déjà présentes avant la révolution française. Ce qui fait du changement politique de 1789 un moment marquant pour les langues de France est la mise en pratique de certaines de ces idées. Parmi ces idées demeure la perspective que les langues locales soient des patois qu'il faut éliminer.

3.2. De la révolution française à 1945

Jusqu'au 19^{ème} siècle, la connaissance sur les locuteurs de la région est plutôt vague mais comprend la tendance linguistique de la Flandre française. Quatre études sur la répartition des communes de la région en question selon l'appartenance au français ou au flamand montrent avec une précision plus grande la vitesse de la francisation. Ces quatre études ont été faites en 1806, 1856, 1906 et 1930 (voir Tableau 1). Bien que chacune de ces études aient été faites avec des différences les unes par rapport aux autres, Baycroft (2004, 24-33) a comparé les données respectives afin de pouvoir les comparer. Alors que certaines des 123 communes de la région en question soient comprises dans un mélange de locuteurs francophones et de locuteurs néerlandophones, afin de se concentrer sur la dynamique de francisation on a gardé que le nombre de communes ayant une majorité pour une langue ou pour l'autre. En 1806, 105 communes sont flamingantes contre 18 francophones. En 1856, alors que deux communes n'ont pas de données, 91 communes sont principalement néerlandophones et 30 sont francophones. En 1906, 89 des communes parlent principalement le flamand et 34 le français. En 1930, 80 communes parlent encore le flamand contre 43 qui ont adopté le français (Baycroft. 2004, 25).

Si les données des différentes enquêtes relatent la réalité, même vaguement, la progression du français se fait à peu près au même rythme entre 1806 et 1930 et cela de manière plutôt lente, car en moyenne environ 15% des communes passent de néerlandophones à francophone en 100 ans. Si la Flandre française avait continué à se tourner vers le français à ce rythme, seule la moitié de la région serait francophone de nos jours. Or, ce n'est pas du tout le cas, puisque l'on peut considérer la Flandre française actuelle comme entièrement francophone.

L'enquête de 1806 montre qu'une partie de la région est déjà francophone avec 18 communes sur les 123 en question. Il est à noter que cela concerne surtout les communes limitrophes avec le Pas-de-Calais et le reste du département du Nord déjà francophone ainsi qu'au long de la côte ou à Gravelines existait jusqu'alors une colonie francophone installée depuis à peu près un siècle (Baycroft. 2004, 28).

Année	flamingant	français
1806	105	18
1856	91	30
1906	89	34
1930	80	43

Tableau 1 Nombre de communes de l'arrondissement de Dunkerque parlant français ou flamand (Baycroft. 2004, 25)

Cela veut dire que géographiquement, à travers les enquêtes sur la langue de communication des différentes communes des Flandres françaises, la progression linguistique du français s'est faite surtout le long de la frontière linguistique franco-flamande et le long du littoral. Le flamand semble s'être maintenu surtout le long de la frontière belge et en campagne plutôt que dans les villes. La disposition géographique de la région a certainement un rôle à jouer car contrairement aux frontières que connaît la France avec l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, la frontière franco-belge ne connaît pas de frontière naturelle comme de grands fleuves ou des chaînes de montagnes. La différence de relief entre la Flandre française et la Flandre belge est quasiment inexistante. Cela veut dire que les échanges entre les habitants d'une part et d'autre de la frontière franco-belge ont pu très facilement continuer à communiquer et à échanger d'autant plus que la frontière entre les états français et belge ne semble jamais avoir été très contraignante, comme le témoigne l'anecdote de Ryckeboer juste après la deuxième guerre mondiale :

HR: Moi je suis natif de ... pas loin de la frontière, à 5 kilomètres de Hondschoote, vous connaissez Hondschoote ?

XT : (Hun Hun)

HR: [peu compréhensible] était en flamand, hum, et je me rappelle, nous avions une prairie tout près de la frontière, mais un jour mon père avait vendu une bête à un fermier français et j'ai alors, euh, enfin, donc pour importer dans la France, on devait un document de la douane française. Il me dit, « va au bureau de la douane française pour ce document », je lui dis « mais je ne parle pas un mot de français » « Ah ben, il faut pas t'inquiéter » il disait, « ils vont bien parler en flamand » enfin quelque chose belge, effectivement, la douane française en schootemange [compréhension incertaine], il parlait le flamand exactement comme moi. J'étais petit encore, dans ces temps-là.

XT : Il n'y avait aucune différence entre d'un côté et l'autre.

HR: Très peu. Très peu, et vous savez que j'ai fait beaucoup de recherche sur la Flandre, enfin j'ai travaillé sur un dictionnaire du dialecte flamand systématique alphabétique. Donc j'ai parlé avec beaucoup de gens sur des matières de toutes sortes. Et j'ai encore une bonne amie à Bray-Dunes [France] qui est un peu plus jeune que moi, et nous parlons

toujours notre flamand. Entre temps, il y a des petites différences, mais on se comprend très bien.

XT : D'accord.

(Interview p.111-112)

Comme le relate Ryckeboer, les deux siècles et demi de gouvernance française en Flandre française n'a pas entravé les échanges de tous types de part et d'autre de la frontière franco-belge. Malgré quelques différences dans la langue, les flamands belges et flamands français sont très bien capables de communiquer entre eux en flamand. Ryckeboer en analysant des textes datant de 1850 à 1931, reconnaît une certaine modernisation de la langue flamande entre ces deux dates. Le flamand de France écrit dans ces textes est malgré un effort de modernisation et d'adaptation un mélange hybride éloigné du néerlandais moderne (Ryckeboer. 2000, 88). La grammaire et l'orthographe sont notamment simplifiées et adaptées à l'utilisation du néerlandais moderne, le flamand de France garde malgré cela un aspect régional très typique, des archaïsmes et même des emprunts au français (Ryckeboer. 2000, 87). Puisque depuis la révolution française, l'éducation se fait en français et le flamand est quasiment réduit à la langue orale, la relation entre la langue régionale flamande et son écriture passe nécessairement par des livres plus anciens ou par le néerlandais moderne :

HR: Mais, ça a changé à peu près dans le dix-huitième siècle. Au milieu du dix-huitième siècle. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, il y avait encore une connaissance plus ou moins passive peut-être chez les éduqués, c'est tout. Chez les prêtres. Parce que le flamand régional, on a prêché en flamand régional dans les communes, dans les paroisses de la campagne jusque la première guerre mondiale.

XT : D'accord.

HR: Alors pour préparer leurs prêches, les prêtres devaient quand même écrire quelque chose. Ils n'ont pas écrit le dialecte, comme tel, ils ont rapproché(s) le flamand au néerlandais écrit. Il y a eu un, une grammaire d'école, « NieuwenNederlandschenVoorschriftboek » le livre précepte néerlandais casselois du dix-huitième siècle qui a été réimprimé plusieurs fois, mais à partir du vingtième siècle, du début du vingtième siècle, il a été réimprimé seulement en Belgique.

XT : D'accord.

HR: Parce que les imprimeurs ne savaient plus

XT : ne savaient comment écrire

(Interview p. 113)

Alors que la frontière politique entre la France et la Belgique ne semble pas avoir joué un rôle très important dans un premier temps, les évolutions qui se passent en Belgique,

notamment au niveau de la langue standard acceptée, fait que les Flamands belges et Flamands français ont peu à peu une image différente de leur langue, reflétant aussi la position politique respective. En Belgique, les flamands et autres néerlandophones se sont déterminés d'adopter une langue standard pour faire face au statut du français en Belgique. En Flandre française, la langue est plus vue comme un patrimoine à préserver en vue d'une extinction de ses locuteurs. Les particularités de la langue flamande sont alors mises en avant :

HR : Oui. Et alors, il y a eu des activistes flamingants de la Belgique qui ont pensé qu'ils devaient faire comme on a fait en Belgique, en Flandre belge, c'est-à-dire introduire le néerlandais standard, comme langue standard pour qu'on ne soit pas des arriérés. Et que cela, il faut faire la même chose en Flandre française. Là c'était pas le cas parce que la langue véhiculaire était le français.

XT : Alors, ça n'a pas marché.

HR : Ça n'a pas marché. Et de l'autre côté, ceux qui veulent enseigner le flamand régional, le flamand dialectal, ils n'ont pas beaucoup de succès non-plus. Exactement parce que le flamand n'est guère ... [inaudible] dans la communauté sauf par les vieux.

(Interview p.119)

Il faut aussi dire que la frontière franco-belge a amorcé une séparation des communautés flamandes françaises et belges, ce qui a en quelque sorte cristallisé la langue flamande en France. Les flamands de France ne pouvaient pas avoir autant accès à la littérature et la presse néerlandophone(s) :

RN : Donc, alors, ils ont, évidemment quand on voit le français, le flamand de France, c'est très très liés au flamand

XT : de Belgique ?

RN : Oui, le flamand occidental, mais, la seule différence c'est qu'ils n'ont pas eu du contact du tout avec le néerlandais standard, pas d'influence.

XT : Ils étaient isolés pendant

RN : oui, oui, c'est ça, donc on voit encore des phénomènes qu'on voit plus en, mais pour le reste, on dirait que c'est du flamand occidental

XT : D'accord

(Interview p.144-145)

Lorsqu'un nouvel objet fait son apparition, comme le fil de fer barbelé, les flamands de France ont utilisé bon nombre de mots tel *pikdraad*, *pinnetjesdraad* ou *ijzerdraad* alors qu'en Flandre belge les locuteurs font usage du mot *stekker(s)draad* (Ryckeboer. 2000, 102).

Cela montre que la standardisation de la langue, que ce soit par l'école ou les différents types de médias ont aidé les flamands de Belgique à garder une certaine homogénéité contrairement à leurs homologues français.

Avec la progression plutôt lente du français en Flandre française ou plutôt le maintien du flamand, Dewachter¹², qui fit l'enquête de 1906 fit la prédiction que le flamand ne s'éteindrait pas mais que la région se fauflerait vers un bilinguisme français-flamand. Les deux décennies après la première guerre mondiale ne l'ont pas fait changer d'opinion sur le sujet (Baycroft. 2004, 32).

3.3. De 1945 à nos jours

Un exemple du changement abrupt qui s'opère juste après la deuxième guerre mondiale est un petit village du nom de Pradelles, près de Hazebrouck qui fit partie des communes parlant « exclusivement » le flamand encore en 1930. Une enquête des années 1970 par Piet Vanderkerkhove¹³ montre que seulement 22% de la population du village parle flamand régulièrement, plus de la moitié ne pouvaient comprendre que quelques mots (Baycroft. 2004, 32). C'est la différence de générations qui attire le plus notre attention car on constate que 76 % des plus de 60 ans parlent le flamand alors que 86,6 % des moins de vingt ans ne comprennent rien du flamand et que seuls 0,5% peuvent le parler (Baycroft. 2004, 33). Cette différence générationnelle chez les flamands de France montre que quelque chose s'est passé pour expliquer un changement linguistique plus efficace que le siècle et demie de politique d'éducation en français. Dès les années 1970, on entrevoit l'extinction du flamand de France.

Durant la deuxième guerre mondiale, il s'est passé que certaines associations telles que *De Torrewachter*, *Le Lion de Flandre*, *Vlaamsch Verbond van Frankrijk* et *Zuid Vlaamsch Jeugd* ont été les plus actives à promouvoir des activités culturelles, parfois avec l'idée pan-flamande ou même d'une supériorité de la race flamande (Bycroft. 2004, 165-166). Ces mouvements flamands ont été facilement associés à la collaboration avec les Nazis ce qui a

¹² Dewachter, J. 1928. « La situation du français et du flamand dans le Nord de la France après la guerre mondiale ». *RFB* viii, 98.

¹³ Vanderkerkhove, Piet. 1975. « Comportement langagier et le français parlé dans un village de la Flandre française : Pradelles ». Cité dans : Ryckeboer, Hugo. 1976. « De Behoeftte aan een taalsociologisch onderzoek in Frans-Vlaanderen ». *DFN/LPBF* i, 159-60.

fait du flamand non seulement une langue perçue comme arriérée mais aussi embarrassante (Baycroft. 2004, 167). Le flamand en tant que langue de communication de tous les jours s'est perdue en Flandre de France et ce changement semble être irréversible du fait que les locuteurs de flamand eux-mêmes ont pris cette décision :

HR : Le simple fait que les parents depuis deux générations ne veulent pas transmettre, ne veulent plus transmettre le flamand à leurs enfants. Ca dit tout, hein.

XT : C'est un choix qui a été pris par les gens eux-mêmes, donc ils ne vont pas revenir, à moins que ce sont des générations qui veulent reconnecter. Mais ...

HR : Et c'est surtout dans ces familles où les grands-parents vivaient dans la même famille que le flamand s'est perdu le moins.

(Interview p.122)

Le fait que les Flamands de France ne parlent plus en grande partie le flamand n'est pas une aussi grande perte que s'ils étaient les seuls à parler le flamand :

« Les langues apparaissent en des endroits précis, que ce soit un lieu, une contrée ou un pays entier, soit à la suite de l'immigration de population, soit par fragmentation d'unités en plus grandes qui, pour des raisons diverses, perdent alors l'habitude de communiquer entre elles. Mais les langues disparaissent aussi, soit d'un endroit, soit de la terre entière. Dans ce deuxième cas, on parle parfois de la « mort des langues », avec une image emprunté à la biologie. Cependant cet emprunt est peu heureux, car les langues ne sont pas des organismes biologiques, mais des phénomènes sociologiques ; elles cessent d'être employées, mais cet emploi peut reprendre dans des conditions de communication nouvelles » (Kremnitz. 2013, 179).

Le flamand de France fait partie de la sous-catégorie du flamand de l'Ouest. Cela explique que la communication a toujours été très bonne d'un côté et de l'autre de la frontière franco-belge. On peut par contre noter que le flamand de France a ses propres particularités qui la diffère du flamand de l'ouest de la Belgique. Bien qu'originellement, le flamand de France fait partie du flamand de l'ouest, les 300 ans de séparation politique ont fait de la frontière politique une frontière secondaire de dialecte (Ryckeboer. 2000, 95).

Ryckeboer (2000, 95) liste trois particularités du flamand de France qui le distingue du flamand de l'ouest belge. Le flamand de France a tout d'abord conservé beaucoup d'archaïsmes car elle n'a pas participé aux évolutions des dialectes flamands belges sous l'influence des variétés brabançonnaises et du néerlandais standard. A cause de sa localisation plus éloignée en rapport aux autres régions néerlandophones, la variété du flamand de

France contient encore plus d'éléments typique du dialecte du flamand de l'ouest et de la région côtière. Troisièmement, l'isolation du flamand de France par rapport aux autres variétés néerlandophones signifie que les locuteurs ont fait appel à des innovations locales, comme on l'a vu avec l'exemple du fil de fer barbelé. L'innovation la plus caractéristique est due au contact prolongé avec le français. Il y a ainsi plus de vocabulaire emprunté au picard ou au français standard qu'aucune autre variété du flamand (Ryckeboer. 2000, 95). Ces particularités du flamand de France en plus de la disparition quasi-totale de l'utilisation du flamand en France encourage des associations tel que le *Comité flamand de France* à vouloir préserver l'héritage culturel liés à cette langue particulière.

4. La politique linguistique de la France

En abordant la politique linguistique de la France, il est intéressant de mettre en avant que « l'un des territoires d'Europe les plus diversifiés à l'origine au plan de la langue se trouve officiellement unifié » (Giacomo. 1975, 12). Il n'est alors pas anodin de considérer la politique et les décisions prises par l'État français si l'on veut comprendre les changements linguistiques qui s'y sont opérés.

« On cite volontiers les articles 110 et 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 comme premiers textes d'une longue généalogie qui fonde en France la matrice monolingue » (Escudé. 2013, 339). Au 16^{ème} siècle, l'imposition du Français dans certains domaines s'est tout d'abord dressé contre le latin, qui est la langue des instruits, mais qui empêchait une bonne communication, surtout dans le domaine de la justice. Cela a donné de la légitimité à une langue parlée qui était jusque-là vue comme inférieure. Après 1539, l'« abandon des tolérances antérieures à l'égard des « langues de pays » montre que les soucis d'intelligibilité n'est plus essentiel et que l'entourage du roi, selon toute vraisemblance, a pris conscience de l'importance de l'unification linguistique comme facteur d'unification politique » (Giacomo. 1975, 13-14). Alors que le royaume de France attirait déjà les enfants des nobles étrangers pour leur éducation, Colbert, ministre de Louis XIV, va entamer une politique de francisation des pays étrangers en envoyant des instituteurs en vue d'accoutumer ces peuples à la culture et à la langue française (Giacomo. 1975, 15). Ceci s'est souvent accompagné de diffusion de la religion catholique car souvent effectué par des religieux au siècle ou rivalisent catholiques et protestants. On peut aussi noter la progression

du français, alors qu'il est enseigné à l'école, y bousculant le monopole préalable du latin (Giacomo. 1975, 15)

Avant la révolution française la « Monarchie avait assez tôt veillé à ce que la langue du roi soit aussi celle de l'administration, de la justice et des notaires sur l'ensemble du territoire, sans se soucier de diffuser le français comme langue parlée dans les classes subalternes des provinces lointaines » (Martel. 2013, 271). La révolution française a changé profondément les choses car le gouvernement révolutionnaire s'intéresse à tous ses citoyens et non pas seulement ceux qui sont nécessaires au fonctionnement du gouvernement. L'idée qui en ressort est que « la cohabitation entre une langue commune, le français de l'État, et les langues des citoyens est perçue comme impossible » (Martel. 2013, 271).

Bien que les projets révolutionnaires de changer les écoles et l'éducation des français fussent bien dans l'esprit de la révolution, « ils n'ont pas connu d'application réelle, faute de temps et de moyens humains et financiers » (Martel. 2013, 272). Cela peut s'expliquer par l'urgence d'autres projets et événements durant cette période comme la guerre contre les nations européennes ennemis de la révolution, l'établissement de nouvelles institutions (Martel. 2013, 272) et l'établissement de l'ordre public au niveau national. Le problème majeur de la mise en application des idées révolutionnaires pour l'imposition du français aux citoyens était simplement de nature financière et humaine (Martel. 2013, 272). L'intention de franciser les contrées où les « patois » ou les langues minoritaires sont utilisées par le peuple, n'est vraisemblablement pas seulement due à la pure idéologie de l'unité nationale ou le transfert des idées des lumières :

« Ce rapport [présenté par Barère au nom du comité de salut public en 1794] débouche sur un décret prévoyant l'installation d'instituteurs chargés de diffuser la langue française dans les départements de la Bretagne et de l'Alsace, au Pays basque, en Corse, dans les Pyrénées-Orientales et dans les Alpes-Maritimes. À Grégoire, qui objecte que la question de la langue se pose dans bien d'autres départements, Barère répond que l'urgence concerne des départements frontaliers où la différence de langue favorise les menées des puissances voisines ou de l'Église. Ce qui indique bien que pour le Comité [de salut public] il s'agit d'une mesure de nature fondamentalement plus policière que linguistique » (Martel. 2013, 275).

La Flandre française ne fait pas partie de la liste des régions à franciser, alors que durant les guerres suivant la révolution française, les provinces-unies ainsi que les Pays-Bas autrichiens

sont de potentiels ennemis de la nation française. Cela pourrait s'expliquer par l'importance moindre de la population néerlandophone comparée aux français germanophones, par exemple. Un exemple de l'attitude qu'entretenaient beaucoup de révolutionnaires était que le français était la seule langue à pouvoir exprimer la liberté, les autres langues en étant inaptes et les « patois » étant liées au féodalisme (Martel. 2013, 275). Ainsi, les langues minoritaires en France, qui sont aussi présentes dans les autres pays européens sont soupçonnées d'être une source de ralliement aux autres nations européennes en plus d'être idéologiquement incompatibles avec les idées de la révolution. Les « patois » sont vus par le gouvernement révolutionnaire comme une entrave au bon fonctionnement national car il conduit à une communication difficile entre le gouvernement et les citoyens. C'est pour cette raison que les « patois » sont des réminiscences du système féodal car ils supportent l'idée que seuls les locaux peuvent gouverner les régions.

« D'un côté il est tout à fait clair que la Révolution lance le processus qui, à terme, aboutit à la marginalisation puis à l'effacement des langues parlées sur le territoire français. À partir du moment où il est décidé que la libération du peuple passe par l'accès au français – ce qui débouche sur la démocratisation de la société française – mais aussi que le français doit remplacer totalement tout ce qui lui préexistait, il ne manque plus que les outils qui permettront d'appliquer la décision : ce sera le travail des gouvernements qui se succéderont à partir de 1830. Dès lors que les révolutionnaires font de la question de la langue un marqueur dans le grand combat entre les Lumières et le despotisme, il est clair que, dans l'esprit de ceux qui, au fil des générations, vont finir de se détacher de la défense de l'Ancien Monde, le français devient le symbole de l'adhésion aux valeurs du progrès, tandis que le patois devient le stigmate de l'arriération » (Martel. 2013, 281)

L'idée du français qui émane de l'esprit de la Révolution française est que les idées de la révolution sont intimement liées à la langue, en occurrence le français. A titre de comparaison, on pourrait noter que cette notion d'unicité de la langue n'est pas étrangère aux religions qui, souvent, ont qualifié la langue à l'origine de leur fondation comme sainte et comme transmetteur de leurs messages divins. La langue n'est plus qu'un système qui permette la communication entre individus, c'est aussi l'outil préférentiel d'un message ou d'un autre. L'enjeu de l'éducation des français au français standard n'est pas seulement linguistique, il est politique et même idéologique parfois.

Alors que les quelques années sous l'empire napoléonien ne furent que la continuation des idées exprimées par les révolutionnaires en terme de politique linguistique, les années sous

la restauration (1815-1848) voit une politique similaire continuer en France, quoiqu'un peu moins militante :

« Cette mesure [création d'un enseignement primaire d'état basé sur des livres en français] était en accord avec la politique générale des nations modernes, pour lesquelles l'unité de langue est considérée comme un ciment important de l'ensemble national. Elle devait consolider les positions acquises par le français en France dans la période précédente, accentuer sa lutte contre les patois et les langues régionale » (Cohen. 1967, 251)

Dès lors qu'en 1850 la loi Falloux a été mise en application, la république se dota de l'apport des religieux dans l'éducation pour mieux alphabétiser la population et la franciser (Cohen. 1967, 277). Petit à petit, la France se donne de plus en plus les moyens de mettre en application sa volonté de s'unifier sous une seule langue. Le processus d'éducation au français va s'accélérer quand les lois de Jules Ferry sont passées dans les années 1880 (Moliner. 2013, 291). Ces lois ont rendus l'enseignement « gratuit, obligatoire, neutre et laïque » (Cohen. 1967, 277) mais ne purent que s'appliquer qu'au fur et à mesure que le gouvernement s'en donne les moyens et que même un demi-siècle plus tard, l'analphabétisme n'a pas complètement disparu car certaines familles les plus pauvres ne pouvaient pas se le permettre (Cohen. 1967, 279).

Quand on regarde la période entre la révolution française et la première guerre mondiale, on peut noter que les intentions n'ont jamais cessé d'être les mêmes. Le gouvernement français s'est au fur et à mesure donné les moyens de mettre en application les mesures d'éducation pour accélérer la connaissance du français sur l'ensemble du territoire et d'en faire reculer les « patois ». Il y a eu des voix pour faire reconnaître les droits des langues minoritaires mais le dossier des langues régionales était « trop empoisonné par le conflit entre l'État et le clergé » (Moliner. 2013, 292). Bien que la position de l'Église ne se soit jamais clairement prononcée en matière de politique linguistique (Hartweg & Kremnitz. 2013, 165) il y a eu souvent des curés et prêtres qui ont, par intérêt de communication avec leurs fidèles, voulu préserver les coutumes et langues des français vivant en province. Cela explique en partie que pendant la seconde partie du 19^{ème} siècle ainsi qu'au début du 20^{ème}, pendant lesquelles le conflit entre les autorités laïques du gouvernement et les cléricaux fit rage, les revendications régionalistes en terme d'éducation des langues n'eurent pu percer. Quand par exemple en « 1902, l'abbé Jules Lemire, député du Nord parlant le flamand, esprit indépendant prenant volontiers des positions démocrates et républicaines,

interpelle le gouvernement à propos du flamand à l'école publique. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, [...] lui réplique que « la langue nationale doit primer les autres » (Moliner. 2013, 292).

On pensa tout d'abord que l'éducation en français dans les écoles suffirait à ce que le français soit adopté par les écoliers. L'enquête de 1863 sur l'usage du français et des dialectes par le peuple et dans les écoles n'offre pas le résultat escompté (Escudé. 2013, 340). Le français y est appris, et les résultats montrent pourtant que le français n'est pas forcément maîtrisé à l'écrit et les langues régionales persistent dans nombre de régions (Escudé. 2013, 340). La volonté derrière l'enseignement du français dans toutes les écoles de France se traduit d'une volonté de n'avoir qu'une seule langue sur le territoire national. Cela veut dire que même si tout le monde parle le français en France, l'éducation des citoyens au français ne serait complète que si les français sont bilingues avec une langue régionale :

« La prise de conscience de cette diglossie, opposée à la matrice monolingue du pouvoir central, développe chez les cadres locaux une première prise de conscience politique : ainsi tel recteur de l'académie de Rennes souhaite en 1864 qu'on lui indique les moyens de « déraciner l'habitude de parler les patois » » (Escudé. 2013, 340).

On peut expliquer la faible progression du français de cette époque par une société qui est resté majoritairement rurale. La plupart des communications entre les gens des campagnes se font dans leurs langues natives, qui est passé de génération en génération. Les écoles qui apprennent le français aux enfants ne peuvent rivaliser avec les interactions sociales hors de l'école qui peuvent consister entièrement de communication dans la langue régionale. En plus de cela, jusque les années 1880, les écoliers ne sont pas légalement obligés de parler le français à l'école (Escudé. 2013, 340).

Après la défaite de 1870 contre l'Allemagne et le changement de gouvernement, certains changements vont s'opérer dans la manière d'apprendre le français. « La IIIe République a notamment pour objectif de galvaniser l'unité populaire autour du projet de renaissance nationale, de l'extraire d'une gangue rurale et religieuse. L'école sera l'un des outils privilégiés de cette politique » (Escudé. 2013, 340). En combinaison avec les lois Jules Ferry rendant l'école obligatoire et laïque, certaines mesures sont prises à l'école pour changer les mentalités sur les langues. Il y a des punitions pour ceux parlant « la mauvaise langue » avec système de dénonciation entre élèves (Escudé. 2013, 341). Ces langues régionales sont assez

systématiquement considérées comme inférieures et les écoliers trop peu francisés en font les frais. Étant donné que certaines langues sont considérées comme des patois et d'autres comme des langues partagées avec des étrangers, la question peut se poser sur une distinction entre le flamand et le picard quand il s'agit de les éradiquer dans les écoles :

XT : Donc à partir de la question de la politique française d'enseignement du français, comparée aux différentes langues minoritaires, comment ça s'est passée dans cette région ? Vous savez, parce que les enfants qui parlaient encore flamand, est-ce que c'était plutôt qu'on les punissait de parler le flamand, et si ils parlaient le picard ou le ch'ti, est-ce qu'il était aussi pénalisé ou alors c'était plutôt un laxisme ?

AD : Non. La

XT : La même chose ?

AD : Les deux s'est passés. Enfin, je n'y étais pas, mais bon les témoignages donne le même

XT : Donc c'était le standard ou rien

AD : Oui, oui. Oui, oui. Il n'y a aucune tolérance vis-à-vis de la variation linguistique interne ou externe en France, faut le savoir, et donc la stigmatisation porte autant sur les langues proches que moins proches

XT : D'accord

(Interview p. 126)

Cette politique et ce style pédagogique va se prolonger jusqu'à la seconde guerre mondiale et même jusque dans les années 1960 (Escudé. 2013, 341-343). L'après-guerre voit « le discours politique français [...] osciller entre des réflexes conditionnés impérialistes et monolithiques et une politique de contrat – décentralisation interne, aménagement européen » (Escudé. 2013, 343). On pourrait croire que la politique en termes d'enseignement change avec la Loi Deixonne, ou loi relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux, qui pour la première fois autorise l'apprentissage de quelques langues régionales. Pourtant, cette reconnaissance pour les langues locales discriminatoire envers les langues reconnues montre que l'enseignement à partir des années 1950 est dans la prolongation des idées héritées de la révolution française :

« C'est dans la foulée de la Libération que les trois premiers projets de loi en faveur de l'enseignement du basque, du breton et du catalan, qui aboutiront à la Loi Deixonne, sont déposées par les groupes communistes à l'Assemblée et au conseil de la République. L'occitan sera ajouté par la suite. En revanche, l'absence de dispositions au sujet des langues régionales d'Alsace-Lorraine, de Corse et de Flandre doit s'expliquer à la fois par la crainte d'encourager l'« irrédentisme » et par la doctrine, implicite ou explicite, des langues « allogènes » : ces trois langues étaient considérées comme des patois des trois langues enseignées au titre de langue vivantes étrangères (allemand, italien, néerlandais),

sur ce point, la loi était en parfait accord avec l'idéologie couramment admise » (Giacomo. 1975, 22-23).

Depuis la loi Deixonne et son application, des efforts notables ont été faits pour la reconnaissance et la transmission des langues régionales. Ils émanent souvent de militants pour les langues régionales et pas de ceux qui font les lois, qui semblent endiguer le débat avec des idées préconçues:

« Cette idéologie [unilinguiste de la France] freine toute tentative (sincère ou non) de donner une vraie existence juridique aux langues régionales de France. Les propos du fameux rapport de l'abbé Grégoire (1794) resurgissent chaque fois que le débat sur les langues régionales se rouvre : les langues régionales sont des vestiges, du folklore, de l'ignorance et l'affaire de gens suspects d'antirépublicanisme face au français qui est la langue de la modernité, de la science, de l'ouverture, du progrès de la nation : *la* langue de la République, comme l'affirme par ailleurs la Constitution en son article 2 depuis 1992 » (Garabato. 2013, 321).

Toutes les concessions et efforts de reconnaissance pour les langues régionales semblent être des demi-mesures qui ne contredisent pas la volonté idéologique d'unifier le pays sous une seule langue. Si les pouvoirs centraux n'ont pas la conviction de l'utilité, ou même du patrimoine des langues locales, en terme d'éducation, cela peut se faire sentir du fait qu'aucune des mesures prises en faveur des langues régionales ne vont menacer l'idéologie décrite par Garabato. En effet, la loi Deixonne date de 1951 et son application effective vit le jour à partir des années 1960 et la loi Haby en 1975 rend possible l'étude des langues régionales tout au long de la scolarité. Cependant, le contexte d'après-guerre voit les langues régionales perdre de leurs usages de manière très nette, spécialement due à la non-transmission de ces langues d'une génération à l'autre (Garabato. 2013, 321). Ainsi l'effort de reconnaissance de l'État français envers ses langues régionales advient trop tard pour des langues déjà en voie de n'être plus utilisées. On est en droit de se poser la question si les lois Deixonne et Haby ne sont pas de mauvaise foi à moins que les représentants de la France éprouvaient un réel souci de maintien d'un patrimoine linguistique. C'est surtout du côté juridique que l'inégalité entre les langues régionales de France et le français se fait le plus ressentir : « l'enseignement *en* langue régionale a du mal à se faire accepter au sein du système public : des limitations récentes ont insisté sur l'impossibilité juridique d'une vraie « parité » entre les langues régionales et *la* langue de la république » (Garabato. 2013, 323). La distinction de langue de la république s'est imposée en 1992 (Garabato. 2013, 323),

renforçant encore un peu plus le statut du français en France. On peut y voir une confirmation dans la loi de 1994 posant « le principe que la langue française est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics » (Garabato. 2013, 323). On pourra noter que Bernard Cerquiglini fit un rapport sur les langues de France, publié en 1999, recensant un total de 75 langues en France, ce qui pousse la France à s'engager à procurer les moyens pour que ses langues régionales puissent être enseignées et diffusées (Garabato. 2013, 329-330). Or, la France ne ratifie pas la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et le poids de l'idéologie unilinguiste reste très présent malgré les multiples demandes pour plus de moyens et de reconnaissances pour les différentes langues de France (Garabato. 2013, 330-336).

Depuis la révolution française, l'idéologie consistant à vouloir faire des français un peuple uni par la langue française n'a jamais vraiment disparu. Les différents régimes politiques du 19^{ème} et 20^{ème} siècle ont eu un rôle important dans la politique linguistique de la France. Lors de la restauration, la Monarchie a freiné quelque peu les idées d'impérialisme linguistique qui dominaient la révolution française et le premier Empire. Mais les régimes successifs vont voir la politique rejoindre progressivement les idéaux de la Révolution française en se donnant les moyens de les appliquer. C'est la III^e république qui se veut la plus militante avec les lois Jules Ferry, rendant la politique d'éducation pertinente pour tous les français, tout en traçant de grandes directives telle la laïcité ou l'école obligatoire et gratuite. Avec la société qui se démocratise, c'est aussi la société civile qui a son mot à dire. Les partisans des langues régionales se sont lentement fait entendre même s'il y n'a souvent aucun effet sur la politique menée par la France en termes d'éducation et envers les « patois ». L'esprit de la révolution et surtout l'idée que la langue est le ciment de la nation n'a jamais vraiment disparu de la politique française quel qu'en soient les régimes. Malgré des efforts pour la reconnaissance des langues régionales à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les mesures prises dans le sens des langues régionales n'ont jamais eu d'effet à contredire l'homogénéisation de la langue en France. Cette volonté politique d'un unilinguisme s'est vue dans les dernières décennies être contestée à la fois de l'intérieur par les citoyens eux-mêmes et de l'extérieur par l'union européenne pour la reconnaissance, les droits et la protection des langues régionales et minoritaires. La politique semble petit à petit jouer un rôle moindre dans l'espace linguistique avec l'arrivée des médias de masse et les moyens de

communication nouvelles. Bien que difficile à expliquer, le phénomène de la non-transmission des langues régionales d'une génération à l'autre après la deuxième guerre mondiale est vraisemblablement l'un des événements décisifs pour l'existence ou non des langues régionales en France. Le flamand semble avoir eu comme le picard et les autres langues d'oïl très peu de reconnaissance comparée aux autres langues régionales :

XT : et maintenant, il y a certain support des langues locales comme le breton, l'occitan, un petit peu peut-être pour le flamand.

RN : Très peu, je pense.

XT : Très peu de reconnaissance [...]

(Interview p.158)

Le picard est vécu d'une manière un peu différente du flamand, aussi peut-être à cause du rapprochement linguistique entre les langues d'oïl, donc entre le picard et le français standard : « Il n'en va pas de même pour les variétés d'oïl [en termes d'enseignement et de reconnaissance comparée à d'autres langues régionales], plus discrètes, plus modestes, profondément vécues en diglossie, et dont aucune ne demande la coofficialité et n'a de militants armés » (Cerquiglini. 2003, 145).

Il y a quelques autres aspects qui ont fait cette politique d'éducation possible. Tout d'abord, c'est certainement la révolution industrielle qui a permis économiquement une éducation à tous les enfants, car les enfants furent essentiels à l'économie agricole préindustrielle. Même au 19^{ème} et 20^{ème} siècle, le système éducatif a dû s'adapter aux besoins de la vie paysanne et les familles les plus pauvres ont souvent été excusées. La révolution industrielle a aussi changé le rapport démographique entre la ville et la campagne, les français devenant plus citadins, la scolarisation est rendue plus facile et l'importance d'une langue commune pour la communication s'accrut.

L'éducation nationale a certainement un rôle important dans l'attitude des citoyens à utiliser une langue ou une autre dans les lieux public et en privé. Il ne faut néanmoins pas sous-estimer l'influence considérable qu'ont les médias. Ces derniers semblent même pouvoir continuer le rôle d'homogénéisation que le système éducatif a commencé dès le 19^{ème} siècle :

XT : Est-ce que vous pensez que le ch'ti et le picard sont menacés par le français standard actuellement ?

AD : sont menacés ?

XT : Oui.

AD : Oui, très clairement, oui.

XT : Et quelles sont les causes principales de cela ?

AD : Voilà, comme partout ailleurs, c'est la standardisation linguistique, l'unification linguistique de la France qui est en train de s'achever. Elle est quasiment terminée maintenant.

XT : C'est à la fois l'éducation et à la fois les médias qui a causé cela ?

AD : Oui, maintenant c'est les médias, oui.

XT : Plus que l'éducation ?

AD : Ben, l'éducation, elle a fait son travail, c'est très clair que maintenant à l'école, on parle français, donc ça s'est fait, après non, c'est le rôle des médias qui est prépondérant maintenant.

(Interview p.130)

5. Les droits des langues minoritaires

En approchant le sujet du flamand et du picard qui sont considérés comme langues minoritaires régionales en France, il est pertinent de savoir quels sont les droits des locuteurs de langues minoritaires dans le « pays des droits de l'Homme ». Durant la rédaction de la déclaration universelle des droits de l'Homme pour les nations unies, on s'est contenté de comprendre que les droits des membres de minorités linguistiques étaient compris dans la notion des droits et libertés protégés par l'article 2 (de Varennnes. 1996, 33). L'aspect linguistique est souvent considéré comme un component de la liberté d'expression, qui à son tour est liée à la liberté d'accès à la langue (de Varennnes. 1996, 33). Bien évidemment, la révolution française avec ses droits de l'Homme n'a pas apporté les libertés linguistiques au 18^{ème} et 19^{ème} siècle. Au contraire, la notion d'égalité voulait dire en pratique que chaque français devait parler le français pour être égal. Loin des droits de l'Homme fut l'idée d'éradiquer les langues minoritaires, ce qui fut pourtant longtemps pratiqué dans les écoles et la vie publique car ces langues minoritaires étaient considérés comme incompatibles ou antipathiques à la révolution. Quand bien même une société est basée sur le respect des droits de l'Homme, comme en France, il demeure difficile de distinguer entre la liberté d'expression comme le droit d'être libre de l'intervention de l'état dans ce qui relève du privé et les situations concernant les services de l'état ou les relations entre l'état et l'individu (de Varennnes. 1996, 53). Les droits des locuteurs d'une langue

minoritaire ne voient que de réelles améliorations en termes de droits que lorsque les institutions nationales apportent des solutions. On verra succinctement par quelles mesures la France protège les droits linguistiques de ces citoyens.

Comme vu précédemment, la politique française sur la question de la langue s'est donnée comme but de faire de tous les français des francophones, cela depuis la révolution française. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale environ, la politique linguistique va à l'encontre du droit des locuteurs à utiliser leur langue et à l'apprendre. Quand la Loi Deixonne voit le jour en France, en 1951, l'accès limité aux langues minoritaires et une prohibition similaire à la période précédente signifie que la situation ne change quasiment pas (Woehrling. 2013, 77). Il faudra attendre 1975 pour voir un changement dans la juridiction française au niveau des langues. C'est à partir de cette loi que l'enseignement des langues régionales est admis tout au long de la scolarité (Woehrling. 2013, 80) : « Cette formulation, beaucoup plus large que celle de la loi Deixonne, a permis de développer enfin un véritable enseignement des langues régionales à partir de 1982, avec la parution de la circulaire Savary » (Woehrling. 2013, 80). Alors que des mesures sont prises à l'égard des langues régionales, les gouvernements français successifs réaffirment le statut unique de la langue française pour les institutions de la république.

La position de la France envers ses langues régionales et minoritaires se fait plus claire avec la manière dont elle aborde la question de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette dernière se donne la mission de protéger et de favoriser ces langues. La France signe la Charte en 1999 (Garabato. 2013, 329), mais ne la ratifie pas. Certains politiques ont fait des promesses à l'égard des langues régionales mais souvent ne les ont pas suivies par des actes (Woehrling. 2013, 86). La France depuis la deuxième partie du 20^{ème} siècle n'est plus hostile à ses langues régionales, ne désirant plus leurs disparitions immédiates. La France, qui affirme fort que le français est la langue de la république, ne produit pas autant d'effort que ses voisins européens pour protéger les langues régionales et minoritaires sur son territoire:

« Alors que depuis une trentaine d'années un effort général est entrepris par les différents pays européens pour sauvegarder les langues européennes moins répandues et pour donner un statut aux langues régionales, la France s'est placée à contre-courant de cette

évolution et figure désormais parmi les pays dont le droit est le plus négatif par rapport aux langues régionales » (Woehrling. 2013, 86).

Malheureusement pour les langues telles que le flamand, très peu d'efforts sont faits de la part de l'éducation nationale pour leur apprentissage. Le flamand peut être appris en tant qu'initiation dans le primaire et n'affecte qu'une centaine d'élèves environ (Escudé. 2013, 350). Le picard, bien qu'ayant plus de locuteurs que le flamand en France n'est pas appris dans les écoles des régions concernées, et ne vient au contact des écoliers que par le biais d'activités culturelles, à la périphérie du contenu officiel de l'éducation scolaire¹⁴.

6. Le concept de diglossie

Le concept de diglossie est un terme provenant de la sociolinguistique car elle prend en compte l'aspect sociologique dans un phénomène linguistique. Cet aspect sociologique est le plus souvent la conséquence d'une situation politique. On a vu précédemment comment la politique linguistique de la France a pu influencer la carte linguistique à l'intérieur du territoire français. C'est parce que l'aspect linguistique est inévitablement lié à l'aspect politique que la notion de diglossie s'est développée pour décrire les relations entre différentes langues et variétés de langue.

Ferguson¹⁵ a proposé en 1959 la distinction binaire d'une variété haute et une variété basse d'une langue de manière que ces variétés ont des fonctions strictement complémentaires (Saxena. 2014, 92). Fishman¹⁶ élargit la définition classique de diglossie de Ferguson en incluant les cas où deux langues différentes sont présentes dans une société bilingue (Saxena. 2014, 92). La distribution des différentes langues dans la société reflète là aussi une complémentarité dans les fonctions respectives dans lesquelles ces langues sont utilisées (Saxena. 2014, 92). Un des problèmes de la description de Fishman de la situation diglossique est que cette dernière est plutôt comprise comme inhérent d'un ajustement structurel naturel d'un processus d'évolution que le résultat d'un conflit interne (Saxena. 2014, 92-93).

¹⁴ Source : « Le picard, langue d'oïl » Université de Picardie Jules Verne : https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/picard_pour_catalan_3_cle46265f.pdf (p.5)

¹⁵ Ferguson, Charles, Albert. 1959. « Diglossia ». *Word* 15. 325-340.

¹⁶ Fishman, Joshua. 1967. « Bilingualism with and without diglossia : diglossia with and without bilingualism ». *Journal of social issues* 23. 29-38.

En ce qui concerne le picard, la diglossie concerne plutôt un phénomène comme celui décrit par Ferguson puisque le picard en tant que langue d'oïl, tout comme le français, peut être considéré comme une variété de la même langue. La question peut bien-sûr se poser si le picard doit être considéré comme langue à part du français, le flamand fait décidément figure de langue différente que le français en appartenant à la famille des langues germaniques. La diglossie qui existe ou plutôt qui existait entre le flamand et le français en Flandre française rentre dans la définition de diglossie comme exprimée par Fishman. Ce concept de diglossie s'applique très bien dans la région en question car le français, en tant que langue du pouvoir central et de prestige a été utilisé dans les fonctions administratives, éducatives ainsi que les classes plus riches de la société. On peut en dire de même pour le picard, qui, comme le flamand, fut utilisé bien plus largement dans les zones rurales ainsi que les classes populaires dans des activités tels que l'industrie et le commerce.

Les définitions respectives de diglossie de Ferguson et de Fishman ont beau pouvoir très bien décrire certaines situations, celle de la France et de la Flandre française est un peu différente. La diglossie entre le français, le flamand et le picard qui y est ou était présente n'est pas la conséquence d'un état pacifique. Bien qu'il soit vrai que certaines parties des flamingants et des locuteurs du picard ont adopté le français de plein gré, la grande majorité de la population de la région s'est vue imposer le français. Il est vrai que pendant la période de diglossie équilibrée les tâches différentes de la société vont se répartir entre les deux ou trois langues présentes, mais cette complémentarité n'est pourtant ni pacifique ni durable. Les preuves sont les mesures prises pour imposer le français à toutes les couches de la société française dès le 19^{ème} siècle et le recul des langues régionales qui en résultent.

A cause de ces lacunes dans les définitions de diglossie provenant de Fishman et Ferguson, l'aspect critique peut y être ajouté pour faire part de la notion de volonté ou de pouvoir qui s'installe derrière le phénomène de diglossie (Saxena. 2014, 93-94). Une autre notion est ajoutée à la définition classique de diglossie par Saxena (2014, 94-95) qui rend compte de la situation actuelle dans laquelle beaucoup de pays se trouvent. Les possibilités qu'offrent la mondialisation, les échanges internationaux, l'accès aux télécommunications et à internet font que la volonté politique nationale peut être contrebalancée, voir menacée, par l'intérêt éprouvée pour l'anglais, principalement, qui est devenu langue internationale. Cette diglossie de style de vie étant différente de la notion classique de diglossie, les institutions

nationales ayant une importance moindre, rejoint l'idée de langue comme un capital linguistique (Saxena. 2014, 93). La mondialisation des échanges veut aussi dire que la répartition classique des langues ne sont plus les mêmes. Alors que dans un état diglossique classique les langues dominées se restreignaient encore aux activités de production et de commerce, il en est autrement dans une diglossie de style de vie. Comme souvent dans un contexte de mondialisation une diglossie de style de vie a pour conséquence que les langues dominées sont limitées aux usages familiers et privés.

7. Notions de superstrat, de substrat et d'adstrat

La Flandre française est dans une situation où historiquement au moins trois langues sont présentes, en comptant le flamand, le picard et le français. On pourrait y rajouter le néerlandais en tant que support graphique à la langue flamande. Le picard jouant un rôle moindre comparé au flamand ou au français, les notions de superstrat et de substrat sont susceptibles d'être appliquées à la situation linguistique de la région.

Les notions de superstrat, substrat et adstrat provenant de la sociolinguistique doivent tout d'abord être compris pour pouvoir être utilisé à bon escient.

« [...] das Substrat stellt dann die Lx der Sprechergemeinschaft dar, die sozial untergeordnet sind, das Superstrat die Ly der Sprechergemeinschaft, die sozial übergeordnet (dominant) ist, und ein Adstrat wäre der Einfluß einer Lz, deren Sprecher in keiner sozial (politisch, ökonomisch) klaren Position zu den Sprechern der Lx stehen (z.B. weil sie die Sprache eines geographisch benachbarten Volksstammes ist). Dabei wird angenommen, dass die Ergebnisse des Einflusses von Substraten einerseits und bei Super- und Adstraten andererseits identisch sein können. In der Tat zeigt sich jedoch, dass die Richtung des sprachlichen Einflusses von unmittelbarer Relevanz für das Ergebnis des Sprachkontakts ist und Sub- vs. Superstrat nicht bloß komplementäre (konverse) Ausdrücke für dasselbe sind.

Substrate setzen immer einen Sprachwechsel voraus: die Sprecher von Lx wechseln (oft im Laufe weniger Generationen) zu Ly als Primärsprache. Dadurch verändert sich die Struktur von Ly in anderer Art als dann, wenn Lx von seinem Super- oder Adstrat Ly nur durch „soziale Dominanz“ oder „nachbarschaftliche Beziehungen“ beeinflusst werden würde. Im letzteren Fall lässt sich allgemein von Entlehnung reden » (Wiemer. WS 2005/06, 6).

Cette notion de substrat est similaire à l'influence qu'a la langue natale sur la langue secondaire apprise à l'école (Winford. 2003, 16). Parfois cette influence de la langue natale voit des changements appliqués à la langue secondaire apprise dans toute la communauté linguistique, parfois l'influence de la langue natale est mesurée à des degrés très variés (Winford. 2003, 15). La situation linguistique de la Flandre française semble avoir le français

comme superstrat pour les flamands de France, ou langue d'apprentissage à l'école. Les quelques décennies avant l'idée de purisme linguistique émanant de la politique révolutionnaire on peut considérer que le picard aurait aussi pu jouer ce rôle de superstrat. Le flamand en tant que langue majoritairement maternelle de la population de la Flandre française alors que le français est la langue du gouvernement, la langue à apprendre et donc aussi langue d'adoption veut dire que le flamand fonctionna en tant que substrat dans le français parlé, le français standard étant le superstrat. Le picard, qui a pu avoir une influence moindre sur le français parlé dans la région, peut être considéré comme un adstrat au français étant parlé. Il est évident que ces notions de superstrat et de substrat sont essentielles dans une situation de contact et une situation impliquant la domination d'une langue sur une autre débouchant sur l'expansion de la langue du pouvoir.

La situation linguistique a changé depuis une centaine d'année. Alors qu'il y a encore un siècle la majorité des habitants de la Flandre française avait le flamand comme langue maternelle, de nos jours, il ne reste qu'une minorité des locuteurs de français qui ont pour langue maternelle le flamand. Avec une connaissance très faible du flamand, on ne peut plus considérer que le flamand joue le rôle de substrat dans le français de la région mais plutôt comme adstrat, tout comme le picard.

8. Politiques linguistiques en Europe : quelques exemples

En prenant en compte les politiques linguistiques qui s'appliquent en Europe, on serait en position de situer un peu mieux la politique linguistique de la France. Afin que les comparaisons soient justifiées, on analysera le cas du Royaume-Uni et de l'Allemagne qui sont toutes deux de grandes nations européennes comme la France. On ajoutera aussi le cas de l'union soviétique qui est tout aussi intéressant, bien qu'il ne soit plus d'actualité.

Le dictionnaire de la langue allemande « Duden » qui fut écrit vers la fin du 19^{ème} siècle est l'élément central dans le travail sur la langue allemande et l'acceptation d'une langue standard. Il recouvre plusieurs aspects de la langue allemande et sert comme œuvre de référence de celle-ci (Wermke. 1998, 14). Ce dictionnaire a bien sûr son importance dans l'exportation de la langue allemande, comme elle est décrite, mais est constitué plutôt de suggestions que de prescriptions (Wermke. 1998, 22). L'absence d'une académie de la langue allemande se fait sentir dans la faible culture sur la langue allemande (Greule. 1998,

33). L'Allemagne veut se détacher de la politique linguistique forte et centralisée, comme elle a pu être vécue dans l'Allemagne de l'Est, et les régionalismes se défendent assez bien face à la standardisation grandissante (Greule. 1998, 33). La décentralisation politique de l'Allemagne semble ainsi coïncider avec la diversité linguistique de l'allemand en Allemagne. Il faut aussi noter que l'Allemagne est constituée dans sa quasi-totalité de régions germanophones et ne connaît donc pas de diversité linguistique aussi forte que connaît la France. Les médias allemands, telles que la télévision et la radio servent d'outils à ce que la langue standard sert de langue commune à la communication en Allemagne (Greule. 1998, 34). Cela veut dire que dans le cas de l'Allemagne, il n'y a pas une nécessité communicative très grande à voir le pays s'unifier linguistiquement puisque les allemands des différentes régions peuvent sans trop d'efforts se comprendre les uns les autres.

Contrairement au traitement de la langue allemande en Allemagne, la langue anglaise n'est pas vue de la même manière en Grande-Bretagne. Les termes qui décrivent l'entretien de la langue ou la culture linguistique n'ont pas d'équivalent dans la terminologie linguistique anglaise (Lampert. 1998, 37). Contrairement à la France, l'Angleterre ne s'est pas dotée d'académie de la langue pour pourvoir à des changements nécessaires de l'anglais. Le concept de l'usage, qui est le terme le plus proche d'entretien de la langue, n'apparaît qu'à partir du 17^{ème} siècle (Lampert. 1998, 40). Les discussions autour de la langue sont apparues à cause de l'importation notable de mots d'origine latine, italienne ou française pour enrichir la langue vernaculaire de la Grande-Bretagne (Lampert. 1998, 40). Après une période où on a essayé d'enrichir la langue anglaise, le mouvement pour l'usage simple de l'anglais est plus actuel et il faut dire que toute sorte de campagne en Grande-Bretagne tend à être initiée par les activistes plutôt que les représentants politiques (Lampert. 1998, 42). Graduellement, le Royaume-Uni semble se faire à l'idée d'avoir une certaine fixation de la langue vers un standard afin de rehausser le niveau linguistique des élèves britanniques (Lampert. 1998, 57). La question de la langue standard est à mettre dans le contexte de la mondialisation grandissante, car l'anglais britannique et l'anglais américain, qui sont souvent considérés comme les deux principaux standards de la langue anglaise, se voient concurrencés par l'émergence d'autres standards d'anglais venant de pays anglophones, par exemple (Lampert. 1998, 59). Ainsi, la culture et la politique du Royaume-Uni, qui s'est si souvent opposée à celle de la France, que ce soit par esprit pragmatique ou démocratique (voir

Lagarde. 2008, 112), semble graduellement voir l'intérêt de la standardisation de leur langue. Pourtant d'un point de vue plus large, les tentatives de standardisation de l'anglais pourraient ne pas avoir les effets escomptés alors que la langue anglaise semble plus que jamais ne plus appartenir qu'aux anglais.

Le dernier exemple apporté pour comparer la situation en France aux autres pays européens est celui de l'Union Soviétique. Cela fait certes plus de deux décennies que l'empire soviétique n'est plus, mais de nombreux pays européens en ont été affectés et l'U.R.S.S. semble être l'exemple le plus extrême de politique linguistique de l'histoire moderne :

« Peut-on concevoir une politique linguistique ? La réponse soviétique à cette question est incontestablement affirmative. Construire les fondements d'une telle politique est précisément la tâche principale assignée à la linguistique en U.R.S.S. Comment doit-on comprendre ce rapport du linguistique au politique ? Il nous semble que la politique linguistique soviétique actuelle (désormais abrégé P.L.S.) est non seulement concevable, rationalisable, mais encore cohérente à partir d'un *certain point de vue sur la langue*, point de vue qui, tout à la fois, permet et impose une « intervention » humaine consciente sur la langue. Dans le discours que la P.L.S. tient sur elle-même on trouve un corps de propositions sur l'objet-langue dont va découler logiquement toute une série de conséquences concernant l'action sur la langue » (Sériot. 1986, 119).

De manière simple, la politique linguistique soviétique est nettement la plus forte parmi les politiques des nations européennes pris pour exemple. Cette politique linguistique est très forte parce que la politique qui y est menée est forte et les implications se ressentent jusque dans la linguistique, où l'idéologie communiste se voit appliquée dans les sciences de la langue. Ainsi, les théories issues de la conception marxiste-léniniste prime sur les théories de linguistes renommés, tel que de Saussure (Sériot. 1986, 123).

L'ampleur de l'idéologie communiste dans les sciences du langage montre que la politique soviétique linguistique n'est pas sans contradictions. Alors que la Politique Linguistique Soviétique s'accorde à dire que la langue est vue comme un instrument servant à communiquer et que les gens peuvent agir sur elle pour l'adapter à leurs besoins, la contradiction est que la langue russe est prescrite (Sériot. 1986, 122-125). Il y a en effet une argumentation pour la supériorité de la langue russe en étant soi-disant plus riche et plus réfléchissante que les autres langues (Sériot. 1986, 125-127). Avec une telle politique menée au niveau de la langue dans l'union soviétique, la discussion de la politique menée mène

inévitablement à l'idéologie qui en est la force motrice. Il est difficile de ne pas mentionner les problèmes que cela entraîne : « un dernier paradoxe fascine, peut-être encore plus dans la P.L.S. C'est que cette « politique », cette « intervention » est menée par et au nom de l'Homme » (Sériot. 1986, 153). Dans ces circonstances la politique en U.R.S.S. est plus importante que la linguistique, et les fonctions de la langue sont moins importantes que ce qu'elles sont censées être, d'après la politique linguistique soviétique. Avec cette politique sur la langue russe, l'union soviétique semble être sur les mêmes pas que les idéaux de la révolution française, quoique la surpassant en terme de purisme linguistique et de « supériorité » sur les autres langues.

En combinant les exemples de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Union Soviétique, on peut voir que la France figure parmi les nations les plus interventionnistes en ce qui concerne l'usage de la langue. Il y a bien sûr plusieurs aspects pris en compte par les politiques linguistiques, certains sont issus d'une bonne volonté en voulant améliorer l'apprentissage de la langue en s'attaquant aux problèmes de cette langue. D'autres politiques sont clairement plus stratégiques que linguistes, comme l'idée puriste de ne voir qu'une seule langue dominer par l'argumentation de supériorité de cette langue sur les autres. Sur l'échelle des nations les moins interventionnistes, la Grande-Bretagne figure au premier rang en Europe. La France se situe à l'autre extrême en favorisant une implication politique dans les affaires linguistiques et l'Allemagne se situe quelque part entre ces deux modèles.

II Tentative de réponse à la question flamande

Dans cette deuxième partie, il s'agira d'apporter des réponses aux questions de recherche de ce travail qui sont : Quelle variété du français est majoritaire dans la région, le picard ou le français standard ? Peut-on trouver encore des traces de flamand dans le français utilisé ? Comment s'est effectuée la francisation de la région ? Quel futur linguistique pour la région ? Les parties qui suivent contribuent à apporter une réponse à ces questions bien qu'elles ne visent pas exclusivement à répondre à une des questions de recherche. Alors, on essaiera de répondre à la question du français utilisé en Flandre française et donc quelle place y occupe le picard. En analysant le contact linguistique entre le flamand, le français et le picard, on s'efforcera de trouver les traces de flamand dans le français local. On peut se demander ce qui demeure de l'identité régionale dans le contexte du changement linguistique qui s'opère en Flandre. On tentera ensuite d'établir une liste des éléments ayant contribué à la francisation de la Flandre, ne laissant pas de côté le rôle de l'anglais. Pour compléter, on essaiera d'apporter des éléments de réponses à ce que le futur réserve à la Flandre française en termes de langue, en regardant les efforts nécessaires pour garder une langue en vie, la réception du flamand et du picard comme langue ou variété, les tendances et projections futures pour la région ainsi que des comparaisons à d'autres situations linguistiques.

1. Français standard ou picard ?

On peut rappeler que le picard et le français standard sont tellement proche linguistiquement que l'on a souvent considéré le picard, ainsi que d'autres langues d'oïl, comme du français, mais un français dégradé :

« Plus que d'autres, les variations et variétés d'oïl ont souffert de cet amalgame [variations vu comme des patois]. Jugées à juste titre (relativement) proches les unes des autres, elles ont été et souvent vécues et qualifiées de formes dégradées du français, français corrompu au XVIIIe siècle, écorché, déformé, voire abrégé, raccourci ou allongé aujourd'hui » (Cerquiglini. 2003, 138).

Cette interprétation du picard comme patois montre aussi qu'il y a souvent un manque de conscience collective pour la variété parlée, que ce soit de la part des locuteurs de français standard ou locuteurs du picard. De même que la variété locale du picard, qui est le « chtimi » dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui n'est pour beaucoup de

ses locuteurs pas rapprochée au picard de Picardie ou de Belgique, montre que la langue régionale n'a souvent pas une reconnaissance de sa langue parlée. Bien sûr, les variations d'une langue sont à placer sur un continuum et les niveaux de démarcations sont plus ou moins aléatoires d'un contexte linguistique à un autre. Ainsi, la comparaison entre le flamand comme variation du néerlandais et le picard comme variation du français standard ne traduit pas les différentes distances linguistiques et le niveau de prise de conscience qu'ont les locuteurs pour leurs langues. La faible prise de conscience du picard par ses locuteurs est sans doute liée à la nature centralisée du pouvoir français qui ne laisse pas beaucoup de place à une appartenance régionale forte, contrairement à la Flandre.

La sortie du film *Bienvenue chez les Ch'tis* en 2008 montra l'importance des médias dans la prise de conscience d'une identité linguistique régionale en France. Le film offre le contraste d'un français du sud de la France qui vient vivre dans la région du Nord pour démontrer que la France n'est pas si homogène linguistiquement. *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008) a eu un grand écho en France car il est à ce jour le film français ayant réalisé le plus grand nombre d'entrées à sa sortie au cinéma. Le film ne se focalise pas exclusivement sur des questions linguistiques, mais les caractéristiques de la langue régionale sont très fortement mises en avant. Monsieur Dawson donne son avis sur ce que ce film a pu apporter et donne quelques détails expliquant en quoi le film est parfois fautif :

XT : D'accord, donc vous avez vu certainement le film *Bienvenue chez les Ch'tis*, comment vous prenez le message linguistique du film?

AD : Ben ça été très ambiguë, [...] elle a été ambiguë puisque d'une part ça a permis de, d'attirer l'attention sur la variation linguistique en France et sur l'existence des langues régionales. D'un autre côté, l'image du picard qui a été véhiculée est extrêmement caricaturale, avec une forme très dégradée du picard, qui a été présentée, le but étant ... d'être compris. des francophones, voilà, il n'y a qu'un moment dans le film où le picard apparaît dans une forme pure entre guillemets, c'est la courte scène où un vieux monsieur vient au bureau de poste et rencontre le directeur du bureau parce que, vous voyez cette scène ?

XT : Oui.

AD : Voilà, et le directeur ne comprend rien. Et là au contraire, il y a un picard très riche qui est utilisée.

(Interview p.127-128)

J'ai pu moi-même témoigner de la grande ferveur qu'il y a eu dans la région pour ce film et que beaucoup de locuteurs de français de la région se sont rendus compte de la nature

régionale de la langue qu'ils utilisaient. Cela veut dire qu'il y a aussi un mélange de picard et de français dans le « français standard ». J'ajoute ici une autre note personnelle pour illustrer ce mélange entre français et picard inconscient. Pendant mes études en licence d'anglais à l'université Charles de Gaulle de Lille 3, une des professeurs de traduction nous sensibilisa sur l'importance de ne pas traduire en français avec des expressions typiquement locales ou régionales mais plutôt avec des mots et surtout des expressions plus standard. Cela fut pour moi une nouvelle prise de conscience de la présence d'expressions régionales dans la langue que j'utilisais et que je pensais être le français standard. Cela veut dire que *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008) ne fut pas seulement pertinent pour les locuteurs de picard, ni pour les locuteurs de français comme moi de la région, mais pour une grande partie de la population française qui se trouve dans une situation linguistique similaire où la langue locale porte une signification importante, même si cela n'est pas exprimé ouvertement.

Un des gros problèmes du film, malgré ses qualités indéniables, est le choix géographique du film dans la région. Le film se situe principalement à Bergues, en plein territoire de la Flandre française. Les gens de la ville sont caractérisés par le picard ou le chtimi qu'ils parlent. Or, comme nous allons le voir, la situation présentée dans le film ne représente pas du tout la réalité linguistique de la région :

XT : [...]. Est-ce que vous avez été étonné qu'il y a eu aucune mention du flamand dans une région qui était flamingante auparavant ?

AD : Oui, oui, c'était tout à fait une erreur factuelle du film, bien sûr. C'est une erreur du film. C'est-à-dire que Dany Boon a situé son film en Flandre, où c'est une zone où le picard n'a pas sa place.

XT : Vous pensez que c'est intentionné ?

AD : Non, c'est une erreur. C'est une méconnaissance de la situation linguistique locale.

(Interview p.128)

Un autre problème de ce type de film qui se donne la mission entre autre de présenter une langue locale en faisant le plus de contraste possible, car le picard et le français standard sont linguistiquement proches, est la caricature qui peut être faite de cette langue. Par ailleurs, la dénomination de « ch'ti » donne bien sûr l'impression que cette langue locale est distincte ou suffisamment différente pour avoir une délimitation propre avec le picard. Or les caractéristiques distinctes du chtimi ne justifie pas une distinction avec le picard : « Faut-il donc répéter, au risque de lasser, que le « ch'ti », c'est du picard, et réciproquement ? Que

c'est juste une question de dénomination, deux manières différentes de désigner la même langue ? » (Dawson. 2006).

S'il on veut savoir si on a à faire à du picard ou à du français standard, il faut tout d'abord savoir ce qui les distingue. Dawson a listé les différences les plus marquantes qu'il y a entre le picard et le français standard et qui élèverait le picard au nom des langues par son système distinct sur plusieurs domaines :

XT : Si vous pouvez énoncer quels éléments principaux du ch'ti, marquant du ch'ti, comparée au français standard, ce serait quoi ?

AD : Ben, il y a des marqueurs linguistiques. Typiquement c'est le, la conservation du /k/ du groupe 'ca', /ka/ latin par rapport à la palatalisation en /ja/ du français. Un /ka/ en picard, un /ja/ en français. C'est le gros marqueur. Alors essentiel, alors, il y en a d'autres. Après vous avez des marqueurs lexicaux, il y en a quelques-uns, une 'cayelle' pour une chaise, une wassingé pour une serpillière, ou des choses comme ça. Et des marqueurs morphologiques comme les imparfaits en /o/ plutôt qu'en /e/. « je canto » « je chantais ». On a, voilà, en très gros trait, ça peut être ça, après vous allez en trouver d'autres dans le chtimi de poche ou dans le picard de poche. Ça peut pas se limiter à cela. Une langue, pour moi une langue a son système grammatical, son système phonologique, son système lexical qui ne sont pas réductibles au français.

(Interview p.129-130)

Maintenant, que la relation entre le français standard et le picard a été brièvement clarifié, on peut se pencher sur la question de la nature de la langue qui a remplacé le flamand en Flandre française. Parle-t-on le picard ou le français ? Voici la réponse que m'a apportée monsieur Dawson :

XT : Parle-t-on plutôt le français standard dans cette région ou plutôt le picard ou le ch'ti ?

AD : Alors, il me semble qu'il y a une connaissance de picard en plus de restes de flamand. On est plutôt dans une espèce de trilinguisme très déséquilibré. Ce serait plutôt avec une présence du picard à côté du français standard et du flamand côté [inaudible]. Ce qui me fait dire ça c'est que certains groupes, enfin certaines associations qui font du théâtre ou du spectacle en picard vont parfois dans les zones de tradition flamande et ont un public. Voilà, ce serait éventuellement intéressant aussi que vous les interrogiez. Je pense à des gens comme *la Compagnie du Reste ici* qui fait un très beau spectacle en picard, dans un bon picard, et qui récemment est intervenue au musée de Steenwerck, musée de tradition rurale de Steenwerck, c'est une ville en zone flamande. Alors ça serait intéressant de voir comment ils sont reçus.

XT : Donc quand on compare par-exemple, ces gens-là et les français de la métropole lilloise, il y a quand même beaucoup moins de picard qu'au pas-de Calais ou

AD : Oui, oui, probablement.

XT : Et donc le français aura plus percé là qu'à une autre région ?

AD : Alors, je ne connais pas du tout, encore une fois, je ne connais pas bien, il n'est pas exclus, faudrait explorer si le flamand en reculant n'a pas cédé la place à une diglossie française, euh, français-picard.

XT : Avec le français d'abord et le picard

AD : Français d'abord, picard ensuite, et le picard s'étant installé comme une variété minoritaire au français et donc pour aboutir à un trilinguisme déséquilibré, mais faudrait voir comment ça se passe, localement.

XT : Avec la hiérarchie français-picard-et néerlandais.

AD : De toute façon, oui, oui c'est ou français flamand picard, faut voir dans quel ordre ça s'est combiné.

(Interview p.126-127)

Par trilinguisme très déséquilibré, cela veut dire que si l'on veut simplifier une réponse à notre question de la langue utilisée dans la région, la réponse est nettement le français standard. Maintenant, ce qui est intéressant c'est que le picard est présent d'une manière ou d'une autre. En Flandre le picard n'est certainement pas parlé, mais il a pénétré l'oreille des flamands de France pour qu'il soit plus ou moins compris. Cela veut dire que contrairement à l'idée reçue par le film *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008) de Dany Boon, le picard ou le chtimi n'est majoritairement pas parlé en Flandre française. Le flamand ou plutôt ce qu'il en reste offre lui aussi un certain apport au type de français parlé en Flandre française. Ce trilinguisme très déséquilibré peut s'expliquer par le fait que le picard a progressé durant des siècles face à la langue flamande avec déjà une présence forte au-delà de la rivière Aa et le long de la côte. On sait aussi qu'au 16^{ème} siècle des colons picards sont venus peupler les bases militaires de Gravelines, Bourbourg et Dunkerque, ce qui a permis une présence picarde dans la région (Ryckebour. 2000, 86). L'influence du picard dans la région était bien plus forte que le français standard avant que la France n'introduise une éducation généralisée du français au détriment des langues régionales.

Le cœur de la Flandre a été francisé majoritairement par l'école en français, ainsi que toutes les institutions françaises qui ont poussé la population à se mettre au français. Ainsi, le français de la Flandre française est aussi susceptible d'être plus ou moins imprégné de picard en fonction de la proximité de la frontière historique entre le flamand et le picard.

Maintenant qu'une réponse et une explication ont été données à une des questions principales de ce travail, il faut clarifier qu'il ne s'agit pas d'une conclusion décisive car il ne

s'agit tout d'abord pas de résultats empiriques constatés sur la population en question mais d'une réponse basée à la fois sur certaines évidences relatées par certaines études et sur l'opinion et l'expérience d'experts. Cela veut dire que l'on peut se fier à une telle réponse, elle reste assez vague et on ne pourra pas discuter de l'ampleur du phénomène linguistique en question.

2. Un substrat de flamand ? Le contact entre le flamand, le français et le picard

On vient de voir que le français qui est présent en Flandre française est formé par une sorte de trilinguisme très déséquilibré où le flamand aurait encore sa place. On peut tout d'abord noter que le néerlandais ou le flamand, quoique faible, a une influence sur le français, et une influence plus importante sur le picard et sur la langue locale où le flamand était encore présent il y a un siècle :

« L'indice le plus frappant d'une influence linguistique, consécutive ou non à un contact direct entre langues, est bien sûr l'emprunt lexical. Les emprunts faits au néerlandais par le français sont assez bien décrits par Valkhoff¹⁷ (1931). Il montre que la voie la plus importante pour cette influence a été le commerce, très intense au Moyen Age entre le Nord de la France et les Pays-Bas méridionaux, surtout par la mer (Valkhoff 1931, 8-34), Guiraud (1968) souligne que les Pays-Bas sont avec l'Italie le principal foyer d'irradiation d'emprunts durant le haut Moyen Age. Les emprunts des dialectes du Nord de la France aux parlers germaniques limitrophes ont été présentés [...], avec des cartes et des commentaires, basés sur l'*Atlas linguistique de la France*¹⁸ de J. Gilliéron.

[...] Le recul du néerlandais dans le nord du Pas-de-Calais se vérifie dans la densité des lexèmes néerlandais recueillis dans Carton/Lebègue¹⁹ 1989. Plus la picardisation ou la francisation des localités est récente, plus on y trouve de lexèmes néerlandais [...] » (Callebaut ; Ryckeboer. 1997,1246).

Tout d'abord, on pourrait remarquer que l'influence qu'a le néerlandais sur le français en termes d'emprunt lexical s'est souvent opérée à travers la variante régionale du français qu'est le picard. Cette influence notable à travers le lexical néerlandophone en français s'est fait à travers le commerce, qui est d'une autre nature que celle d'une population qui passe d'une langue à une autre d'une génération à l'autre. Ainsi l'influence perceptible du

¹⁷ Valkhoff, Marius. 1931. « Étude sur les mots français d'origine néerlandaise ». Amersfoort : Valkhof.

¹⁸ Gilliéron, Jules. Edmont, Edmond. 1912. « Atlas linguistique de la France ». Paris : H. Champion.

¹⁹ Carton, Fernand. Lebègue, Maurice. 1989. Atlas linguistique et ethnographique Picard. Paris : Edition du Centre National de la Recherche Scientifique.

néerlandais sur le français au moyen-âge aura un type de lexique et aussi un usage différent comparé à l'influence du flamand en contact constant avec le français :

« Poulet²⁰ (1987, 366-367) mentionne par ailleurs que 37,5% du vocabulaire qu'elle a recueilli dans le triangle entre Calais, Saint-Omer et Gravelines (et qui est aussi en partie du français commun), est d'origine germanique. Pour ce qui des lexèmes proprement picards, 27,40% en seraient typiquement flamands ou néerlandais » (Callebaut ; Ryckeboer. 1997, 1246)

Le pourcentage de vocabulaire d'origine germanique présent dans le picard est considérablement plus élevé que dans le français standard. Le picard se voit devancé en influence lexicale néerlandophone par le français parlé au nord du Pas-de-Calais, c'est-à-dire une zone où le flamand n'est plus présent depuis quelques siècles. Cette présence historique du néerlandais dans cette région est reconnaissable par un nombre considérable de mots substrats néerlandais (Ryckeboer. 2000, 85). Il est facile de supposer qu'il y a une présence lexicale de flamand similaire ou plus importante même en Flandre française où le flamand est resté présent le plus longtemps. Avec le nombre de source pointant vers la même direction, il semble clair que le français utilisé en Flandre française est fortement imprégné de flamand :

XT : D'accord. Est-ce que vous savez si on peut dans le français de cette région-là si on peut encore trouver des traces de flamand dans le français qui est utilisée ?

AD : Oui.

XT : Oui?

AD : A ma connaissance, oui. Oui, oui.

(Interview p.126)

Ainsi, quand on voit l'influence qu'a le néerlandais sur le français standard, le picard et le français de la Flandre française, les données semblent indiquer que la proximité géographique joue un rôle primordial dans le lexical effectivement emprunté au néerlandais. Il est à noter que la proximité géographique ne suit pas une logique cartésienne de la géographie, car les mouvements maritimes ont visiblement joué un rôle très important ainsi que les grandes routes commerciales qui ont rendu les échanges de biens physiques et linguistiques possibles et plus faciles. Alors la question se pose si la situation relevée va subir des changements qui ne se révéleront qu'ultérieurement :

²⁰ Poulet, Denise. 1987. *Au contact du Picard et du Flamand : parlars du Calaisis et de l'Audomarois*. Lille : P.U.L.

XT : Alors il y a, je suppose qu'il y a un substrat de néerlandais dans le picard et dans le chtimi, est-ce que vous pensez que c'est possible que cela se perd ? Je me réfère aussi à un article qui dit que « Plus la picardisation ou la francisation des localités est récente plus on y trouve des lexèmes néerlandais ». Donc que c'est passé du néerlandais à une certaine bilinguisme entre français et un mélange de code-switching puis à un certain substrat néerlandais.

AD : Je ne crois pas.

XT : Il va rester ?

AD : Je ne crois pas. Je ne crois pas parce que je pense que le, on n'est pas dans un substrat mais dans un adstrat plutôt, néerlandais ou flamand ou germanique, et l'élément germanique dans le lexique on le trouve partout en picard, dans le pays de zone très éloignée des zones néerlandophones. Donc, je ne crois pas qu'il y ait eu une francisation, ou une picardisation progressive du néerlandais étonne. Avec des traces de néerlandais qui va rester, je n'y crois pas. Voilà.

(Interview p.131)

La logique ici est que puisque le picard, qui n'est plus en contact direct et intensif avec la population néerlandophone, a gardé une portion importante de lexical provenant du néerlandais, il en sera de même pour le français de la Flandre française. Le problème que Dawson semble aborder est la question du processus du passage du flamand au français. Dawson y voit un processus plutôt rapide d'une langue à l'autre. Le contraste entre la déclaration de Callebaut et Ryckeboer et celle de Dawson n'est peut-être pas incompatible. Selon qu'on analyse le comportement linguistique d'un individu ou de l'ensemble d'une population, le résultat ne sera pas forcément le même. J'émetts l'avis que bien que le comportement linguistique des individus soit plutôt rapide, lorsqu'on analyse de manière objective l'ensemble d'une population, le même processus de francisation en l'occurrence peut être observé à une vitesse plus lente. La réalité est souvent complexe et si l'on admet que suivant trois générations, la première parle le flamand, la deuxième le comprend mais ne le parle pas alors que la troisième ne le parle ni le comprend. La transition par la seconde génération peut sembler adoucie par le fait qu'elle garde certaines compétences alors que la langue la plus utilisée est le français.

3. Quelle identité régionale ?

La Flandre, comme il a été discuté plus tôt, a été en partie incorporée au royaume de France au début du 18^{ème} siècle. La langue du peuple, le flamand, langue germanique, n'est pas la langue des rois ou des gouvernements successifs de la France qu'est le français, langue

romane. Avec le possible manque d'identification à une gouvernance française, on pourrait se demander si la Flandre française éprouve une identité régionale, et si elle s'oppose à l'identité française. Les recherches sur l'identité ont montré qu'un individu ne peut obtenir une identité que s'il pense de lui-même comme objet (Mueller. 2009, 33). Ce processus n'est possible qu'avec l'aide des membres de la société, et la langue y joue un rôle central, car c'est à travers elle que l'on puisse s'envisager comme objet (Mueller. 2009, 33). Il est ainsi possible de penser que l'annexion de la Flandre française ait pu engendrer des réactions identitaires. La frontière, qui est souvent un symbole marquant pour les identités, est quasi-inexistante dans le cas franco-belge. Avant la Révolution française, il y avait encore une activité littéraire intense dans les compagnies de théâtres « Rederijkerskamers » et les chambres de la Flandre française continuèrent à participer à des concours aux Pays-Bas autrichien et vice-versa (Ryckeboer. 2002, 24). La frontière franco-belge, ne se basant pas sur une frontière naturelle, était facilement franchissable et souvent franchie. La réalité, au 19^{ème} et 20^{ème} siècle, est que la frontière n'intéressait pas les gens y vivant de part et d'autre, elle pouvait être simplement ignorée et traverser la frontière sans encombre était vu comme un droit, car ce fut toujours le cas (Baycroft. 2004, 73). Une preuve de cela en est le nombre de rues, chemins de fer et canaux traversant la frontière. On relate que dans bien des cas cette tolérance transfrontalière permit à la police et à la gendarmerie de respecter vaguement la frontière et de faire des arrestations de l'autre côté de la frontière (Baycroft. 2004, 74). La frontière était facilement franchissable, mais avait cependant pris une certaine importance. L'identité flamande en France semble s'être limitée aux sentiments et à des engagements civilisés, contrairement à d'autres régions de France où des mouvements armés se sont constitués pour renforcer les revendications régionales.

Au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, les contacts sociaux entre la population de la Flandre française et de la Flandre belge sont restés importants presque comme si la frontière n'avait pas existé, car les mariages transfrontaliers sont très importants (Baycroft. 2004, 74). Dans les années 1970, le nombre de mariages transfrontaliers a considérablement baissé, ce qui montre que la frontière a commencé à jouer le rôle de frein aux interactions sociales (Baycroft. 2004, 74). Si le nombre de mariages entre les flamands belges et les flamands de France est un outil de mesure de l'interaction sociale entre les deux communautés, cela montre aussi l'idée d'appartenance à une même identité régionale. On peut remarquer que

le faible nombre de mariages transfrontaliers dans les années 1970 est certainement en corrélation avec la forte chute de l'utilisation du flamand en Flandre française. L'institution du mariage se reposant sur la confiance entre les deux parties, la différence linguistique entre deux communautés est un argument important qui a pu jouer un rôle au déclin de mariages transfrontaliers après la deuxième guerre mondiale :

HR : [...]. Les belges, de notre côté de la frontière ont toujours considéré les français comme un peuple dans lequel on ne peut pas avoir beaucoup de confiance. Excusez-moi. (rires)

XT : Non, pas de problème. (rires)

HR : Et alors, ça c'est, comment est-ce qu'on dit en français, cette idée fixe négative

XT : ce préjugé ?

HR : s'est fixée sur la langue. « Il parle français, attention ». Tu seras *bedrogen* [escroqué], comment on dit ça. Voilà.

(Interview p.118)

Avec le changement linguistique soudain du flamand au français après la deuxième guerre mondiale, la question peut se poser si l'identité flamande se perd en même temps que se perd la langue flamande :

XT : [...]. Est-ce que vous pensez que le déclin de la langue flamande c'est automatiquement ça aussi, ça enclenche la perte d'une identité flamande ? Si ...

HR : ça dépend. Il y a des gens qui connectent l'usage de la langue avec cette identité. Et quelqu'un qui parle le flamand couramment et normalement dans sa vie, on dit *die sin vlaaming*, cela veut dire ils parlent flamand.

XT : Oui.

HR : Ce n'est pas une identité flamande ou une identité régionale populaire, non. C'est une identité linguistique.

(Interview p.121)

A en croire la réponse de Ryckeboer, certains vont vouloir voir dans la langue flamande un aspect important de la culture et de l'identité flamande. Ainsi, pour certains, l'identité flamande se perdrait avec la perte du flamand. Or, l'idée que l'identité flamande soit compatible avec la langue française est d'autant plus concevable que deux identités peuvent être possibles en même temps.

Puisque la Flandre française est de nos jours francophone, avec bien sûr une réserve de personnes âgées qui parlent encore le flamand et l'influence du néerlandais comme adstrat et l'influence du picard, je me suis demandé si le nom des villes et les noms de familles sont

encore prononcés de manière flamande ou non. La question est à mettre en relation avec la question de l'identité car, le nom de famille peut procurer un sentiment d'identité ainsi que l'appartenance à une région. La perte de la prononciation néerlandaise pour une graphie néerlandaise est peut-être un signe d'un point marquant de l'identité locale :

XT : Est-ce que vous savez comment dans la région du Westhoek, comment on prononce encore les noms de familles et les noms de ville ? Est-ce que, ils ont gardé la

HR : la graphie

XT : la graphie néerlandaise, mais est-ce qu'une fois qu'ils parlent français, est-ce qu'ils gardent

HR : non, non.

XT : la prononciation. Elle change aussi ?

HR : Oui, oui. Ils prononcent toujours à la française.

XT : Donc ça, ça n'a pas resté.

HR : Par exemple le professeur de flamand de, monsieur Martel [prononcée martil] il est toujours appelé Martel. En flamand on dirait Martil. Par exemple, ma copine de Bray-dunes s'appelle en flamand *Vanhill*. 'Van' c'est 'de', et 'hill' ça correspond à l'anglais 'hill', une colline, mais les dunes sont souvent appelées des 'hille', dans la région-là.

XT : D'accord.

HR : Donc 'Vanhille'. Mais on prononce en français 'vanille'.

(Interview p.121)

Cette anecdote montre que la graphie néerlandaise qui ne correspond pas au français va tout de même chercher une logique de prononciation à la française, même si cela engendre des cas d'incompréhension ou même de malaise, comme dans ce cas précis.

Le changement linguistique qui s'est opéré après la seconde guerre mondiale se déroula au même moment où les interactions sociales entre la Flandre française et la Flandre belge déclinèrent fortement. Il est bien sûr difficile à ce niveau de dire si la frontière fut une barrière au sentiment d'identité commune flamande pour l'un des côté plus que pour l'autre. La Flandre française n'a jamais exprimé une identité régionale aussi forte que d'autres régions françaises. Cela est peut-être dû à un manque d'identité propre et distincte de l'identité française, il se peut aussi que la population flamande de France, n'étant pas si nombreuse, n'ait jamais ressenti avoir les moyens de se procurer plus d'autonomie vis-à-vis de la France. Il est intéressant de savoir quel intérêt porte la Belgique et les Pays-Bas pour la région qui fut autrefois néerlandophone. J'ai posé la question à Hugo Ryckeboer, originaire de Belgique :

XT : Comment on voit la partie du Westhoek français à partir de la Belgique ou à partir des Pays-Bas ? Comment on voit cette région qui maintenant appartient à la France ? Est-ce que, on pense quand même que ça appartient à une région historiquement, culturellement la même ?

HR : Plus maintenant.

XT : Plus maintenant ?

HR : Non. Parce que maintenant, pour aller en France, même Izenberge, ma commune, 5 kilomètres plus loin à Hondshoote, il faut savoir le français. Ce qui autrefois n'était pas le cas.

XT : On comprend que la réalité est différente.

HR : Comment ?

XT : On comprend que la réalité est différente.

HR : Oui. Et alors, il y a eu des activistes flamingants de la Belgique qui ont pensés qu'ils devaient faire comme on a fait en Belgique, en Flandre belge, c'est-à-dire introduire le néerlandais standard, comme langue standard pour qu'on ne soit pas des arriérés. Et que cela, il faut faire la même chose en Flandre française. Là c'était pas le cas parce que la langue véhiculaire était le français.

XT : Alors, ça n'a pas marché.

HR : Ça n'a pas marché. Et de l'autre côté, ceux qui veulent enseigner le flamand régional, le flamand dialectal, ils n'ont pas beaucoup de succès non-plus. Exactement parce que le flamand n'est guère ... [inaudible] dans la communauté sauf par les vieux.

(Interview p.119)

Dans le cas des flamands de Belgique, la réponse de Ryckeboer montre que la réalité linguistique actuelle est un argument de choix face à une éventuelle identité commune flamande. Mais, cela n'a pas toujours été le cas. Les revendications d'une identité flamande semblent garder une nature purement linguistique et beaucoup moins politique. La réponse de Roland Noske fait écho à l'analyse de Hugo Ryckeboer et montre que la situation linguistique et économique internationale a pris une ampleur bien plus grande que des revendication de nature régionale :

XT : D'accord. Une autre question. Du, des Pays-Bas, votre pays d'origine, comment on voit la région du Westhoek qui est maintenant française ? Il y a un attachement à cette région-là ?

RN : A peine.

XT : ils ont conscience

RN : à peine, il existe un groupe en Belgique qui s'intéresse, un groupe qui est politiquement de droite, j'ai l'impression, qui s'intéresse à la Flandre française en général, il trouve qu'il y a une domination parisienne, etc, etc. Aux Pays-Bas, à peine, on sait encore juste que Dunkerque à un moment donné dans l'histoire a été néerlandophone, et qu'il y a toujours quelques paysans qui parlent, dans ce sens-là qui parlent flamand, mais qu'en général, et qu'il y a des noms de lieu qui évidemment, mais le reste non. Il n'y a pas d'idée

à, l'idée aux Pays-Bas en général, c'est on ne parle que le néerlandais aux Pays-Bas, même souvent on ne pense pas à la Belgique, et pour communiquer avec le reste du monde, on a besoin de l'anglais.

XT : D'accord.

(Interview p.140)

4. La Flandre française : un cas de changement linguistique atypique ? Les raisons de la francisation de la région

Dans cette partie, on s'efforcera d'apporter des réponses aux facteurs qui ont amené à la francisation de la Flandre française. Les réponses ne sont pas toujours issues d'indices provenant du cas de la Flandre française. En plus de pouvoir faire une liste des facteurs du changement linguistique qui se produit dans la région, on s'efforcera d'en expliquer les causes. On s'efforcera d'apporter les causes les plus significatives dans le changement linguistique régional, cela n'exclue pas que certaines causes en soient omises. Les causes et les explications à cette question serviront à leur tour à produire une base théorique à partir de laquelle on pourra aborder d'autres cas de changements linguistique dans un territoire à la périphérie de l'influence d'une langue standard.

4.1. L'identité flamande

Quand on pense aux changements linguistiques et potentiellement culturels dus à des changements politiques de territoire, Jean-Jacques Rousseau s'est exprimé sur la situation de la Pologne dans la perspective d'assimilation qui la guettait. A cet égard, il est intéressant de voir ce que dit le philosophe afin de pouvoir comprendre la situation de la Flandre française :

« Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il [Moïse] lui donna des mœurs & des usages inaliénables avec ceux des autres nations ; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières ; il le gêna de mille façons, pour le tenir sans cesse en haleine & le rendre toujours étranger parmi les autres hommes ; & tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa République étaient autant de barrières qui le tenait séparé de ses voisins et l'empêchaient de se mêler avec eux » (Rousseau. 1772, 422)

En se référant à la manière dont Moïse, de l'ancien testament, a su donner à son peuple des rites et des mœurs différents pour qu'il survive même sans terre, Rousseau montre un des exemples les plus marquants de la force d'une identité liée à une terre. Cet exemple du judaïsme est d'autant plus singulier que moins de deux cents ans après que Rousseau se soit

exprimé, les juifs se sont appropriés en partie les terres du Proche-Orient qu'ils considèrent depuis des siècles comme la terre promise. Il est malheureusement très difficile de comparer l'identité d'être juif à l'identité régionale d'une autre partie du monde, car cette identité juive a un composant religieux qui n'est pas présent en Pologne ou en Flandre. Les polonais ont historiquement partagé la foi chrétienne avec tous leurs voisins pendant les derniers siècles et la religion catholique est présente dans plusieurs autres pays européens, ce qui ne donne aux cas de la Pologne et de la Flandre aucune unicité particulière. L'idée de la terre promise est un autre élément qui donne à l'identité juive un caractère singulier, en le liant, un peuple avec une religion singulière, à une terre précise. Lorsque l'on met de côté l'exemple de l'identité juive qui a permis la création de l'état actuel d'Israël, la Flandre n'est pas source d'identité particulière liée particulièrement à sa terre, et elle n'offre ni une raison de se distinguer particulièrement linguistiquement des peuples néerlandophones ni de se distinguer de la France surnommée la « fille aînée de l'Eglise » catholique.

Si l'on restreint les aspects de mœurs, de rites et d'identité propre à la notion de la culture, la Flandre a montré qu'elle possède une culture qui a permis aux activités culturelles de connecter les Flandres françaises et belges. On a pu voir que cette culture, qui s'exprime par la langue, n'a pas empêché la francisation ou la picardisation du Pas-de-Calais pendant le Moyen-âge. Ainsi, la culture flamande est un élément à considérer pour le maintien d'une langue et d'une identité propre à une langue ou une localité, elle n'a pas empêché que la Flandre rendue française devienne aussi francophone. En plus de cela, rien ne montre que la culture flamande soit incompatible avec la culture française, au contraire, une identité spécifique peut être constituée d'un mélange de deux identités culturelles. Les matines de Bruges²¹ sont un chapitre lointain de la situation culturelle, linguistique et politique actuelle, à l'heure où la plupart des pays européens ont joint l'union européenne. Il faut ajouter que l'assimilation d'une partie de la Flandre depuis le 18^{ème} siècle ne signifie pas la mort de la langue et de la culture flamande. Tout d'abord, la Flandre belge maintient la culture flamande ainsi que la langue. En plus de cela, certaines associations tel que le Comité flamand de France s'est donné la tâche de préserver la langue et la culture de la Flandre française. Cela montre que le flamand et la culture de la région n'est pas en voie de

²¹ En 1302, massacre à Bruges d'un millier de francophones par des milices flamandes, car soupçonnées d'être des partisans du Roi de France.

disparition immédiate, même si la population est dans la pratique devenue complètement francophone. Bien que la langue standard gagne du terrain sur les variétés locales presque partout dans le monde, cette tendance ne semble pas être si avancée en Belgique, ce qui voudrait dire que le flamand a encore du temps devant lui avant de se voir en danger face au néerlandais standard :

XT : donc les petites variétés régionales, les dialectes, tous disparaît, petit à petit, comparés à la langue standard, est-ce que c'est la même chose aussi au niveau néerlandais ?

RN : Ca dépend, c'est très, c'est aussi une question très générale, j'essaierais de répondre de mon mieux. Cela se produit très clairement aux Pays-Bas. Les dialectes, c'est, comparé, juste après la deuxième guerre mondiale, par exemple en Groningue, le nord des Pays-Bas, le dialecte était encore bien vivant, maintenant c'est beaucoup moins le cas. Il y a une résistance au Limbourg, en Frise, c'est traité comme une langue à part, il y a cette même dominance du néerlandais standard, qu'ils ont leurs radios à part, c'est quand même pas la même chose. Cela se produit aussi dans d'autres régions. En Belgique, il y a le même mouvement, mais ce mouvement s'est démarré beaucoup plus tard.

XT : D'accord.

(Interview p.149-150)

Par conséquent, la culture et la religion en Flandre ont pu être une raison du maintien du flamand pendant plusieurs siècles, mais cette culture flamande n'est certainement pas en elle-même un frein à la francisation de ses habitants. Le fait que les flamands ont longtemps été catholiques a certainement joué dans le sens d'une transition douce lorsque la région en question devint française. Le clergé a pourtant pu être un certain frein à ce que les flamands deviennent francophones par rapport à l'intérêt immédiat de la communication, ce qui a pu jouer en faveur du maintien du flamand. Ryckeboer (2000, 87) remarque que l'enseignement du néerlandais, la prêche et le catéchisme en néerlandais, tout cela a continué dans la pratique jusqu'à la première guerre mondiale malgré l'interdiction officielle de 1886 qui interdisait les langues minoritaires à tous les niveaux d'enseignement.

4.2. La politique linguistique française

Ce qui différencie la Flandre française à d'autres régions européennes subissant la pression de la langue standard sur les minoritaires ou les variétés linguistiques est que la France a visiblement eu une politique linguistique d'unilinguisme plus tôt que les autres états européens. La France devint un état centralisée politiquement dès le 17^{ème} siècle et s'arma d'une idéologie linguistique issue de la révolution française à partir de la fin du 18^{ème} siècle

alors que les autres nations européennes, des monarchies pour la grande majorité, héritent toujours du système plus ou moins féodal où les régions ont encore un certain pouvoir et où la terre est significative de pouvoir. Bien sûr, cela va changer avec la révolution industrielle, surtout en Angleterre et en Allemagne. En France, la révolution française qui se produit plus tôt que la révolution industrielle en Europe va tenter de changer la situation linguistique tout d'abord à des fins politico-idéologiques :

« La rupture révolutionnaire porte sur les conséquences linguistiques du changement de régime politique : l'équation « roi, catholicisme, Ancien régime » est remplacée par celle de « peuple souverain, sécularisation, république ». La nouvelle conception du peuple souverain et de la nation suppose un accès de tous aux nouvelles lois, ce qui induit un questionnement sur la langue. La langue française finira par remplacer la religion catholique comme ciment de l'unité nationale en France, et c'est l'idéologie qui finira par tuer les langues autres que le français » (Guillorel. 2013, 153).

Alors que la France au 19^{ème} siècle ne jouit pas des mêmes taux d'alphabétisation enviables que ses voisins allemands ou britanniques, elle fait de gros progrès vers la fin du siècle (Kremnitz. 1997, 81) grâce notamment à sa scolarisation généralisée. La France, contrairement à la plupart des nations européennes s'est donc occupée très tôt à l'attaque des langues minoritaires, spécialement celles qui à la périphérie de l'hexagone étaient partagées dans les pays voisins (Kremnitz. 1997, 74). On pourrait penser alors, que les langues minoritaires en France ont été ciblées plus tôt et furent remplacées plus tôt que toute autre nation, d'autant plus que la France est déjà une nation moderne et centralisée au 19^{ème} siècle. La politique linguistique sous forme de l'apprentissage du français a tout de même ses limites. La France a tout d'abord du mal à rattraper le retard dans l'alphabétisation de sa population face aux nations d'héritage protestant (Baggioni. 1997, 218). Il est important de clarifier que jusqu'à la démocratisation de la radio au début du 20^{ème} siècle et à celle de la télévision à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la norme imposée à la population est d'une efficacité limitée, car les possibilités de communication étaient auparavant quelque peu restreintes (Kremnitz. 1997, 82).

4.3. 1945

Alors que la politique linguistique de la France visant à éliminer les langues minoritaires au profit d'une langue unique contribue pour beaucoup au changement linguistique des langues minoritaires en France, ainsi qu'en Flandre française, ce n'est ni la seule composante

ni nécessairement la plus déterminante pour cette conquête. Il suffit de regarder l'évolution des communes de la Flandre française selon la langue privilégiée des habitants pour voir que la progression de la région vers le français se fait dès le début du 19^{ème} siècle, 1806 étant la date de la première étude sur la question. Alors que la progression peut être qualifiée de régulière tout au long des 124 ans où les quatre enquêtes ont été faites, on pourrait qualifier cette progression du français dans la région de lente, car si la région avait gardé le même niveau de progression jusqu'à aujourd'hui, la région compterait à peine plus de la moitié de ses communes comme francophones. La réalité est que l'on peut considérer de nos jours la totalité des communes comme francophones. Cela veut dire que le changement qui s'est produit après la seconde guerre mondiale en Flandre française, ainsi que dans d'autres régions de France, pourrait être reconnu comme le plus important des facteurs de la francisation de la région. Il est intéressant de noter que la politique d'éducation, qui consistait à obliger les élèves à parler le français accompagnée de sanctions et de punitions contre les langues régionales, a été moins efficace que le choix propre des habitants de la région à ne pas transmettre la langue maternelle à la génération suivante. Ce n'est pas la manière forte qui a été le plus efficace mais plutôt semble-t-il la manière douce. Cette transformation linguistique ne s'est pas décidée au niveau de l'état, cela fut la conséquence d'une transformation qui s'est déroulée au sein même de la société, comme la volonté de ne pas s'identifier à l'occupation et à la collaboration avec les nazis pendant la seconde guerre mondiale. Ce qui s'est passé est assez extraordinaire car cette décision de se démarquer de l'idéologie nazie par le refus de l'utilisation de la langue flamande dépasse les différences politiques ou religieuses. Il y a eu bien sûr d'autres facteurs qui ont joué dans cette décision, dont l'un d'eux est l'aspect de prestige qui émane de la langue française. La fin de la deuxième guerre mondiale est, pour plusieurs raisons, un événement marquant pour le changement du flamand vers le français pour la région.

4.4. Le prestige du français

Cette idée de prestige et de l'hégémonie de la langue française date du début de la deuxième moitié du 17^{ème} siècle (Bochmann. 2013, 190). On relate qu'à partir de cette époque, qui précède la guerre de trente ans qui a fortement affaibli les territoires allemands, « l'aristocratie de presque tous les pays surtout du Nord » (Bochmann. 2013, 190) adopte le français. Cette diffusion du français dans les hauts rangs de la société européenne est

surtout due à la situation politique de l'époque et facilitée par ce qui est écrit en France, tel Corneille ou Racine (Bochmann. 2013, 191). L'influence de la langue française reste forte en Europe et même dans le monde jusqu'à la première guerre mondiale où le français se voit devancé par l'anglais. Cette influence vient du fait que la France donne l'idée d'une culture riche et l'apprendre ouvre les portes vers les écrits des lumières, par exemple. Un autre attrait du français est sa modernité en tant que langue. En étant une sorte de modèle, elle aspire à être apprise : « jusqu'à la fin du XIXe siècle le français reste, somme toute, la première langue moderne enseignée en Europe » (Bochmann. 2013, 195). Cette influence du français est d'autant plus présente dans les régions limitrophes de la France, en Flandre et aux Pays-Bas, et de nombreuses villes de l'actuelle Belgique avaient une population plus ou moins bilingue néerlandais/français. Avec cette connaissance du français par l'élite, cette influence du français venait des couches plus aisées :

XT : Vous connaissez aussi à peu près l'histoire déjà depuis plusieurs siècles de la région, là vous avez dit que la bourgeoisie avait déjà une influence même en Belgique et aux Pays-Bas aussi du français. Est-ce qu'elle avait une influence plus large que juste la noblesse ou la bourgeoisie ?

HR: Ben oui. Ben disons, la bourgeoisie et tous ceux qui voulaient arriver quelque part, atteindre quelque chose dans la vie en Flandre jusque dans les années trente, ça alors ça a bougé, les années trente du dernier siècle. On disait il faut bien savoir le français, autrement on arrive ...

XT : On ne va pas au sommet

HR: Non. On n'arrive pas à nulle part dans la vie.

XT : D'accord

HR: Par exemple, j'avais une, on dit ça en français ? une grande tante ? Une tante de mon père.

XT : Je pense, oui, une grande tante.

HR: On dit grand-père, grand-mère. Grande tante

XT : Grande tante, oui.

HR: Ceux de ma *Matche*, est-ce que vous connaissez un peu le flamand ?

XT : Non.

HR: Bon, euh, ceux de ma marraine, et je, donc je commençais à étudier ici, à Gand, à l'université, je n'avais pas encore une chambre et j'ai habité quelques semaines chez cette grande tante, de mon père. Et quoi qu'elle était du Westhoek, près de la frontière aussi, elle parlait toujours en français, parce qu'elle appartenait à la bourgeoisie gantoise. A moi, parce qu'elle entendait que je n'étais pas fort en français, elle parlait ça en flamand aussi, mais, même au personnel, parce que c'était un moyen d'affirmer son

XT : Autorité ? prestige ?

HR : son prestige, son statut envers le personnel, de parler en français.

XT : Même s'ils ne comprenaient pas ?

HR : Ben, eux, ils devaient faire qu'ils comprennent. C'était la mentalité de la bourgeoisie. Mais ça a changé dans les années trente, et surtout après la guerre.

XT : La première guerre mondiale ? La deuxième ?

HR : La deuxième guerre mondiale.

(Interview p.114-115)

Evidemment, le fait de mettre en avant la langue française de la sorte dans les pays européens voulait très souvent dire que la langue vernaculaire des couches plus basses de la société était aussi considérée comme inférieure. Dans ce contexte, il est facile de voir que certains vont délaisser leur langue maternelle pour une langue jugée plus apte à améliorer leur statut. Beaucoup vont continuer de voir le flamand comme un dialecte et non comme une langue, qui leur donne le sentiment d'être arriérés. Comme Ryckeboer le remarque, cette idée de prestige se perd progressivement au début du 20^{ème} siècle où on commence à savoir que les différentes langues se valent presque aussi bien les unes que les autres. Cette notion de prestige est certainement responsable dans le cas de la Flandre française de la francisation plus précoce des villes, puisque la noblesse et la bourgeoisie y résidaient souvent et y étaient influents. Cependant, il est difficile de croire que ce soit cette notion de prestige ou de perspectives économiques qui firent peser la balance vers la francisation définitive des contrées rurales de la Flandre.

L'aspect culturel de la région est important, car elle peut être source du maintien d'une identité et d'une langue, comme l'a illustré Jean-Jacques Rousseau. La culture, dans un sens plus large peut affecter le sentiment national. A son tour le sentiment national, s'il n'est pas le même que la nation dominant un territoire, peut amener à une résistance d'assimilation culturelle et linguistique. La Flandre française appartient à la France depuis le début du 18^{ème} siècle. Or la formation de la plupart des états-nations en Europe se fit au 19^{ème} siècle. Il y a des exceptions à cela, tel que la France, l'Espagne, l'Angleterre ou les Pays-Bas. La Belgique est la nation la plus proche de la région en question et qui est en partie néerlandophone. Celle-ci n'étant une nation formée qu'au début du 19^{ème} siècle, qui, d'autant plus, a été au début de son histoire dominée par une politique francophone, n'offre pas d'alternative crédible de sentiment national à la Flandre française.

4.5. La géographie de la Flandre

On pourrait aussi soulever d'autres facteurs qui ont pu contribuer au changement linguistique de la région en un peu plus de deux siècles. On a vu que depuis que l'arrondissement de Dunkerque appartient à la France, la frontière la séparant de la Belgique flammingante n'a tout d'abord pas eu une grande influence sur la vie de tous les jours des flamands de France. En effet, le terrain très plat et les routes et chemins existant entre les deux Flandres ont permis un libre accès à la population des deux côtés de la frontière à communiquer et échanger entre eux. Les mariages transfrontaliers importants entre les flamands de France et les flamands de Belgique montrent que la Frontière a été presque inexistante pour beaucoup d'aspects de la vie quotidienne. Cela veut dire que la nature de la frontière franco-belge a été plutôt un frein plutôt qu'un moteur de la francisation de la région en question. Pourtant, la frontière a tout de même participé à ce que les flamands de France changent leurs habitudes linguistiques. La frontière, par son aspect politique a bloqué ou freiné certaines mouvances politico-linguistiques venant de Belgique. Par exemple, le mouvement pour une standardisation de la langue néerlandaise au dépens des particularités régionales a été un succès en Belgique, car les néerlandophones ont graduellement été reconnus au même niveau que les francophones, alors que les flamands de France n'ont pas suivi ce mouvement du tout. Les défenseurs de la langue flamande en France ont au contraire préféré concentrer leurs efforts sur la sauvegarde de la langue flamande.

4.6. Les médias

Du fait de la frontière existante entre la Flandre française et le reste de la Belgique, la presse fut beaucoup plus accessible en français qu'en néerlandais. Quand la France lentement s'assura que le français soit appris et utilisé à tous les niveaux de l'éducation, les flamands ont été privé d'une graphie pour engraver leur langue vernaculaire. De ce fait, le flamand de France n'a pas eu les moyens de lutter face la langue moderne et prestigieuse que fut le français durant des siècles. Le flamand en France, bien que transmis de génération en génération n'avait pas les moyens de garder la vitalité d'une langue normale. Cette coupure de la langue avec les institutions d'éducation, de gouvernement et de la presse a engendré un phénomène de code-switching, de bilinguisme et d'emprunt d'un important nombre de vocabulaire d'origine française. Par conséquent, comme on a pu le voir plus tôt, le flamand de France perd de son homogénéité et donc de sa capacité à pouvoir communiquer de

manière efficace. Ce processus d'isolation du flamand et de l'influence du français dans le flamand a engendré à son tour l'abandon d'un flamand devenu 'dégradé' pour un français plus homogène.

4.7. La non-transmission de la langue aux enfants

La raison qui semble la plus déterminante dans le déclin définitif du flamand est la non-transmission du flamand d'une génération à l'autre après la deuxième guerre mondiale. La situation psychologique d'après-guerre qui consistait à se détacher de tout ce qui a touché au nazisme en France a certainement sa place dans les raisons de la non-transmission du flamand dans la famille. Quand on voit que les langues régionales de France subissent aussi une tendance similaire, il est difficile de concevoir que ce facteur en soit la seule cause. A partir d'une large enquête de l'Insee²² en 1999, on a demandé aux adultes vivant en métropole en quelle langue ces adultes ont parlé à leurs enfants (Héran et al. 2002, 3). Les chiffres qui en résultent sont frappant :

« La rupture est surtout fréquente pour les langues régionales. Seul l'alsacien bénéficie d'un sursis : la chaîne de la transmission habituelle est rompue dans 47 % des cas seulement. Le basque et le corse subissent un recul plus important (58 % et 66 %) mais résistent mieux que le catalan, le platt, les langues d'oïl et les créoles (entre 70 % et 80 % de recul). La situation est des plus critiques pour le franco-provençal, le breton, le flamand et la langue d'oc, qui, neuf fois sur dix, ont cessé d'être utilisés habituellement avec la génération suivante » (Héran et al. 2002, 3)

Le flamand suit donc une tendance nationale de non-transmission des langues régionales aux enfants, elle figure pourtant dans les moins transmises des langues de France. On peut noter que l'érosion des langues d'oïl, dont le picard fait partie, a un taux de 75% de non-transmission de langue régionale des parents à leurs enfants. On peut aussi observer la tendance de moins en moins utiliser la langue régionale au niveau national :

« Si la transmission des langues étrangères a légèrement progressé tout au long du [20^{ème}] siècle, il n'en est pas de même des langues régionales : avant 1930, une personne sur quatre parlait une langue régionale avec ses parents, le plus souvent de façon habituelle. Cette proportion passe à une personne sur dix dans les années 1950, puis une sur vingt dans les années 1970. De plus, depuis le milieu des années 1950, les langues régionales sont deux fois plus souvent reçues comme langue occasionnelle que comme langue habituelle » (Clanché. 2005, 518).

²² Institut national de la statistique et des études économiques

L'arrivée de migrants non-francophones, en faible proportion par rapport à la population totale française peut être considéré comme peu importante dans l'influence qu'elle aurait pu avoir sur la transmission des langues régionales d'autant plus que la mixation sociale ne semble pas être très forte. La diminution de la communication en langue régionale dans les familles françaises est manifeste vers la moitié du vingtième siècle. Les tendances nationales des langues régionales sont un contexte à prendre en compte, il est important aussi de pouvoir départager les langues régionales les unes des autres, car elles ne suivent pas exactement les mêmes tendances et ne sont pas affectées par les mêmes facteurs de la même manière.

La courbe montrant la proportion d'adultes à qui les parents parlaient une langue régionale (voir Tableau 2) apporte une nouvelle information concernant le changement d'habitudes ainsi que la distinction entre deux habitudes différentes. On peut y voir que de moins en moins d'adultes parlent une langue régionale à leurs enfants de manière occasionnelle, et bien que la courbe d'échange habituel en langue régional diminue aussi au 20^{ème} siècle, celle-ci est bien moins nette. On aurait pu croire que ces deux courbes subiraient une tendance quelque peu similaire et afficheraient un certain parallélisme montrant un retrait progressif des langues régionales. Or la courbe de proportion d'adulte, qui se maintient plutôt bien au fil du temps, semble montrer soit une résistance volontaire de certains locuteurs de langue régionale face au français standard soit une incapacité d'une partie de la population à se franciser.

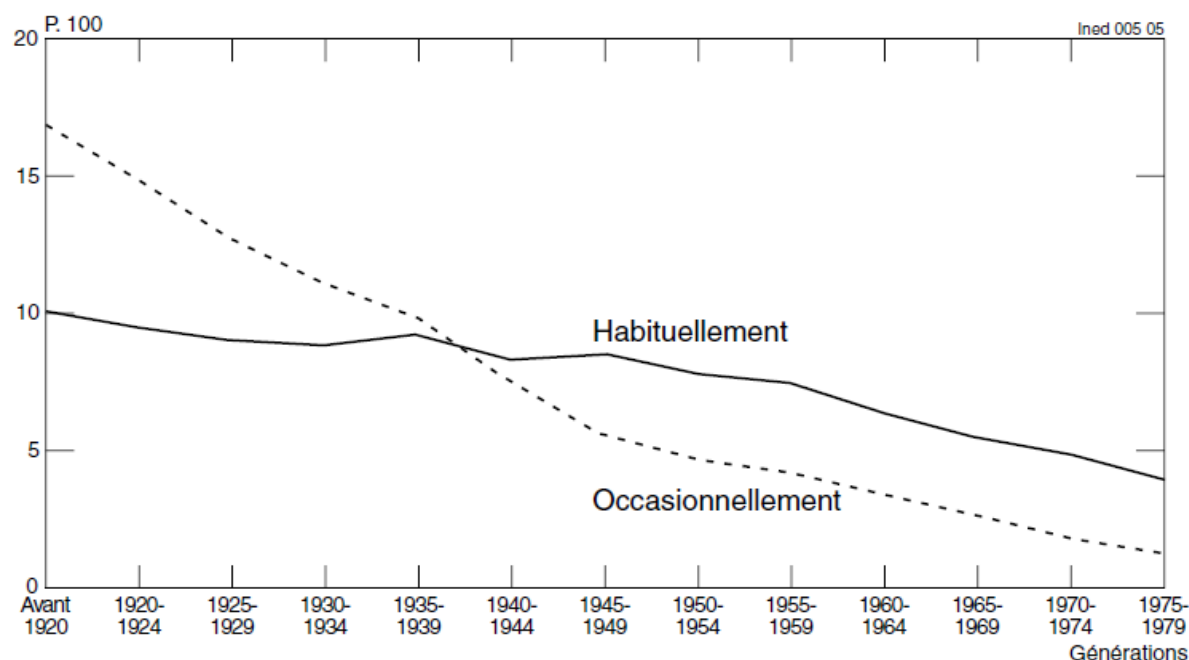


Tableau 2 Proportion d'adultes à qui les parents parlaient une langue régionale (Clanché. 2005, 518)

4.8. Les raisons du changement linguistique d'après-guerre

Bien qu'il soit difficile d'expliquer exactement comment s'est effectuée la francisation soudaine après la deuxième guerre mondiale, certains éléments peuvent être avancés pour expliquer le phénomène de la non-transmission de la langue régionale dans la famille. Martel (2013, 528-529) en observant le recul de l'occitan donne des raisons qui seraient aussi valables dans le cas du recul du flamand, dans le Nord de la France, d'autant plus que le taux de parents n'ayant pas transmis l'occitan à leurs enfants est très semblable au taux de flamands n'ayant pas transmis le flamand à leurs enfants :

« Une évidence : non seulement le mécanisme de la substitution et de l'arrêt de la transmission familiale continue à fonctionner, mais son rythme s'accélère. Il devient de plus en plus rare au fil des ans de trouver des individus dont la langue maternelle est l'occitan. Le français s'installe de façon radicale, avec simplement une gradation selon les régions : les plaines et les villes sont touchées les premières dès le début du [20^{ème}] siècle [...]. Il ne s'ensuit pas que la transmission ne s'effectue plus, mais dans bien des cas elle s'opère de façon indirecte, souvent à travers le lien avec les grands-parents. [...] Les causes de cette accélération du recul de la langue sont connues, et restent en gros les mêmes qu'à la période précédente, mais aggravées par une sorte d'effet boule de neige. Il y a la fin de la

société traditionnelle rurale, bien sûr [...]. On mesure à quel rythme s'est développé l'exode rural, vidant les bastions traditionnels de l'usage de la langue [régionale] [...] Un certain nombre de facteurs supplémentaires sont venus compliquer la transmission et l'usage de la langue : la saignée de 1914 d'abord [...] l'action de l'école, renforcée de plus en plus par [...] celui de la radio et de la télévision. Les brassages de populations ont aussi joué leur rôle [...] »

Bien sûr, le Nord de la France n'a pas été affecté de la même manière que le sud, mais on peut accepter que l'exode rural, les deux guerres mondiales et le brassage de population de langues différentes, régionales ou étrangères, soient parmi les meilleures explications de la non-transmission de la langue régionale. Logiquement, le choix de parents de ne pas instruire ses enfants ou tout simplement de ne pas leur parler en langue régionale induit que ces parents sont capables de pouvoir parler en français au lieu de la langue régionale en question. Si un des parents n'a que de faibles connaissances de français ou aucune, il n'y a pas de choix à faire et la transmission de la langue est naturellement celle de la langue maîtrisée. Autrement dit, les parents qui n'ont pas transmis la langue régionale qu'ils ont eux-mêmes reçue doivent nécessairement être bilingues pour faire le choix de la langue parlée à la maison. Cette explication est aussi explicite dans le fait qu'une grande partie de ceux qui ont appris une langue régionale étant enfants ont grandi avec leurs grands-parents, qui, à l'instar de la génération des parents, n'ont souvent pas une connaissance suffisante du français. Une conséquence naturelle de cette réflexion est que seules les mesures d'éducation au français par l'école n'est pas suffisant pour que le français soit parlé dans les foyers, il faut très certainement aussi du temps pour qu'au moins deux générations soient à l'aise avec une langue commune pour que celle-ci soit la langue transmise dans la famille.

Quand on voit l'évolution linguistique en Alsace, où en 1946, seulement deux tiers de la population alsacienne maîtrisait le français alors que la variété alsacienne de l'allemand y est mesurée à 90,8% (Huck. 2013, 399), ce n'est que logique que la langue régionale s'y soit maintenue plus longtemps que nulle part ailleurs en France. L'exemple de l'Alsace montre aussi que la connaissance croissante du français dans cette région ne détermine pas non plus le déclin immédiat de la langue régionale. Il est facile d'imaginer que le fait que l'allemand soit à la fois la langue du voisin, et en plus de cela une des langues majeures en Europe pèse sur la volonté de garder une forme d'allemand, sous sa forme standard ou dialectale.

Quand on voit les chiffres de locuteurs de langues régionales s'amoinrir de manière très explicite après la deuxième guerre mondiale, il est facile d'y voir les facteurs importants de ces décennies comme décisives. Pourtant, ce raz de marée linguistique d'après-guerre, comme on l'a vu, n'aurait pas été possible sans le travail continu sur plus d'un siècle. Le changement en quelques décennies chez les parents à parler français à leurs enfants cache alors un effet de boule de neige qui, certes en de moindre mesure, se serait passé même sans les événements des deux guerres mondiales. Si on revient aux éléments principaux qui ont amené une francisation rapide au milieu du 20^{ème} siècle, on pourrait cependant accorder aux efforts du 19^{ème} siècle le mérite de l'unification linguistique de la France :

« ce sont, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, l'école primaire obligatoire, le service militaire devenu lui aussi obligatoire et les migrations économiques intérieures qui ont assuré l'hégémonie de la langue française au détriment des autres langues de France » (Guillotel. 2013, 155).

Dans cet extrait de Guillotel, on comprend que les migrations économiques intérieures sont en grande partie dues au passage d'une grande partie de la population rurale vers les villes, où se trouvent les industries, et qui est compris comme une des conséquences de la révolution industrielle. La fonction de la conscription est aussi un facteur notable, qui continue le travail de la scolarité en français en faisant du français pratiquement la seule langue qui permet la communication au sein de jeunes hommes de toutes les régions de France.

Etant donné, qu'il n'y a que peu de recherches sur l'aspect de la non-transmission d'une langue d'une génération à l'autre, je me permets d'ajouter quelques aspects venant de mon expérience personnelle. Comme déjà mentionné plus tôt, quand dans une famille les parents n'ont pas une connaissance assez grande d'une autre langue autre que la langue maternelle, cette langue maternelle sera la langue par défaut des parents vers la famille. Il ne peut y avoir choix de langue dans une famille que s'il y a un bilinguisme chez les parents. Le bilinguisme des parents ne prédétermine pas le choix pour une langue ou une autre, mais quand la connaissance de deux langues ou plus s'équivalent chez les parents, la question de l'utilité de la langue va être un facteur essentiel. Ainsi les aspirations de nature économique ou d'ordre de prestige peuvent être des facteurs décisifs. Dans le cas de la Flandre française, il faudra peser la balance entre le gain de compétences en français face à la perte de la

culture et de l'attachement à langue régionale. Toujours à partir de ma propre expérience, si un seul des parents communique la langue régionale, cela ne suffira peut-être pas à ce que celle-ci soit maîtrisée par l'enfant, car la communauté linguistique joue un rôle primordial à l'heure des communications modernes. Cela pourrait aussi expliquer qu'un bon nombre de personnes puissent comprendre une langue régionale sans pouvoir la parler, en plus de la simple exposition à la langue régionale.

La question de savoir si le cas de la Flandre française suit une tendance typique au vue des autres régions françaises contenant des locuteurs de langues régionales est difficile à répondre car chaque langue régionale a son propre et unique contexte. Pourtant, le fait de poser la question permet à la fois de pouvoir comparer et de mieux comprendre la situation précise de la région en question. Il est à la fois possible dire oui et non en fonction de la comparaison qui est faite. Le flamand peut être associé au franco-provençal car tous les deux ont à peu près un nombre de locuteurs équivalent (Héran et al. 2002, 2). Ces deux langues suivent aussi une tendance similaire dans la non-transmission d'une génération à une autre dans la famille (Héran et al. 2002, 3). Peut-on pourtant comparer une langue romane à une langue germanique dans le contexte français ? Comparer le flamand à l'alsacien est difficile aussi, car l'Alsace est passée de mains plusieurs fois entre la France et l'Allemagne et cela-même assez récemment comparée à la Flandre. L'alsacien et le flamand ont beau être tous deux des langues germaniques, elles ne semblent pas partager une même évolution. Ce qui ressort de ces comparaisons entre langues régionales de France est que la plupart des facteurs dans le changement linguistique des régions est de nature nationale. Ainsi, la langue d'oc, bien que presque aussi importante que l'alsacien au nombre de locuteurs, se voit aussi fragilisée que le flamand qui est l'une des langues régionales avec le moins de locuteurs (Héran et al. 2002, 2-3).

5. L'avènement de l'anglais comme langue de contact

Le thème du présent travail étant le français de la Flandre française, l'espace temporel analysé est donc les quelques trois siècles de gouvernance française de la région depuis la paix d'Utrecht en 1713 jusqu'à nos jours. Comme on a pu l'exposer plus tôt, la période de gouvernance sous la monarchie d'avant la révolution est peu importante car elle n'amène que peu de changements ayant des conséquences linguistiques pour la région. La révolution

française à la fin du 18^{ème} siècle est un tournant car elle enclenche la politique linguistique qui consiste à vouloir imposer le français à tous ses citoyens et à éliminer les « dialectes » et « patois » de ses provinces. Cette idéologie linguistique s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui bien qu'elle ait accordé quelques concessions aux langues régionales. Le 19^{ème} siècle a enclenché de manière définitive le processus de francisation des régions de France, surtout avec les lois Jules Ferry faisant que l'école soit gratuite et obligatoire. La révolution industrielle qui commença au 19^{ème} siècle, cause un mouvement important de population des campagnes vers les villes. Le 20^{ème} siècle voit cette tendance se renforcer et les langues régionales sont en danger dès la deuxième moitié du siècle.

L'avènement de la langue anglaise, bien que facteur plus tardif que tous les autres mentionnés dans le processus de francisation de la région, n'est pas négligeable au 20^{ème} siècle et semble pouvoir jouer un rôle toujours plus grand dans les communications internationales. À première vue, l'anglais est présent dans quelques pays où les habitants sont des locuteurs natifs, principalement le Royaume-Uni et ses anciennes colonies. Comptant le nombre de locuteurs natifs de ces pays seulement, on obtient le nombre de 700 millions dans les années 1980 et même de 1,4 milliard s'il on y inclue les pays ayant l'anglais comme langue officielle, comme l'Inde (Crystal. 2008, 3). Il y a bien sûr la difficulté de savoir à partir de quelles connaissances on puisse estimer une population comme locuteurs de l'anglais. Crystal (2008, 4-5) a estimé, tout en prenant ses précautions, le nombre de locuteurs d'anglais à 1 milliard dans les années 1980 ; il changea son estimation à 1,35 milliards en 1997, à 1,5 milliards en 2003 et à 2 milliards à l'heure de son article en 2008. Les deux choses marquantes de cette évolution de l'anglais dans le monde est que cette croissance d'anglophone semble exponentielle et que cette croissance est tout d'abord due à l'apprentissage de l'anglais. L'apprentissage de l'anglais par des locuteurs non natifs de l'anglais va de pair avec un usage de l'anglais comme langue de communication et de contact.

L'importance de la langue anglaise prend ses racines avec l'empire britannique dans le monde à partir du 17^{ème} siècle. Le reste de l'Europe reste peu affecté par son influence internationale, et le français garde même une mainmise linguistique sur la diplomatie internationale jusqu'à la première guerre mondiale. Avec la première guerre mondiale, les États-Unis d'Amérique montent sur la scène internationale alors que le reste de l'Europe en

sort affaiblie. La deuxième guerre mondiale accroît encore plus l'importance de la langue anglaise avec l'hégémonie politique, économique et militaire des États-Unis et l'Europe alors en ruine ne compte plus de puissances mondiales. Le contexte politique international semble être une des raisons principale de l'apprentissage de l'anglais comme seconde langue vivante après la deuxième guerre mondiale, les raisons économiques avec la globalisation et l'internationalisation des échanges ajoute du poids à l'argument de l'apprentissage de l'anglais. A titre d'exemple, l'influence de l'anglais a changé les usages en France au 20^{ème} siècle devançant la langue du grand voisin allemand :

« La première langue vivante choisie dans l'enseignement secondaire français au début du XXe siècle était l'allemand. Sans doute parce qu'on jugeait utile de connaître la langue de « l'ennemi héréditaire ». Depuis, l'Allemagne est devenue notre « amie héréditaire », mais l'apprentissage de sa langue n'a cessé de décliner, face d'abord à l'anglais qui s'est imposé en LV1 (99 % des jeunes Français l'apprennent en 2015), mais aussi face à l'espagnol dont l'apprentissage s'est développé en LV2 (47,2 % des élèves du secondaire contre 15,2 % pour l'allemand).

Ce déclin s'est opéré en deux phases : jusque dans les années 70, l'enseignement de l'allemand recule face à l'anglais, mais reste la seconde langue étudiée : avec environ 16 % des élèves de l'enseignement secondaire étudiant l'allemand en première langue, il bénéficie d'un statut de langue I (LV1) assez confortable et bien consolidé, loin derrière l'anglais il est vrai (80 % des élèves), mais loin devant les autres langues qui se partagent les 4 % restants ». (Silhouette. 2016)

Si cette tendance est vraie au niveau national, on peut estimer qu'elle soit très similaire en Flandres française, l'avantage de l'apprentissage de l'allemand ou de l'espagnol n'étant pas plus grand dans le nord de la France que dans le reste du pays. Il est très intéressant de faire le contraste entre la propagation du français et celle de l'anglais, car les idées sont diamétralement différentes :

« Il paraît paradoxal que les États-Unis, pays le plus puissant de la planète, dont la langue est la plus parlée au monde, ne possède à ce jour ni langue officielle ni académie de la langue. Il est peut-être aussi celui qui possède la constitution la plus ancienne, qui, quoique modifiée à plusieurs reprises, date de 1787. Il faut sans doute rechercher là l'origine du paradoxe énoncé : les fondateurs des USA, en bons adeptes du pragmatisme, pensaient que l'anglais s'imposerait de lui-même, sans artifice législatif, et qu'une académie n'était en rien conforme à l'esprit d'une démocratie. Ils étaient en cela dans l'exacte manifestation de l'esprit linguistique anglo-saxon [...] » (Lagarde. 2008 ,112).

Cela montre que la propagation d'une langue suit les lois de la politique et de l'économie beaucoup plus que celles de l'idéologie et des décisions gouvernementales, puisque l'anglais est devenu en définitive la langue internationale par excellence. On n'ira pourtant pas dire que le recul des langues régionales de France se serait développé au même rythme sans la politique menée par la France depuis deux cents ans. Baycroft, un britannique, conclue dans son livre sur la Flandre française (2004, 196) que la France a souvent été considérée comme l'un des pays européens avec le plus de succès quand il s'agit d'assimiler et d'intégrer sa population dans la nation. Cela s'est fait malgré la diversité de ses régions et le résultat est une culture et un sentiment national qui rassemble tous les coins du pays (Baycroft. 2004, 196). Cette conclusion rappelle que la politique linguistique de la France ne s'est pas effectué toute seule. La volonté des gouvernements français successifs à unifier linguistiquement le pays émane d'une volonté de nationalisme. Cela veut dire que l'idéologie de nationalisme en France s'efforça de rassembler toutes les ressources de la nation, et que pour ce faire, les citoyens ne pouvaient démontrer leur dévouement national qu'à travers la langue nationale. L'apprentissage de l'anglais toujours plus important en France au 20^{ème} siècle ne contredit pas le sentiment national car la France reste l'amie et l'alliée du Royaume-Uni autant que des États-Unis.

Du contexte international au contexte régional du nord de la France, la question peut se poser à savoir si l'avènement de l'anglais dans la politique extérieure de la France et des écoles françaises a joué un rôle dans l'attitude des français face à la langue régionale. A priori, l'ajout de l'apprentissage de l'anglais ne change pas la langue maternelle d'un locuteur d'une langue régionale. Il peut néanmoins prendre la place de langue régionale en tant que seconde langue vivante ou plutôt recaler la langue régionale si acceptée au rang de troisième langue vivante ou en tant que matière optionnelle. On sait que même à l'heure actuelle le flamand n'a presque aucune reconnaissance de la part des institutions et qu'il est pratiquement impossible d'apprendre le flamand à l'école en France. Alors que l'anglais ne semble pas avoir pris la place du flamand à l'école, car il n'y a eu historiquement aucune place pour le flamand à l'école, l'anglais semble pourtant prendre la place du flamand indirectement car elle occupe désormais une place incontournable en France après le français. Cela veut dire que les flamands pouvaient plutôt facilement rester bilingue tant que la connaissance du français était la seule ressource linguistique nécessaire pour s'intégrer à

la société française ou même y grimper les échelons. Une fois que le français vers la fin du 20^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui ne semble plus être suffisant pour atteindre ces objectifs, l'anglais est devenu une langue nécessaire à ces aspirations. Puisque l'anglais concerne plus les échanges et communications à travers le monde que les seuls échanges avec les pays anglophones, l'anglais risque de prendre la place de langue de contact entre francophones et néerlandophones :

HR : Il [le flamand] n'a pas d'avenir. Et le néerlandais a peut-être un peu d'avenir comme langue des voisins.

XT : des voisins, oui.

HR : Et peut-être une aide à découvrir sa culture historique aussi. Parce qu'il y a quand même dans les archives françaises, même à Lille, il y a des centaines et des centaines de pages en néerlandais.

XT : Donc pour un intérêt historique et un intérêt culturel.

HR : Oui.

XT : Maintenant que l'anglais ça devient de plus en plus proéminent c'est devenu la lingua franca, pas seulement en Europe, mais même dans le monde entier, et qu'il y a même de nos jours ou dans l'avenir à votre avis un intérêt pour la langue du voisin si à la fin on peut communiquer en anglais. Les français peuvent communiquer en anglais avec les belges et les néerlandais ?

HR : Avec ?

XT : Avec les néerlandais ? avec les belges, les français parlent en anglais avec l'anglais comme lingua franca.

HR : Bon, peut-être, peut-être. Je ne sais pas.

XT : C'est très récent.

HR : Oh, mais jusqu'à maintenant, parce que tous les flamands belges ont une connaissance plus ou moins considérable du français, ils peuvent se tirer d'affaire en français. Même si c'est pas un français correct. Hein ? Donc, il a connaissance de l'anglais, oui ça pour la génération plus jeune, la génération d'après-guerre

(Interview p.119-120)

Il semble clair pour les spécialistes, tel que Ryckeboer, que le flamand a peu d'avenir et que cela avant même l'influence de l'anglais. L'argument en faveur du français comme langue de contact entre belges et entre français et belges a du sens tant que les belges flamingants apprennent le français. Il faut toutefois nuancer l'argument au vue de la situation actuelle et du futur proche. Un wallon saura peut-être qu'un flamand a des connaissances de français, le flamand n'aura pas forcément envie de communiquer dans la langue qui leur a été imposée dès le début de la nation. Je sais pour cause que de nombreux flamands belges se plaignent du manque de connaissance du néerlandais chez leurs compatriotes francophones,

donnant le sentiment d'injustice linguistique. En plus de cela, un français ne sait très probablement pas qu'un flamand puisse communiquer à l'aise en français et se tournera souvent par défaut vers l'anglais pour communiquer outre les barrières de langues. De surcroît, alors que la connaissance de l'anglais s'améliore à la fois dans les pays francophones comme néerlandophones, la maîtrise de l'anglais à travers les frontières pourrait amputer le désir d'apprendre le français ou le néerlandais, par manque d'utilité.

Cela veut dire, que le flamand perd de l'importance face au néerlandais, qui lui-même semble céder du pas face à l'anglais qui domine les affaires internationales :

XT : [...]. Donc vous voyez pas vraiment d'avenir pour les français d'apprendre le néerlandais dans le contexte où l'anglais prend le rôle de lingua franca ?

RN : Oui, je crois. A vrai dire, oui. Bien que évidemment, c'est mon métier, ici, c'est d'enseigner le néerlandais, mais je ne vois pas un rôle international pour le néerlandais.

XT : D'accord.

RN : Je pense pas que, c'est pas réaliste, il y a peut-être un rôle pour les francophones belges, s'ils veulent parler avec leur, communiquer avec leurs citoyens, leurs co-citoyens, leur compatriotes ou peut-être aussi avec les Pays-Bas, mais je ne vois pas de rôle. Ce qui existe ici dans le nord de la France qu'on dit souvent c'est bien pour quelqu'un du nord de la France parce qu'il y a, de connaître du néerlandais, parce que ça ouvre les portes, quand il y a du commerce par exemple, le contact avec surtout la Flandre, l'attitude change quand quelqu'un exprime quelques mots en néerlandais, ben évidemment les flamands sont sensibles à ça. Ce qu'on peut expliquer par l'histoire

XT : Oui.

RN : Mais à part ça. La même chose est vraie pour les régions de frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas, pour les allemands, le néerlandais n'est pas tellement difficile, évidemment, et là aussi ça peut aider, mais je ne vois pas de rôle le néerlandais en tant que, en ce moment c'est presque uniquement l'anglais.

XT : D'accord.

RN : Aussi, on voit par exemple que dans la communication entre français et néerlandais, ça se passe par l'anglais. Oui, il y a certains domaines dans lequel il est important de connaître le néerlandais, par exemple pour une compréhension du rôle du néerlandais si un historien veut faire des recherches ou ici d'ailleurs dans le nord de la France, il peut faire des recherches locales, les archives sont en flamand, on doit connaître cette langue-là, ou quand on veut comprendre le rôle des Pays-Bas au 17^{ème} siècle, mais ça c'est assez évident, je crois, et peut-être un cas spécial, c'est ce qu'on voit maintenant en Indonésie, les historiens indonésiens ont besoin d'apprendre le néerlandais s'ils veulent comprendre ce qui s'est passé en Indonésie dans le temps colonial. Là ce sont des cas assez précis

XT : Oui

RN : donc en général, oui, les français sont peut-être entre les deux, ils ont cette idée maintenant, l'idée que c'est une langue mondiale mais ce n'est

XT : c'est pas assez

RN : son rôle n'est pas aussi grand que celui de l'anglais.

XT : Oui, oui.

RN : Mais quand vous, on regarde l'allemand par exemple, une langue numériquement plus important en Europe que le français, ils n'ont plus du tout cette idée. En Europe de l'Est auparavant, il y avait, l'allemand était encore une sorte de lingua franca, c'est fini.

XT : Oui, c'est l'anglais qui a remplacée

(Interview p.141-142)

L'anglais semble avoir bousculé beaucoup d'habitudes, que ce soit dans les zones francophones ou de tradition plus régionales. L'anglais est globalement la langue la plus importante au monde à apprendre car elle est devenue utile à beaucoup d'emplois et est devenue une langue nécessaire à apprendre pour des raisons économiques. L'anglais a pris une telle ampleur que l'académie française a dû à plusieurs reprises intervenir dans le choix du lexique des français afin de freiner l'importation de lexical anglais ou d'expressions trop anglicistes. La mise en valeur des langues sur l'échiquier politique et économique n'enlève en rien la richesse culturelle des langues tels que le français, le picard, le néerlandais ou le flamand. Il y aura toujours des raisons à apprendre le flamand, que ce soit pour le simple intérêt pour la langue, pour sa culture, ou par tradition. Ainsi les associations autour de la langue et la culture flamande en France peuvent se maintenir malgré le facteur économique défavorable à cette dernière. L'importance de l'anglais comme langue de contact internationale veut aussi dire qu'il y a moins de place pour les langues locales tout comme il est plus difficile de maîtriser 4 langues que d'en maîtriser 3. Paradoxalement, l'avènement de l'anglais sur la scène internationale au dépend du français a pu accroître la francisation de la Flandre française et rend l'apprentissage actuel de la langue locale encore plus laborieuse.

6. Les efforts pour garder une langue en vie

Si l'on veut garder une langue en vie, ou plutôt si on veut que les locuteurs d'une langue ne cessent pas d'utiliser une certaine langue, certaines mesures sont à prendre pour contrebalancer le processus de déclin de la langue en question. Basés sur l'expérience de plusieurs programmes de revitalisation de langues en voie de disparition, plusieurs éléments doivent être présents pour arriver à des résultats conséquents :

« Il ne fait aucun doute que ces initiatives [programmes d'acquisition linguistique dans les institutions scolaires] représentent une partie intégrante de la solution au déclin

linguistique, mais il est peu probable que ces initiatives puissent à elles seules relever les immenses défis auxquels sont confrontées les communautés linguistiques en déclin. En fin de compte, il semble que même les mesures les plus drastiques jouissant de budgets importants ou les programmes les plus sophistiqués qui soient, risquent d'échouer à faire revivre une langue, si ces mesures ou programmes ne sont pas fondés sur une compréhension approfondie de ce qui est en jeu dans la poursuite de la revitalisation. [...] On a cependant souvent tendance à oublier que la création d'un tel environnement [conditions où les langues peuvent être utilisées de façon régulière] s'appuie sur des facteurs extralinguistiques incluant des interventions coordonnées entre le gouvernement, les institutions scolaires et autres institutions officielles (Annamalai 2002)²³, de même que des actions appropriées au niveau des politiques linguistiques » (Gagnon. 2012, 239).

La tâche de revitalisation d'une langue est très difficile, semble-t-il. Tout d'abord, il faut convaincre les locuteurs de l'utilité d'une langue pour qu'elle ait un avenir, quelles qu'en soient les arguments pour ce faire. Et même, si certains éprouvent la volonté de garder en vie une langue, le gouvernement, les institutions scolaires et autres institutions sont des facteurs clés pour concrétiser l'apprentissage de la langue à garder en vie et pour lui donner une utilité dans la vie quotidienne. Dans le cadre de ce travail, le flamand ainsi que le picard, dans de moindres mesures, seraient les langues à maintenir en Flandre. La tâche semble quasiment impossible tout d'abord pour le flamand, car il n'y a d'une part presque aucun programme scolaire pour l'apprentissage du flamand, d'une seconde part le flamand est rendu à la fois presque inutilisable et presque inutile. Le flamand est presque inutilisable parce que la communauté flamande de France est trop faible pour offrir un environnement viable pour la langue et que le flamand de France se distingue toujours plus du flamand de Belgique. Le flamand est aussi rendu quasiment inutile parce que l'utilité de la communication est octroyé au français ou à l'anglais bien plus qu'aucune langue locale. Si l'on reprend l'exemple du film *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008), la représentation populaire de la région en France ne laisse aucune place au flamand. Le picard qui n'a qu'une place minime en Flandre française est lui soutenu symboliquement par la représentation linguistique de ce même film. Alors que le picard n'a pas de raison d'être maintenu en Flandre, la compréhension passive du picard reste quelque chose de plus faisable, car le picard peut se maintenir plus longtemps que le flamand en France. Tout d'abord, le picard est plutôt accepté comme langue de France et un peu appuyé par le système éducatif :

²³ Annamalai, E. (2002). 'Language Policy for Multilingualism', in *World Congress on Language Policies*, Barcelona, 16–20 avril, disponible à www.linguapax.org/congres/plenaries/annamali.html.

« Il reste donc sept universités, où, en revanche, l'intégration des enseignements actuels aux cursus universitaires est meilleure, puisqu'ils peuvent aller jusqu'au DEA : Amiens et Lille : picard ; Caen et Rouen : normand ; Nancy : lorrain ; Poitiers : poitevin-saintongeais ; Reims : Champenois ; Rennes : gallo. En 1982, ont été créées des épreuves facultatives dans les concours d'entrée aux Écoles normales, maintenues pour les concours d'entrée aux IUFM : académies d'Amiens et Lille, Caen et Rouen, Poitiers. Cette initiation des futurs maîtres est très importante, car ce sont eux qu'il faut sensibiliser afin de leur laisser la liberté de choisir la manière dont ils aborderont leur enseignement, si l'on veut bien admettre une spécificité d'oïl » (Cerquiglini. 2003, 146).

En ce qui concerne les politiques linguistiques qui sont nécessaires à la survie des langues locales, la France semble faire moins que ses voisins européens et ne soutient que faiblement le droit des locuteurs d'une langue à se maintenir. L'argument de la nécessité de certains éléments pour maintenir une langue minoritaire s'avère être de mauvais présage pour le flamand et le picard de Flandre. Pourtant, l'esperanto, bien qu'un exemple hors du commun, montre que la volonté des locuteurs à maintenir une langue peut se faire sans l'appui d'un état, d'un système éducatif ou même d'une politique amicale aux langues minoritaires.

Faisant partie de l'envie de maintenir le flamand et le picard, on peut noter des exemples très concrets qui ont été réalisés et qui aident à la survie des langues minoritaires de la région. Hugo Ryckeboer en étant rédacteur en chef du Dictionnaire des dialectes flamands à partir de 1972, et coordinateur du projet de ce dictionnaire a contribué à la reconnaissance du flamand. Ryckeboer ne s'est pas concentré uniquement sur le flamand de Belgique et s'est même intéressé longuement sur la question du flamand de France. En écrivant un tel dictionnaire, un effort est tout d'abord fait sur la conscience collective de l'existence du flamand. L'existence du flamand ou des flamands est érigé au rang des langues avec ce dictionnaire, bien que le mot de « dialectes » décrit ici les variations de dialectes du flamand. La graphie prend ici une importance aussi dans la perception d'une langue en tant que langue et dans l'éventualité de son enseignement :

« Il apparaît aussi très clairement que la question de la codification graphique ne peut être dissociée du contexte de politique linguistique et notamment de statut des langues considérées ; la codification graphique n'est pas un objet en soi : elle n'a de sens que dans la perspective d'un usage social élargi et de son enseignement. Et, de ce point de vue, il faut rappeler que l'acquisition de l'écrit fonctionnel n'est jamais un phénomène spontané et simple, mais suppose toujours un processus d'apprentissage systématique. Sans enseignement conséquent dès le primaire, il ne peut y avoir acquisition et stabilisation

d'une graphie. L'enseignement de la lecture et de l'écriture est, en tout état de cause, une nécessité incontournable. [...] La généralisation de l'enseignement de nos langues dans le système scolaire est un passage obligé pour que cette rupture qualitative – le passage de la graphie à l'écrit – puisse se réaliser » (Caubet et al. 2013, 202)

Alain Dawson s'est lui aussi investi dans la publication d'ouvrages qui apportent à la fois une codification à une langue plus souvent parlée qu'écrite ou lue et démontre la spécificité de la langue en question : « le picard de poche²⁴ » et « le « chtimi » de poche²⁵ ». D'autres ouvrages pour le grand public ont été publiés, comme plusieurs Astérix^{26 27 28} en version picarde, en plus d'articles à caractères scientifiques. L'effort de codifier le picard dans la graphie passe aussi par l'orthographe et la grammaire. Cela veut dire que cela semble aller parfois à l'encontre des locuteurs du picard qui voulant promouvoir la langue picarde par son utilisation va saper sa légitimité :

« Tout cela est vrai [il existe parfois 4 à 5 manières différentes d'écrire le même mot ou la même expression]... mais si variation il y a, ce n'est pas une variation libre : la variation dialectale en picard consiste en une série de choix possibles entre des formes attestées ; ce qui signifie, en corollaire, que d'autres formes sont impossibles, ou non attestées. Variation ne signifie pas liberté de dire et d'écrire n'importe quoi [...]! » (Dawson. 2006).

L'exemple évoqué ci-dessus montre aussi la difficulté à maîtriser une langue plus parlée qu'écrite. Sans l'enseignement adéquat en Flandre française, le flamand ainsi que le picard vont certainement et malheureusement rester des « dialectes » parlés, non-homogènes et par conséquent en voie de disparition pour ses locuteurs.

7. Flamand et picard : langue ou variété de langue ?

C'est suivant le conseil d'Alain Dawson que je me suis posé la question à savoir si l'on peut adopter des points de vue différents sur la question de la Flandre française de considérer que le flamand et le picard soient des langues plutôt que des dialectes. Une différence d'opinion est palpable selon les linguistes :

²⁴ Dawson, Alain. 2003. *Le picard de poche*. Chennevières : Assimil.

²⁵ Dawson, Alain. 2002. *Le « chtimi » de poche, parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*. Chennevières : Assimil.

²⁶ Goscinny, René. Udergo, Albert. 2004. *Astérix i rinte à l'école* (traduction picarde de *La rentrée gauloise* par A. Dawson, J. Dulphy, J.L. Vigneux). Paris : Albert-René

²⁷ Goscinny, René. Udergo, Albert. 2007. *Ch'village copè in II* (traduction picarde de *Le grand fossé* par A. Dawson, J. Dulphy, J.L. Vigneux). Paris : Albert-René

²⁸ Goscinny, René. Udergo, Albert. 2010. *Astérix pi Obélix is ont leus ages. Ch'live in dor* (traduction picarde de *L'anniversaire d'Astérix et d'Obélix. Le livre d'or* par A. Dawson, J. Dulphy, J.L. Vigneux). Paris : Albert-René

AD : Euh, je vais tout de suite vous arrêter. On va parler dans les deux cas de langues, de langues de France. Le picard étant une langue de France au même titre que le flamand de France, où; ça n'est pas du néerlandais, enfin je ne suis pas spécialiste du flamand ou du néerlandais mais je sais que les militants du flamand récusent l'appellation de néerlandais pour dénier

XT : leur langue

AD : leur langue. [...]

[...]

AD : Roland est effectivement, a une vision globale du néerlandais, le flamand étant pour lui une variante locale du néerlandais, Jean-Paul Couché plus la vision du Flamand comme langue particulière, apparentée au néerlandais, mais distincte.

(Interview p.125-126)

Qu'est-ce qui permet cette distinction entre langue à part entière et variété d'une langue ? Il est clair que quand une langue est non seulement apparentée à une autre et dépend de cette autre pour combler le manque de standardisation, la langue en question va vers l'appellation de variété. Une langue est distincte d'une autre aussi si elle comporte des caractéristiques propres à elle-même et si elle est significativement différente de la langue à laquelle elle est associée. Ainsi, le picard, selon Dawson, peut être assez distinct du français du fait de sa grammaire, son lexique et phonologie :

XT : Si vous pouvez énoncer quels éléments principaux du ch'ti, marquant du ch'ti, comparée au français standard, ce serait quoi ?

AD : Ben, il y a des marqueurs linguistiques. Typiquement c'est le, la conservation du /k/ du groupe 'ca', /ka/ latin par rapport à la palatalisation en /ja/ du français. Un /ka/ en picard, un /ja/ en français. C'est le gros marqueur. Alors essentiel, alors, il y en a d'autres. Après vous avez des marqueurs lexicaux, il y en a quelques-uns, une 'cayelle' pour une chaise, une 'wassinge' pour une serpillière, ou des choses comme ça. Et des marqueurs morphologiques comme les imparfaits en /o/ plutôt qu'en /e/. « je canto » « je chantais ». On a, voilà, en très gros trait, ça peut être ça, après vous allez en trouver d'autres dans le chtimi de poche ou dans le picard de poche. Ça peut pas se limiter à cela. Une langue, pour moi une langue a son système grammatical, son système phonologique, son système lexical qui ne sont pas réductibles au français.

(Interview p.129-130)

De même, le flamand mériterait d'avoir la même distinction du fait de la différence au niveau linguistique existant entre elle et le néerlandais standard. Pour rappel, le frison, langue considérée à part du néerlandais aux Pays-Bas a été jugée plus proche du néerlandais que le flamand du néerlandais. La distance dialectologique ne suffit pas pour qu'une langue soit acceptée comme telle. La graphie joue un rôle essentiel. Si une langue est écrite de la

même manière qu'une autre, elle sera forcément associée à elle, même si la prononciation est différente. Le picard pourrait avoir une légitimation supplémentaire à être une langue distincte en ayant une histoire littéraire ; une graphie très récente et peu reconnue de ses locuteurs aura des difficultés à se faire reconnaître :

AD : Autre chose qu'on peut dire, mais alors là on remonte au moyen-âge et ça a pas grand intérêt, c'est que le picard en tant que langue littéraire, usage littéraire, a été langue écrite et langue d'administration en Flandre maintenant

XT : même en Belgique

AD : belge, oui, au moins deux siècles

XT : Donc la nobilité et la bourgeoisie étaient plutôt picard que français ?

AD : C'est difficile à dire ça. C'est un peu de la langue écrite, après quel est le rapport entre la langue écrite et langue orale

(Interview p.128-129)

Les langues régionales sont un peu dans une impasse. Elaborer une standardisation de la langue locale de manière à la distinguer de la langue dominante peut potentiellement aliéner les locuteurs de la langue régionale vis-à-vis de ce processus de standardisation. Cela peut s'expliquer par une habitude déjà présente chez les locuteurs de langue régionale à se repérer grâce au système de la langue dominante. Typiquement, un locuteur de picard aura plus de mal à lire du picard que du français à cause de l'habitude à lire le français. Dans ce cas, la lecture du picard devra souvent passer par l'oral pour être compris par ses locuteurs, à moins que le picard soit adopté comme langue écrite et lue. Si les défenseurs de la langue régionale adoptent trop d'éléments de la langue dominante, cette dernière sera un obstacle à ce qu'on reconnaisse la langue régionale comme langue à part et sera alors plutôt considérée comme une variété de la langue dominante, c'est-à-dire un patois pour certains. Le flamand, bien qu'ayant des aspects linguistiques distinctifs du néerlandais standard de Belgique ou des Pays-Bas, s'est historiquement orienté vers le néerlandais standard pour la graphie. Cela n'a pas servi la cause des défenseurs du flamand pour obtenir le statut de langue distincte du néerlandais.

Il n'y a pas, linguistiquement parlant, d'éléments décisifs pour distinguer les notions de « variétés de langues » et « langues ». Les différentes langues appartenant à une même famille de langue occupant un territoire se trouvent souvent sur un continuum, laissant souvent les décisions linguistiques aux institutions politiques. On ne va pourtant pas voir de

la même manière une langue et la variété d'une langue. Surtout dans le cas de diglossie en France, toutes les langues régionales, qu'elles soient considérées comme langues à part ou variétés, sont en recul face au français. Les locuteurs de langues minoritaires vont généralement pouvoir jouir de plus de droits que les variétés d'une langue. En plus, quand une langue est en voie de disparition, cela est considéré beaucoup plus aggravant que si cette langue fut considérée comme variété d'une langue, de la même manière que l'on va plus regretter la perte définitive d'une langue que si cette langue ne disparaisse que d'une région. C'est pour cela que Noske prédit le futur du flamand de manière différente selon si le flamand est considéré comme un dialecte ou non :

XT : Et éventuellement dans le futur, vous pensez que lentement, le flamand va se diluer au profit du néerlandais standard ? Dans le futur, dans 20 ans/30 ans.

RN : Non, je ne pense pas du tout.

XT : ou il va se maintenir assez longtemps ?

RN : Oui, c'est ce qu'on va, qu'est-ce qu'on entend par flamand dans ce sens-là ? Si on dit flamand dans le sens de dialecte ? Oui.

XT : Oui, oui.

RN : si vous êtes en train de, mais pas en direction du néerlandais standard du nord, pas du tout.

(Interview p.153)

Il ne faut pas croire que les décisions politiques sont toujours supérieures à la réalité linguistique, au niveau des conséquences. On pourrait prendre l'exemple des locuteurs de suédois et de norvégien, qui, souvent, en sachant pertinemment que leur langue est intelligible à l'autre vont parler leur propre langue et comprendre l'autre. De même, il y a bien des situations où les locuteurs soi-disant d'une même langue ne vont pas se comprendre à cause de la différence linguistique entre les variétés de cette langue ainsi que le manque d'adaptabilité de l'oreille des locuteurs pour d'autres variétés. Etant donné que deux points de vue différents puissent être adoptés sur la question de la nature du flamand et du picard, on va ici garder une position neutre et on ne se prononcera pas pour une version ou pour l'autre. Dans la pratique, on va distinguer le flamand du néerlandais et le picard du français afin de maintenir l'interprétation plausible que le flamand et le picard soient des langues à part, car la réception populaire va plutôt dans le sens inverse, à penser le picard et le flamand comme variétés de langue plutôt que langues à part entière.

8. Tendances et projections futures

Pour rappel, la Flandre française a dès son incorporation dans la nation française subis la gouvernance de la France qui est la cause du recul du flamand. Durant cette période, l'avancée du français et le recul du flamand ne s'est pas réalisé à rythme constant. A l'heure actuelle, on peut compter au plus quelques milliers de locuteurs de flamand dans la région. Le français a donc progressé énormément pour atteindre un remplacement quasiment total du flamand. Le picard qui s'était installé à la frontière linguistique avec le flamand dès le 18^{ème} siècle s'est beaucoup mieux maintenu que le flamand, car il peut être compris même en partie par la population anciennement flamingante. Avec la progression du français qui ne faiblit pas en Flandre, le flamand pourra bientôt être considéré comme insignifiant, pour ainsi dire éteint. Le picard, malgré les efforts en termes d'image, de littérature et d'enseignement va certainement se perdre au profit du français.

Il se peut que la France s'engage un peu plus dans le sens de la sauvegarde de ses langues minoritaires et régionales, cela ne changera probablement rien au recul de celles-ci et à une unification linguistique autour du français standard. Il n'est pas très probable que la politique de la France envers la langue change dans le proche avenir, car la France a déjà une longue tradition de promotion de sa langue à travers notamment l'organisation de la francophonie, qui lui permet de garder une place spéciale dans le monde. Cette promotion à l'étranger du français restera certainement forte, due en partie au fait que de nombreux pays africains où le français est admis comme langue officielle sont promis à un avenir économique grandissant d'ici les prochaines décennies.

Alors qu'à l'heure actuelle, on s'est accordé à dire que la situation linguistique de la Flandre française pouvait être qualifiée de trilinguisme très déséquilibré avec bien sûr le français comme langue dominante, suivi par le picard et le flamand. On pourrait ajouter que les étiquettes sont parfois difficiles à utiliser pour décrire une situation précise. Le français qui est utilisé quand il remplace le picard dans les régions du nord garde souvent, par mon expérience personnelle, une influence ou un reste de picard. La tendance irait vers la situation linguistique où il y a un adstrat de flamand et de picard dans le français utilisé et que cette touche régionale va survivre à la disparition du flamand et du picard. A titre d'exemple, certaines influences attribuées au contact entre le flamand /néerlandais et le

français/ picard sont présentes dans le français depuis plusieurs centaines d'années. Dans un futur plus lointain, il est difficile de prédire quelle sera l'évolution au sein même de la langue française, qui subit des influences d'un peu partout, notamment des langues minoritaires de France non-régionalisés.

Avec la perte de la langue flamande et l'assimilation culturelle et sentimentale, la Flandre française semble avoir fait un trait sur son passé historique, linguistique et culturel. On connaît la Flandre française en Belgique sous le nom de Westhoek, du côté français, elle a parfois été appelée la Flandre flamingante, par contraste à la Flandre romane mais est appelée aussi l'arrondissement de Dunkerque. Cette dernière appellation, qui est aussi la plus correcte dans la dénomination administrative fait partie du département du Nord, qui s'est vu incorporée en 2016 dans une région plus large des « Hauts-de-France ». Cela n'aide pas à ce qu'une identité régionale se face au niveau politique, contrairement aux régions de Bretagne et de Corse qui allient des régions historiques²⁹, linguistiques et culturelles à un ensemble politique. Alors qu'il n'y a apparemment pas de sentiment régional flamand très fort en Flandre française, cette identité régionale, va certainement s'éteindre aussi, accompagnant ainsi le déclin de la langue flamande. Par contre, les organisations de sauvegarde du patrimoine flamand vont certainement permettre à la langue et à la culture flamande de ne pas s'éteindre complètement dans un avenir proche.

Il semble assez facile de savoir ce que l'avenir réserve à la Flandre française quand les facteurs du changement linguistique existent encore aujourd'hui. L'école assure l'apprentissage en français avant tout, et tout le système administratif fonctionne avec le français, les médias francophones sont plus accessibles que n'importe quel autre, les grands centres urbains où se concentre la majorité de la population obligent à ce que le français soit la langue de communication. En outre, la transmission de la langue de parents à enfants ne se fait presque plus qu'en français³⁰. Cela veut dire que pour inverser la tendance actuelle, d'énormes efforts seraient requis et cela sur une période prolongée, car les flamands devenus francophones ne pouvant pas maîtriser le flamand ou le picard, ne pourront pas non plus le transmettre à la génération suivante.

²⁹ La région de Bretagne est un peu en deca de la région historique de Bretagne, avec notamment Nantes qui se situe dans les Pays de la Loire, alors que la ville appartient historiquement à la Bretagne.

³⁰ À l'exception des langues d'immigration qui se maintiennent généralement au moins une génération à un certain niveau (voir Héran et al. 2002, 2-3)

A l'heure de la coopération entre les nations européennes sous l'union européenne et les droits linguistiques qu'elle est censée protéger, on pourrait croire que les flamands de France puissent encore espérer se maintenir. La démographie parle d'elle-même et il n'y a plus de communauté flamande de France et donc plus d'espoir réaliste pour revoir le flamand redevenir une langue qui circule en Flandre française :

« Dans ces conditions, quel peut être l'avenir de ces langues [régionales de France] ? Les taux de transmission calculés sur la base des populations régionales confirment l'ampleur de leur déclin au fil du XXe siècle. Pourtant, selon le linguiste américain Joshua Fishman³¹, qui a analysé de près la façon dont certaines langues ont pu « remonter la pente » (le français au Québec, le catalan en Catalogne, l'hébreu en Israël), une langue menacée ou devenue résiduelle peut regagner du terrain si la famille, toutes générations réunies, assure le relais par une action continue qui accompagne les efforts des institutions, en bonne intelligence avec la langue nationale. Mais comment y parvenir si l'état exact de la transmission familiale reste ignoré »? (Héran et al. 2002, 4).

Avec la globalisation grandissante et la croissance de l'importance de l'anglais comme langue de contact et langue d'instruction, la présence d'une langue supplémentaire nécessaire plombe l'avenir des langues régionales en danger. Cela est vrai pour le flamand autant que pour le picard. Bien que l'anglais n'ait pas directement affecté le déclin des langues locales de Flandres, la nécessité de sa connaissance pourrait être le plus grand facteur qui empêcherait tout effort de voir les langues régionales se maintenir.

S'il y a un intérêt renouvelé pour le flamand, cela se complique par le manque d'utilité et de moyens d'apprentissage en flamand (voir Escudé. 2013, 350). L'apprentissage du flamand devrait passer par l'apprentissage du néerlandais, ce qui serait contre les raisons même de découverte linguistique et culturelle de la langue régionale. L'apprentissage du néerlandais et encore plus du flamand sera de plus en plus contre la logique qui veut que la langue permette la communication, car la tendance qui voit l'anglais gagner de l'importance partout dans le monde ne semble pas ralentir. C'est dans cette perspective que Ryckeboer voit l'avenir du flamand, ne laissant pas de place à un sursaut d'intérêt pour la langue régionale :

XT : Est-ce que vous pensez que, que c'est possible qu'il y a un renouveau, un intérêt renouvelé pour le flamand dans la région, comme il y a eu par exemple un, en Angleterre,

³¹ Fishman, Joshua, Aaron. 2001. « Can threatened languages be saved? « Reversing language shift » revisited: a 21st century perspective ». *Multilingual matters*, 503.

dans le Cornwall pour le cornique, où c'était presque oublié, la langue, et il y a un renouveau, une nouvelle intérêt pour une langue régionale ?

HR : Je ne pense pas. Je pense que c'est illusoire.

(Interview p.121-122)

Bien sûr, le picard n'a pas eu une présence aussi importante que le flamand en Flandre française. Le picard n'est pas non plus sur le point de disparaître immédiatement, comme le flamand de France. S'il y a un intérêt renouvelé pour le picard, cela viendrait beaucoup moins de la région en question que dans les régions où le picard s'est historiquement implanté, comme dans le Pas-de-Calais, la Picardie ou certaines parties de la Belgique. Quand bien même la population retrouve l'envie de maintenir le picard, de l'apprendre et le transmettre, cette envie est fortement bousculée par l'utilité qu'offre cette langue qui est sous souvent associée à une variété du français. La langue régionale ne satisfera pas tous les besoins de la vie quotidienne et ne servirait qu'à un nombre restreints de fonctions. Une des fonctions possible du picard en Flandre française pourrait provenir du besoin de distinction avec d'autres populations francophones. Le phénomène linguistique qui apparut dans les banlieues parisiennes avec le verlan, montre que pour des fonctions de distinction communautaire, un intérêt pour un instrument de communication peut apparaître subitement. Dans ce cas précis, les ressources proviennent exclusivement du français et pourraient être décrites comme variété du français. Les habitants de la Flandre française, n'ont pas une connaissance assez bonne du picard pour que cela se produise rapidement, mais les instruments pour son apprentissage sont présents. Bien que l'éventualité de l'apprentissage du picard reste très peu probable dans cette région, elle vaut la peine d'être mentionnée, car on ne peut sous-estimer l'influence des médias et des films comme *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008).

Avec le niveau d'anglais s'améliorant au cours des décennies et l'attention toujours plus pressante accordée à cette langue, il est à prévoir que les connaissances en anglais vont s'améliorer et que les occasions de l'utiliser vont se présenter de plus en plus. Il n'est pas rare de voir des grandes entreprises adopter l'anglais comme langue de travail, alors que la majorité des employés ne sont pas nativement anglophones et que le siège de l'entreprise ne se trouve pas dans un pays anglophone. Il est très probable que l'acquisition de l'anglais amène à dire que la population devienne bilingue français-anglais. Alors que l'anglais ne

servira certainement pas à une fonction démarcative, il pourra certainement supplanter la fonction communicatrice du français entre les communautés linguistiques différentes. Cela veut dire que les communautés francophones et néerlandophones en Belgique ou entre la France et la Belgique utiliseront de moins en moins le français, langue plutôt dominante sur le néerlandais, au profit de l'anglais.

9. Comparaisons à d'autres cas

Dans cette dernière partie, la comparaison de la situation linguistique de la Flandre française avec d'autres situations linguistiques pourront apporter une meilleure perspective au cas flamand. La sélection des exemples comparés va pouvoir situer les points de convergence et les points spécifiques existant. Le premier exemple est celui de l'alsacien, qui tout comme le flamand est une langue germanique régionale en France. Le second exemple montre comment le wallon est dans une situation différente des autres langues d'oïl. Le troisième exemple de comparaison au flamand est le cas des langues d'oïl de France. Finalement, la situation très courte de l'Italie du nord sous l'Empire de Napoléon sert à la fois de contraste et de comparaison des facteurs favorisant l'apprentissage du français.

Il est intéressant d'analyser la situation linguistique de l'Alsace. Evidemment, il y a bien des différences entre la Flandre française et l'Alsace qui limiteront le parallélisme ou la comparaison. Pourtant, certains éléments sont susceptibles de révéler quels facteurs sont responsables du recul du flamand plus que d'autres. En plus de partager une langue germanique comme langue régionale, l'alsace et la Flandre française se trouvent tous deux dans la situation d'avoir comme langue régionale, une langue qui peut être considérée comme variété de la langue d'un pays étranger. Il s'agit en l'occurrence ici du néerlandais et de l'allemand. Bien que les deux régions comparées fussent conquises par le royaume de France vers la même période, l'Alsace est passée entre-temps deux fois à l'Allemagne, entre 1870 et 1918 et durant les quelques années de la seconde guerre mondiale. Les locuteurs de l'alsacien, si on la considère comme langue à part de l'allemand, se sont trouvés dans une situation similaire que les locuteurs du flamand en France. Ils peuvent être aussi considérés comme variété d'une langue étrangère. Tout comme le flamand fut la langue parlée en Flandre alors que le néerlandais fut utilisé à l'écrit, l'alsacien occupa la place de l'oral et l'allemand commun fut utilisé à l'écrit (Huck. 2013, 399).

L'Alsace a vécu des tendances semblables à la Flandre. Les premiers locuteurs du français ont la plupart du temps été dans les deux cas la noblesse d'abord et la bourgeoisie ensuite (Huck. 2013, 399). Les différences entre les deux régions sont trop nombreuses pour être énoncées ici, mais il est aussi important de savoir que la population alsacienne est bien plus importante que la population des flamands de France et que des villes importantes, tels que Strasbourg ou Mulhouse sont des symboles de la culture germanique. La Flandre est par comparaison une province relativement plus facile à franciser. Alors que le flamand a été marqué par l'occupation nazie comme symbole de collaboration et d'opportunisme, la situation est différente en Alsace. L'allemand, par sa relation avec le nazisme est discrédité plutôt que le dialecte par les alsaciens.

Le virage linguistique qui s'est opéré en Flandre française ne voit pas le jour en Alsace, bien qu'il y ait une transformation notable qui ne fait que légèrement le parallèle avec les autres langues régionales de France. Il y a au moins deux explications plausibles à cela. La population qui était très majoritairement germanophone à la fin de la guerre ne peut devenir francophone qu'avec des années d'éducation à l'école et lentement avec les médias. Les parents ne maîtrisant pas le français ne peuvent le transmettre à leurs enfants. La francisation de la région ne se fait donc que lentement. Deuxièmement, il n'y a pas eu de stigmatisation de la langue régionale, comme ce fut le cas en Flandre. Il y a eu par contre un certain rejet de l'allemand standard, bien que la langue régionale dépende de l'allemand quand il s'agit de le mettre à l'écrit. Cela s'avère, comme en Flandre, un dilemme pour la langue régionale. Afin de se maintenir, l'alsacien comme le flamand a dû choisir entre rattachement à une langue standard ou la défense du parler local comme distincte de cette langue standard. L'alsacien et le flamand, de plein gré ou non ont pris le choix de la langue locale sur la langue standard étrangère.

Si on regarde la situation linguistique de Belgique, on peut voir que ni le contact prolongé entre deux langues ni la situation de diglossie du pays ne garantissent que cela se traduise en changement linguistique. Comme on a pu le voir plus tôt, parmi les différents facteurs qui ont amené les flamands de France à ne plus utiliser la langue locale au profit du français, on peut nommer l'établissement du français comme langue dominante. Si on prend des dimensions géographiques plus larges, on peut aussi attribuer la romanisation du Pas-de-Calais au contact qu'entretenaient des populations francophones avec les populations

néerlandophones. Le contact entre le wallon et le flamand ou le néerlandais existe en Belgique depuis longtemps, contrairement au Pas-de-Calais durant le moyen-âge où il n'y a pas eu d'avancée linguistique d'une langue sur une autre :

XT : Quelles différences y-a-t-il entre le wallon et le ch'ti à rapport au contact avec le flamand ? Le wallon a peut-être plus de contact avec le flamand que le ch'ti ?

AD : Il n'y a pas eu de recul du flamand devant le wallon. La frontière linguistique est stable, il y a pas d'empiètement d'une langue sur l'autre. Avec une situation sociolinguistique qui est très différente de la France puisqu'on est en situation de bilinguisme équilibré. Après, historiquement, on va dire, historiquement, évidemment, le flamand ou néerlandais de Belgique était, a longtemps en relation subalterne par rapport au français.

(Interview p.128)

La situation du wallon semble être bien protégée par l'Etat belge et ne semble pas être menacée par le français standard de la même manière que le sont les autres langues d'oïl : « Le wallon n'est parlé en France que dans la pointe de Givet, au nord du département des Ardennes. On le rattache au namurois et, comme tous les dialectes belgo-romans, il est d'une très grande richesse et est parfaitement étudié » (Cerquiglini. 2003, 150). Le wallon de France ne semble être différent des autres langues d'oïl que par le statut attribué au wallon en Belgique : « Sans doute cette vitalité s'explique-t-elle par le contact avec la Belgique, où la culture dialectale s'avère largement plus prégnante qu'en France »³² (Cerquiglini. 2003, 152). Cela montre que le flamand de France a en effet plusieurs difficultés à son maintien qui ne se retrouvent pas dans d'autres langues régionales de France. Le flamand de Belgique est sous l'influence du néerlandais des Pays-Bas. Le flamand de France se retrouve alors plutôt bas dans la hiérarchie des langues de prestige puisque c'est une variété régionale d'une langue qui n'a ni un nombre de locuteurs très large, ni le prestige qu'ont les voisins français, allemand ou anglais.

Quand on regarde la situation des langues d'oïl, tout comme le picard, elles ont longtemps été considérées comme des variations du français au mieux et des patois au pire. Cela veut dire que le principal problème de la conservation des langues d'oïl est peut-être tout d'abord dans la reconnaissance de ces langues d'oïl comme langue, même si ce ne sont pas des langues à part de la langue française. Alors que les langues d'oïl essaient de se faire entendre en tant que langue avec des différences distinctes du français standard, le flamand n'a pas

³² Dictionnaire du français régional des Ardennes, 1992

cette difficulté puisque c'est une langue beaucoup plus distincte du français. Le flamand en tant que langue régionale essaie pourtant de ne pas être confondue et absorbée dans la langue standard qu'est le néerlandais qui lui est rattaché, tout comme les langues d'oïl sont rattachées au français standard par les populations par souci de simplicité. Ce qui rapproche les différentes langues d'oïl et le flamand de France est le déclin qu'elles subissent à peu près simultanément et à peu près au même rythme surtout depuis la deuxième moitié du vingtième siècle. Cela porte à montrer que le contexte historique, politique et géographique a une grande importance dans l'évolution des différentes communautés linguistiques, puisque les tendances peuvent être différentes dans d'autres états ayant des communautés de la même langue et puisque ces langues régionales telles que le breton et l'occitan ont apparemment peu à voir avec le flamand. On pourrait aussi noter que toutes les langues de France ont subi une politique linguistique négative à leurs égards, bien que certaines fussent en fin de 20^{ème} siècle plus reconnues que d'autres.

L'exemple de la situation linguistique en Italie du Nord sous Napoléon sert de contraste à l'exemple flamand. Tout d'abord, la géographie ne peut être plus différente. Alors que la frontière franco-belge n'est pas encombrante et que le terrain permette un passage sans effort, la frontière franco-italienne est, elle, surmontée de la frontière naturelle des alpes. La langue italienne ou les langues italiennes sont, comme le français, des langues dites latines, car elles sont en grande partie formées à partir du latin. De ce fait, l'apprentissage du français par un locuteur d'italien est à priori plus facile que pour un locuteur de flamand. Les quelques années d'occupation sous l'empire servent d'exemple de contraste avec le flamand de France :

« En effet, l'intérêt d'une grande partie de ces élites [locales] pour le français, attesté par de nombreux témoins, favorise un passage rapide à la langue officielle de l'empire. Dès 1802, année de rattachement du Piémont à la France, il est introduit dans l'enseignement public, d'abord comme discipline à enseigner, puis comme langue de l'enseignement, du moins dans les villes. De même l'administration et la justice passent au français ; à Turin, à côté des journaux italiens sont aussi diffusés des journaux en français » (Bochmann. 2013, 284).

L'exemple de l'Italie montre assez bien que dans des circonstances favorables à l'apprentissage du français, la langue peut être adoptée assez vite, même avec les moyens du début du 19^{ème} siècle. Ces éléments favorables sont une population citadine et éduquée,

une connaissance plutôt bonne du français par la noblesse et la bourgeoisie, la distance entre la langue connue et celle apprise et finalement la volonté politique d'imposer le français comme langue officielle. Finalement, il y a bien sûr la volonté même des locuteurs eux-mêmes à adopter le français. A cette époque cela voulait dire aussi accepter la domination politique et idéologique de la France. Cela est d'autant plus clair puisque juste quelques années après l'annexion de l'Italie à l'Empire, alors que les sentiments des italiens se détériorent vis-à-vis du français, les dialectes italiens sont de plus en plus utilisés pour contrebalancer la mainmise française sur leur pays (Bochmann. 2013, 284).

Conclusion

La question de la nature du flamand et du picard est intrinsèquement liée aux droits que l'on va leur conférer en tant que langue. Cette issue est partagée entre les partisans de la langue en question et ceux négligeant les différences existantes. Cette question de la langue peut aussi partager les linguistes eux-mêmes tant la question est compliquée. En effet, le picard et le flamand sont des langues car elles peuvent fonctionner en tant que telle, mais la dépendance et le rapprochement qui sont fait respectivement au français et au néerlandais font souvent d'elles des variétés de langues. La distance dialectologique quand bien même mesurable devient subjective quand on prend le niveau d'intercompréhension comme instrument de distinction entre les langues en question.

L'historique du picard montre qu'il y a des fondations à déterminer le picard comme langue à part du français tout en ayant des difficultés à s'en démarquer à cause d'une graphie similaire. Le français standard s'est développé dans la région de l'Île-de-France avec l'arrivée et le mélange de plusieurs langues d'oïl entre elles. Cette évolution s'est faite par la population elle-même et la structure de la société où elle s'est trouvée. Le flamand se distingue plus facilement du néerlandais parce que deux entités étatiques les séparent : la Belgique et les Pays-Bas. En dépit des différences entre ces deux langues proches, c'est la nécessité qui a fait que le flamand de Belgique se rapproche du néerlandais, approfondissant encore plus l'isolation du flamand de France envers le flamand de Belgique et le néerlandais.

La région a vu dès le moyen-âge s'opérer le recul progressif du flamand au profit du picard. C'est en 1713 qu'une partie de la Flandre est incorporée au Royaume de France et voit ainsi une population flamingante à l'intérieur du territoire français. C'est surtout avec la révolution française et l'idée nationaliste que des efforts sont faits pour amener une unité linguistique à la population française. Les idées d'unilinguisme et d'hostilités aux langues régionales vont être lentement mises en œuvre avec l'école comme fer de lance. L'évolution la plus marquante du flamand au français en Flandre française s'est faite après la seconde guerre mondiale où quasiment d'une génération à l'autre on peut qualifier l'une de flamande et l'autre de francophone.

La politique de la France envers les langues a longtemps été sans ambiguïté, le français remplace progressivement le latin dans le domaine juridique et scolaire. Mais c'est surtout

avec la révolution française que la politique linguistique a un effet notable, car l'Etat français a dès lors intérêt à ce que toute la population soit francophone et non pas seulement ceux qui sont nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement sur le territoire. L'idée d'unité linguistique s'est formée autour du souci politique et idéologique de la loyauté de ses citoyens et de la transmission des valeurs républicaines. La France accorde depuis quelques décennies des droits à ses langues régionales, mais montre toujours des réticences à les voir prendre trop d'importance, avec la Charte européenne qui a beau être signée, reste pour autant non ratifiée.

A la question de savoir quelle variété de français est parlée dans la région, il est clair que la réponse peut être simplifiée en répondant que le français standard y est majoritairement parlé. Cela est vrai au dépit que la perception médiatique qui, avec la sortie du film *Bienvenue chez les Ch'tis* (2008), offre une image picardisante de la région. La situation linguistique est même suffisamment nette qu'une telle question peut être répondue sans enquête sur place. Le français local pourrait être décrit par un trilinguisme très déséquilibré, français d'abord, picard et flamand ensuite. Le picard serait plutôt une capacité passive des locuteurs, et le flamand serait réduit à un adstrat au français.

La question concernant le reste d'influence flamande dans le français de la région ne peut être répondue de manière complète par ce travail. Une étude sur place avec des échelons serait une manière plus précise de répondre à cette question. Il est tout de même possible d'exprimer une certaine réponse basée sur les travaux, articles et les avis des professeurs interviewés. Il y aurait donc encore un reste de flamand, une certaine influence qui serait durable dans la langue française locale, tout comme cela s'est produit avec le picard.

On s'est ensuite posé la question : Comment la francisation de la région s'est-elle effectuée ? Tout d'abord la mesure de cette francisation a déjà été démontrée dans l'évolution de la région. Les causes de cette francisation et le poids de ces causes sont jaugés ici. La politique linguistique de la France est l'un des éléments cruciaux qui explique la transition du flamand au français. Les autres facteurs principaux qui expliquent la francisation de la région sont les médias nouveaux dès le 20^{ème} siècle, la non-transmission de la langue régionale aux enfants surtout après la deuxième guerre mondiale et l'avènement de l'anglais comme langue de contact international et l'exode rural durant le 20^{ème} siècle. Cette évolution linguistique s'est

produite malgré l'identité flamande et la géographie non contraignante qui ont certainement contribué au maintien du flamand.

On s'est finalement posé la question du futur des langues pour la région. Alors que le flamand de France n'a quasiment aucun futur, par manque d'utilité, de communauté linguistique et par manque de volonté politique, le picard a la possibilité de se maintenir plus longtemps face au français et face à l'anglais. Alors que le flamand est sur le point de disparaître, un maintien relatif du picard est envisageable par fonction de distinction alors que le français perd de son utilité communicatrice au niveau transfrontalier au profit de l'anglais.

Ce travail aura pour mérite de présenter les éléments les plus importants concernant la Flandre française sur le plan linguistique et d'expliquer les causes sous-jacentes de l'état actuel de la langue française locale. Cela n'est pourtant pas une étude poussée sur le sujet abordé, qui ne repose que sur les connaissances passées et sur les avis des spécialistes en la matière. Une étude de terrain sur le français utilisé localement serait une manière d'enrichir le thème. Il pourrait être aussi intéressant d'étudier les différences linguistiques en fonction des communes et en fonction de l'âge des locuteurs, pour jauger l'aspect géographique et générationnel. Il est devenu très difficile d'étudier empiriquement le flamand de Flandre qui s'est restreint à très peu de locuteurs dans le Nord de la France.

Bibliographie

- Auger, Julie. 2010. « Picard et français : la grammaire de la différence », *Langue française* 4 n°168, p. 19-34.
- Baycroft, Timothy. 2004. *Culture, identity and nationalism : French Flanders in the Nineteenth and twentieth Centuries*. London: Royal Historical Society; N.Y.: Boydell Press.
- Bochmann, Klaus. 2013. « Hégémonie langagière: prestige et fonctions du français en Europe ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 189-198.
- Bochmann, Klaus. 2013. « La France napoléonienne et ses langues ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 283-290.
- Callebaut, Bruno; Ryckeboer, Hugo. « Français-néerlandais ». In: Goebel, Hans. 1997. *Kontaktlinguistik : ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*. Berlin: de Gruyter, 1240-1251.
- Caubet, Dominique ; Salem, Chaker ; Sibille, Jean ; Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 2013. « Mise en graphie des langues de France ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 199-208.
- Cerquiglini, Bernard. 2003. *Les langues de France*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chaurand, Jacques. 1972. *Introduction à la dialectologie française*. Paris : Bordas.
- Clanché, François. 2005. « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique ». In Lefèvre, Cécile ; Filhon, Alexandra. *Histoires de familles, histoires familiales*. Numéro 156, Huitième partie, chapitre 26. <<https://www.ined.fr/fr/publications/cahiers/histoires-de-familles/>>
- Cohen, Marcel. 1967. 3^{ème} édition. *Histoire d'une Langue : Le Français*. Paris : Editions sociales.
- Crystal, David. Mars 2008. « Two thousand million » ? *English Today* 93, Vol. 24, no. 1. Cambridge University Press, 3-6.
- Dawson, Alain. 2002. « Le picard, langue polynomique, langue polygraphique » ? in Dominique Caubet, Salem Chaker, Jean Sibille (éd.), *Codification des langues de France*, Paris : L'Harmattan, p. 85-97.
- Dupas, Jean-Claude. 1975. « La langue régionale en Flandre française : un cas particulier ». In : *Langue française*, n°25. L'enseignement des « langues régionales » pp. 121-124.

- Escudé, Pierre. 2013. « Histoire de l'éducation: imposition du français et résistance des langues régionales ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 339-352.
- Gagnon, Sylvie. 2012. « Le rôle de l'interaction entre les actions de l'Etat, des planificateurs linguistiques et des communautés dans la vitalité linguistique des langues régionales et minoritaires ». *European Journal of Language Policy* 4.2, 237-253.
- Garabato, Carmen, Alén. 2013. « De la loi Deixonne à la révision de la constitution en 2008 : l'impasse idéologique » ? In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 321-338.
- Giacomo, Mathée. 1975. « La politique à propos des langues régionales: cadre historique ». In : *Langue française*, n°25. L'enseignement des « langues régionales » pp.12-28.
- Guillourel, Hervé. 2013. « Langue, territoire, nation: la place des langues de France ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 145-158.
- Greule, Albrecht. 1998. « Sprachkultivierung – Theorie und Praxis in Deutschland ». In : Greule, Albrecht. Lebsanft, Franz. *Europäische Sprachkultur und Sprachpflege*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 25-36.
- Gysseling, Maurits. 1976. « De Germaanse woorden in de Lex Salica ». In : Ryckeboer, Hugo. 2002. « Dutch/Flemish in the North of France ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 23:1-2, 22-35.
- Hartweg, Frédéric ; Kremnitz, Georg. 2013. « Le rôle des Églises et des croyances religieuses dans le comportement langagier ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 159-168.
- Héran, François ; Filhon, Alexandra ; Deprez, Christine. 2002. « La dynamique des langues de France au fil du XXe siècle ». *Population et sociétés*. Numéro 376, février 2002, p. 1-4. <<https://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/>>
- Huck, Dominique. 2013. « Dialectes et allemand en Alsace ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 397-410.
- Kremnitz, Georg. 1997. « Die Durchsetzung der Nationalsprachen in Europa ». Band 5 von *Lernen für Europa*. Münster: Waxmann.
- Kremnitz, Georg. 2008. « Sur la délimitation et l'individuation des langues ». *Estudis Romànics* Vol. 30, 7-38.
- Kremnitz, Georg. 2013. « Le terme de la langue face à celui de variété ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 95-102.

- Kremnitz, Georg. 2013. « La disparition des langues ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 179-182.
- Kremitz, Georg. 2013. « Les langues de France avant la révolution ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 265-270.
- Lagarde, Christian. 2008. *Identité, langue et nation : Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?* Canet : Trabucaire.
- Lampert, Günther. 1998. « « To hell with the future, we'll live in the past »: Ideas and Ideologies of *Language Culture* in Britain ». In: Greule, Albrecht. Lebsanft, Franz. *Europäische Sprachkultur und Sprachpflege*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 37-62.
- Lodge, Anthony. 2013. « Paris et l'émergence du français standard ». In : Kremnitz, Georg. 2013. *L'histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 249-258.
- Lodge, Anthony. 2008. « Les débuts de la standardisation du français ». In Durand, J. Habert, B. Laks, B. (éds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 367-376.
- Martel, Philippe. 2013. « L'occitan ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 511-532.
- Martel, Philippe. 2013. « Langues et construction nationale: la Révolution face aux « patois » ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 271-282.
- Müller, Bernadette. 2009. « Identität : Soziologische Analysen zur gesellschaftlichen Konstitution der Individualität ». Dissertation zur Erlangung des Doktorates. Universität Graz.
- Perret, Michèle. 2003 (2^{ème} édition revue). *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris : Colin.
- Rousseau, Jean-Jacques. 1772. « Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée » in *Collection complète des œuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 1, in-4°. Edition en ligne www.rousseauonline.ch, version du 7 octobre 2012.
- Ryckeboer, Hugo. 2000. « The role of political borders in the millennial retreat of Dutch (Flemish) in the north of France ». *International Journal of the Sociology of Language*, 145(1), pp.79-108.
- Ryckeboer, Hugo. 2002. « Dutch/Flemish in the North of France ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 23:1-2, 22-35.

- de Saussure, Ferdinand. 1969. *Cours de linguistique générale*. Grande Bibliothèque Payot.
- Saxena, Mukul. 2014. « « Critical diglossia » and « lifestyle diglossia »: development and the interaction between multilingualism, cultural diversity and English ». *International Journal of the Sociology of Language* 225: 91-112.
- Sériot, Patrick. 1986. « L'un et le multiple : l'objet-langue dans la politique linguistique soviétique ». In : Gruenais, Max-Peter. *États de Langue : Peut-on penser une politique linguistique ?* Paris : Fondation Diderot/Fayard, 119-153.
- De Varennes, Ferdinand. 1996. *Language, Minorities and Human Rights*. The Hague: Martinus Nijhoff Publishers.
- Wermke, Matthias. 1998. « Aus der Praxis der Dudenredaktion ». In : Greule, Albrecht. Lebsanft, Franz. *Europäische Sprachkultur und Sprachpflege*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 13-24.
- Wiemer, Björn. Texte pour le cours de linguistique de contact à l'Université de Constance pour le semestre d'hiver 2005/2006. Département de linguistique. Accessible sur internet sous :
http://ling.uni-konstanz.de/pages/allgemein/study/introling/einf_kontakt1.pdf.
- Winford, Donald. 2003. *An Introduction to Contact Linguistics*. Oxford: Blackwell Publishing.
- Woehrling, Jean-Marie. 2013. « Histoire du droits des langues de France ». In : *Histoire Sociale des Langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 71-87.

Autres ressources :

Carte 1 : L'évolution historique de la frontière linguistique dans le nord de la France d'après Gysseling³³ (1980) ; Ryckeboer³⁴ (1990) (Ryckeboer. 2002, 23)

Tableau 1 : Nombre de communes de l'arrondissement de Dunkerque parlant français ou flamand (Baycroft. 2004, 25)

Tableau 2 : Proportion d'adultes à qui les parents parlaient une langue régionale (Clanché. 2005, 518)

Film : *Bienvenue chez les Ch'tis*. 2008. Réalisateur : Dany Boon. Sociétés de production : Pathé ; Hirsch Production ; Les Productions du Chicon ; TF1 Films Production. Pays : France.

³³ Gysseling, M. (1980) *Corpus van Middel nederlandseteksten* (tot en met het jaar 1300), reeks II Literaire handschriften, deel I Fragmenten. s'-Gravenhage: Nijhoff.

³⁴ Ryckeboer, H. (1990) Jenseits der Belgisch-Französischen Grenze: der Überrest des westlichsten Kontinentalgermanischen. *Germanistische Linguistik* 101–103, 241–271.

Ressources internet :

Dawson, Alain. 2006. « 100% chti, 0% picard, ou : Comment assassiner le picard plus vite que son ombre ». URL : <http://chtimipicard.free.fr/spip.php?article70>.

Silhouette, Marielle. 2016. « L'évolution de l'enseignement des langues vivantes en France : massification et uniformisation ». URL : <http://theconversation.com/levolution-de-lenseignement-des-langues-vivantes-en-france-massification-et-uniformisation-2-54083>

Deutsche Zusammenfassung

Diese Arbeit befasst sich mit der französischen Sprache der Region des französischen Flandern. Diese Region liegt zwischen Dünkirchen und Armentières und zwischen dem Gebiet Artois und der franko-belgischen Grenze. Die linguistische Situation von dem französischen Flandern ist heutzutage deutlich frankofon, da von der Mehrheit der Einwohner dieser Region Französisch gesprochen wird. Das war aber nicht immer so. Seit 1713, als ein Teil Flanderns Teil des französischen Königreiches wurde, behielt die flämische Bevölkerung ihre Kultur und Sprache, noch lange bei.

Diese schriftliche Arbeit versucht nicht nur das linguistische Bild der Region vorzustellen, es werden auch folgende Forschungsfragen erläutert: Welche Varietäten herrschen zwischen Französisch und Picard in der französischen Sprache des französischen Flanderns vor? Sind in der lokalen Sprache noch Spuren von Flämisch zu finden? Wie ist diese Region frankofon geworden? Wie sieht die linguistische Zukunft dieser Region aus?

Mit Hilfe von Literatur und Interviews mit drei Professoren, die in diesem Bereich forschen, wurden die Forschungsfragen beantwortet. Dr. Hugo Ryckeboer spezialisierte sich auf die flämische Sprache und die Region des französischen Flanderns. Dr. Alain Dawson ist Linguist mit dem Fokus auf die picardische Sprache und auf das französische Flandern. Dr. Roland Noske ist Linguist und Spezialist der holländischen und französischen Sprache.

Bis zur Französischen Revolution stellten die regionalen Sprachen Frankreichs kein großes Problem in der alten Monarchie dar. Die Französische Revolution und der Nationalismus Frankreichs verfolgten das Interesse, dass jeder Franzose und jede Französin Französisch spricht. Durch die Einführung der Schulpflicht und des Errichtens öffentlicher Schulen wurde dieses Ideal von einem einsprachigen Volk angestrebt. Die Daten zeigen aber, dass es erst nach dem zweiten Weltkrieg deutlich mehr Französisch sprechende als Flämisch sprechende Einwohner gibt. Das heißt, dass die Region des französischen Flanderns langsam frankofon geworden ist. Viele Faktoren spielten dabei eine Rolle: die Sprachpolitik Frankreichs, die modernen Medien, die Entstehung der englischen Sprache als internationale Kontaktsprache und der Wille der flämischen Bevölkerung die flämische Sprache aufzugeben.

Obwohl noch Spuren von Flämisch im lokalen Französisch bemerkbar sind, ist das Flämisch Frankreichs in Gefahr. Eine Revitalisierung der Sprache scheint unwahrscheinlich zu sein, denn das Angebot Flämisch zu lernen ist gering und Flämisch wird heutzutage kaum gesprochen. Zusätzlich gilt Englisch als Sprache des internationalen Austausches.

Les interviews au complet

Abréviations:

XT : Xavier Théry (l'interviewer)

HR: Hugo Ryckeboer

AD: Alain Dawson

RN: Roland Noske

CRN: Collègue de Roland Noske

Interview d'Hugo Ryckeboer

HR: Alors, qu'est-ce que vous voulez me demander ?

XT : Alors, ma première question, c'est plus sur la politique linguistique de la France, la politique linguistique française depuis la révolution française s'est occupée de supprimer les patois, les dialectes et aussi les langues minoritaires comme le flamand et même les dialectes, comme le picard, et est-ce que vous savez comment ça s'est passée plus exactement dans la région du Westhoek, l'arrondissement de Dunkerque ?

HR: Ben, là aussi on a considéré le flamand comme une langue non seulement minoritaire, mais, une langue, qui me dit pas le mot langue. C'est un dialecte, c'est un patois.

XT : D'accord.

HR: Parce qu'il savait aussi que le dialecte flamand vis-à-vis du néerlandais c'était un genre de patois.

XT : D'accord.

HR: Moi je suis natif de ... pas loin de la frontière, à 5 kilomètres de Hondchoote, vous connaissez Hondchoote ?

XT : (Hun Hun)

HR: [peu compréhensible] était en flamand, hum, et je me rappelle, nous avions une prairie tout près de la frontière, mais un jour mon père avait vendu une bête à un fermier français et j'ai alors, euh, enfin, donc pour importer dans la France, on devait un document de la douane française. Il me dit, « va au bureau de la douane française pour ce document », je lui dis « mais je ne parle pas un mot de français » « Ah ben, il faut pas t'inquiéter » il disait, « ils vont bien parler en flamand » enfin quelque chose belge, effectivement, la douane française

en schootemange [compréhension incertaine], il parlait le flamand exactement comme moi. J'étais petit encore, dans ces temps-là.

XT : Il n'y avait aucune différence entre d'un côté et l'autre.

HR: Très peu. Très peu, et vous savez que j'ai fait beaucoup de recherche sur la Flandre, enfin j'ai travaillé sur un dictionnaire du dialecte flamand systématique alphabétique. Donc j'ai parlé avec beaucoup de gens sur des matières de toutes sortes. Et J'ai encore une bonne amie à Bray-Dunes qui est un peu plus jeune que moi, et nous parlons toujours notre flamand. Entre temps, il y a des petites différences, mais on se comprend très bien.

XT : D'accord.

HR: Heuh, oui. Mais, elle n'a pas transmis son flamand à ses enfants. Et alors, je lui ai dit, « mais comment as-tu appris si bien le flamand ? » Et bien son père était pêcheur, était pauvre, hors de la maison, sa mère travaillait aussi, et « j'étais éduqué par ma grand-mère », elle disait, « et elle parlait toujours le flamand ».

XT : Je me suis posé la question de la politique linguistique française, à savoir si, est-ce que, parce que dans les autres régions de France où il y avait aussi des patois, ils ont aussi voulu éliminer ces patois et dire qu'on va maintenant faire appliquer le français standard. Mais puisque c'est une région où il n'y a même pas de français standard, est-ce que c'est comme une double punition linguistique pour le flamand, ou c'est plutôt un laxisme « le patois picard, c'est mieux que rien, donc si vous parlez patois on ne va pas vous punir pour cela » ?

HR: Mais le picard, n'a jamais été parlé dans la région où on parlait le flamand.

XT : Il y avait du bilinguisme, non ?

HR: Alors, non, c'était un bilinguisme flamand-français parce que l'on parlait le français à l'école.

XT : D'accord.

HR: Hein. Peut-être dans la région de Saint-Omer. Entre Saint-Omer et Bailleul, il y a quelques influences du picard.

XT : D'accord.

HR: Mais très peu.

XT : J'ai lu il n'y a pas très longtemps dans le livre en anglais, heuh, de Timothy Baycroft « Culture, identity and nationalism in French Flanders in nineteenth and twentieth century » du point de vue anglais, ils pensent que l'intégration des flamands français dans, avec la politique française pour qu'ils parlent français, c'est une politique très efficace, du point de

vue britannique parce que eux, ils ont eu beaucoup de mal avec le pays de Galle et le écossais, et donc en voyant la région du, des Flandres, ils pensent que c'est une politique de réussite. Est-ce que vous voyez aussi cela comme ça ?

HR: Donc que les flamands de France ont été bien francisé ?

XT : Oui.

HR: Oui. Ben oui.

XT : Dans ces mots-là, c'était une réussite ?

HR: Oui. Parce que, comme j'ai dit, c'est la dernière génération de 60+ qui parlent, ils n'ont pas, comme cette amie que j'ai là, avec donc été éduqué en grande partie par sa grand-mère qui parlait tout seul le flamand avec ses parents, et là aussi parlait le flamand, mais les parents le considéré comme le devoir de parler le français aux enfants, parce que autrement il serait des arriérés.

XT : Oui. D'accord.

HR: Mais, ça a changé à peu près dans le dix-huitième siècle. Au milieu du dix-huitième siècle. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, il y avait encore une connaissance plus ou moins passive peut-être chez les éduqués, c'est tout. Chez les prêtres. Parce que le flamand régional, on a prêché en flamand régional dans les communes, dans les paroisses de la campagne jusque la première guerre mondiale.

XT : D'accord.

HR: Alors pour préparer leurs prêches, les prêtres devaient quand même écrire quelque chose. Ils n'ont pas écrit le dialecte, comme tel, ils ont rapprochés le flamand au néerlandais écrit. Il y a eu un, une grammaire d'école, « NieuwenNederlandschenVoorschriftboek » le livre précepte néerlandais casselois du dix-huitième siècle qui a été réimprimé plusieurs fois, mais à partir du vingtième siècle, du début du vingtième siècle, il a été réimprimé seulement en Belgique.

XT : D'accord.

HR: Parce que les imprimeurs ne savaient plus

XT : ne savaient comment écrire... Et heuh, si on compare la politique linguistique française comparée à l'autre côté de la frontière, ou côté belge, parce que moi du côté français, on ne connaît pas du tout ce qui se passe en Belgique. Pour simplifier, comment se compare la politique belge au niveau linguistique ?

HR: Ben, en Flandre, on ne parlait que des dialectes, Il y avait beaucoup de dialectes plus ou moins différent, il y a le West-flamand, le West-flamand n'est le même que Courtaai. Avant ici, c'était le flamand oriental, c'est assez différent, au Brabant, euh, c'est le Brabançon, et au Limbourg, c'est beaucoup plus proche de l'allemand. Donc, hum, en Belgique, la politique a été de, à l'école seulement le néerlandais standard. C'était la seule solution pour pouvoir se maintenir contre le français, qui était aussi en Flandre la langue de la bourgeoisie. Hein, et disons la langue du pouvoir. Donc si on voulait maintenir le flamand, il faudrait bien que l'on se rapprochait du néerlandais standard, dont le standard était fait en Hollande. Alors, c'est eux, les flamands belges qui se sont occupés du flamand en France, en Flandre française, la région de dunkerque, d'abord ils ont pensés qu'il fallait faire la même chose qu'en Belgique. « Il faut pas enseigner un dialecte, il faut enseigner une langue standard ». On enseigne encore le néerlandais, mais il n'y a pas, comment dirais-je, il n'y a pas de contact vivant entre ce néerlandais

XT : standard

HR: standard de l'école et le flamand parlé, sauf quelques on comprend un petit peu, mais, donc, comme je l'ai raconté, dans ma jeunesse, j'avais, je ne sais plus sept-huit ans lorsque mon père m'a envoyé vers la Flandre française, donc c'était juste après la guerre, donc dans ces temps-là, un employé français, il, dans son emploi, il parlait le français mais il maîtrisait encore bien le flamand.

XT : Il le devait ?

HR: Ben, il devait pour la vie quotidienne, pas pour son emploi. Pour son emploi, c'était tout en français, mais dans la vie quotidienne, et on s'adaptait, par exemple un jeune belge comme moi j'étais à ce moment, dont ils savaient que je ne parle pas le ...

XT : français

HR: français, ils peuvent parler flamand. Voilà. Et mon père l'avait prévu, il faut bien qu'un côté, ils vont bien parler flamand à un garçon belge.

XT : Vous connaissez aussi à peu près l'histoire déjà depuis plusieurs siècles de la région, là vous avez dit que la bourgeoisie avait déjà une influence même en Belgique et aux Pays-Bas aussi du français. Est-ce qu'elle avait une influence plus large que juste la noblesse ou la bourgeoisie ?

HR: Ben oui. Ben disons, la bourgeoisie et tous ceux qui voulaient arriver quelque part, atteindre quelque chose dans la vie en Flandre jusque dans les années trente, ça alors ça a

bougé, les années trente du dernier siècle. On disait il faut bien savoir le français, autrement on arrive ...

XT : On ne va pas au sommet

HR: Non. On n'arrive pas à nulle part dans la vie.

XT : D'accord

HR: Par exemple, j'avais une, on dit ça en français ? une grande tante ? Une tante de mon père.

XT : Je pense, oui, une grande tante.

HR: On dit grand-père, grand-mère. Grande tante

XT : Grande tante, oui.

HR: Ceux de ma *Matche*, est-ce que vous connaissez un peu le flamand ?

XT : Non.

HR: Bon, euh, ceux de ma marraine, et je, donc je commençais à étudier ici, à Gand, à l'université, je n'avais pas encore une chambre et j'ai habité quelques semaines chez cette grande tante, de mon père. Et quoi qu'elle était du Westhoek, près de la frontière aussi, elle parlait toujours en français, parce qu'elle appartenait à la bourgeoisie gantoise. A moi, parce qu'elle entendait que je n'étais pas fort en français, elle parlait ça en flamand aussi, mais, même au personnel, parce que c'était un moyen d'affirmer son

XT : Autorité ? prestige ?

HR : son prestige, son statut envers le personnel, de parler en français.

XT : Même s'ils ne comprenaient pas ?

HR : Ben, eux, ils devaient faire qu'ils comprennent. C'était la mentalité de la bourgeoisie. Mais ça a changé dans les années trente, et surtout après la guerre.

XT : La première guerre mondiale ? La deuxième ?

HR : La deuxième guerre mondiale.

XT : Est-ce que vous pensez que ... que cette, que cette part de la société bourgeoise qui parlait aussi le français ça a aussi aidé à que la région, la partie française du Westhoek passe plus facilement au français ? ou ça n'a pas joué grand-chose ?

HR : Je pense que c'est surtout la politique étatique de la France a influencé la perte de la langue flamande, parce qu'on voulait extirper le flamand. Parce que c'était un patois pour les civils.

XT : En plus c'était pas très patriotique, non ?

HR : Ben oui, c'est pas, quels sont les sentiments patriotiques des français. Ben je pense qu'on pouvait être patriotique français et quand même parler flamand aussi. C'était une question de status, on dit

XT : Statut

HR : Statut, oui. On appartenait à la couche des bons gens si on parlait le français. Ici, chez nous, avant la guerre, avant la deuxième guerre.

XT : D'accord. Est-ce que pendant les siècles, est-ce qu'il y a eu une influence d'un peuplement francophone dans la région ? Ou c'était plutôt, il n'y a pas beaucoup de changement de peuplement ? Est-ce qu'il y a eu des émigrants français qui sont venus ?

HR : Où ? Chez nous ?

XT ? Non, dans le Westhoek français.

HR : Ben dans le Westhoek, vous savez dans le moyen-âge, euh, presque tout le Pas-de-Calais a été flamandophone, et plus tard bilingue. Calais a été bilingue jusqu'au seizième siècle, il y a des textes, des textes latins qui sont pleins de mots flamands qui sont de Calais.

XT : Ca veut dire que toute la région du Pas-de-Calais a été lentement francisée déjà au Moyen-âge ?

HR : Tout d'abord picardisée et alors francisée.

XT : D'accord. Cela veut dire après la francisation.

HR : Oui. Le picard a été la langue régionale, romane, et alors a été supprimée par le français.

XT : D'accord. Est-ce que on peut voir une différence au niveau de la langue quand on a appris une langue par l'éducation, si un peuple a appris la langue par l'éducation ou si un peuple a appris la langue ou si il y a eu un changement de peuple, il y a une nouvelle population qui est arrivée, même si les deux parlent français, est-ce qu'on pourrait voir une différence au niveau de la langue, entre celui qui l'apprend à l'école et entre celui qui l'apprend directement de ses parents ?

HR : Je pense que oui. Je pense que ça c'est tout naturel. Ça dépend de la couche de la population. Par exemple, s'il est paysan. Moi, je suis un fils de paysan. On parlait jamais le français, et c'est la même chose dans la Flandre française. J'ai fait beaucoup de recherche dialectologique sur le flamand français. Donc avec ces vieux paysans, j'ai toujours parlé mon West-flamand. Fils de paysan. On avait l'impression qu'on se parlait dans la même langue,

sauf d'ici et là un mot qui est un peu différent. Ah et ils disaient, « ah oui, les belges, ils disent ça comme ça ».

XT : Le mot à ce que je veux venir, c'est la langue culturelle. Vous avez dit dans un article que le flamand garde ses fonctions de la langue culturelle jusque la révolution française.

HR : Jusqu'à la ?

XT : Révolution française. En France, par langue culturelle, ça veut dire quoi exactement ?

HR : Qu'elle a fonctionné comme langue ?

XT : culturelle.

HR : Oui, enfin, je dirais pas le flamand, je dirais le néerlandais, parce que on a jamais écrit le dialecte comme on

XT : comme on le parle, oui

HR : Oui. Il y a toujours eu une distance entre, et l'exemple pour le flamand écrit c'était le néerlandais. Quoique l'on ne connaissait très peu peut-être du néerlandais comme il était en vogue aux Pays-Bas, il y avait une tradition d'une langue écrite.

XT : D'accord.

HR : Dans la communauté flamande de la France, qui a persisté jusque dans les années, au plus tard jusque dans les années trente.

XT : Donc à partir du moment où la frontière linguistique s'est, enfin jusqu'au moment où il y a moins d'échanges entre le Westhoek français et flamand, c'est à ce moment-là qu'on peut dire qu'il y a, qu'elle perd lentement ses fonctions de langue culturelle ?

HR : Ce n'est pas seulement la frontière qui a joué un rôle, c'est plutôt, c'est plutôt la bourgeoisie dans la Flandre française, plutôt dans les villes. Et au Moyen-âge déjà dans le Pas-de-Calais qui s'est versé vers le français, ou d'abord vers le, le

XT : le picard ?

HR : le picard. Oui Parce que, oui, ils se sont adaptés à l'environnement. Et, une fois qu'il y avait là cette frontière, je me souviens ma mère qui était dans ce petit village à cinq kilomètres de la frontière, après l'école primaire dans le village, ses parents voulaient qu'elle allait encore une année à Hondschoote à l'école pour apprendre un peu de français, et loger chez une vieille dame, à Hondschoote. Je lui ai demandé qu'est-ce vous a parlé avec cette dame. Ah toujours en flamand.

XT : Toujours au niveau de la langue culturelle, est-ce qu'on peut apprendre une langue culturelle par une éducation scolaire ? Est-ce que ça peut s'apprendre ? En apprenant des

textes littéraires, est-ce que c'est assez pour mettre en place une langue avec des fonctions culturelles ?

HR : Ben, à peine. C'est plus ou moins indispensable, mais peut-être que c'est encore [plus] indispensable d'avoir le milieu normal où la langue parlée et la langue communiquée, où la langue cultivée.

XT : Est-ce que vous avez le film bienvenue chez les Ch'tis ?

HR : Non.

XT : Non ?

HR : Je ne l'ai pas vu.

XT : Je vais juste vous dire très rapidement, c'est quelqu'un du sud de la France qui vient, qui doit travailler à Bergues, donc c'est la partie de la région où l'on parlait le flamand, mais typiquement, ce qu'on nous montre c'est que les gens de la région parlent le Ch'ti. Donc

HR : Ce n'est pas du tout le cas.

XT : En tout cas, enfin. Actuellement, c'est censé se passer de nos jours.

HR : Oui, peut-être. C'est de quelle année ?

XT : C'est de 2006, 2007.

HR : Ah, quand même. Ben, hum, j'ai lu un article, j'ai lu quelque part sur l'évolution dans la ville de Saint-Omer. Donc, la ville de Saint-Omer où la population, les couches passent de la population de parler le flamand, il y avait une couche moyenne qui parlait plutôt le picard, et alors, la plus haute couche le français. Donc, ça été l'évolution presque tout le Pas-de-Calais, entre Saint-Omer et Calais.

XT : D'accord. Hum. Qu'est-ce qu'on pense de la région du Westhoek français à partir de la Belgique flamande ou des Pays-Bas de nos jours ? De quoi on pense de cette région ? On pense que c'est une région qui culturellement appartient encore ?

HR : Ça dépend à qui on pose cette question. Les belges, de notre côté de la frontière ont toujours considéré les français comme un peuple dans lequel on ne peut pas avoir beaucoup de confiance. Excusez-moi. (rires)

XT : Non, pas de problème. (rires)

HR : Et alors, ça c'est, comment est-ce qu'on dit en français, cette idée fixe négative

XT : ce préjugé ?

HR : s'est fixée sur la langue. « Il parle français, attention ». Tu seras *bedrogen* [escroqué], comment on dit ça. Voilà. Ben, Je ne sais pas si c'est une réponse à votre question.

XT : Oui

HR : Quel était votre question ?

XT : Comment on voit la partie du Westhoek français à partir de la Belgique ou à partir des Pays-Bas ? Comment on voit cette région qui maintenant appartient à la France ? Est-ce que, on pense quand même que ça appartient à une région historiquement, culturellement la même ?

HR : Plus maintenant.

XT : Plus maintenant ?

HR : Non. Parce que maintenant, pour aller en France, même Izenberge, ma commune, 5 kilomètres plus loin à Hondschoote, il faut savoir le français. Ce qui autrefois n'était pas le cas.

XT : On comprend que la réalité est différente.

HR : Comment ?

XT : On comprend que la réalité est différente.

HR : Oui. Et alors, il y a eu des activistes flamingants de la Belgique qui ont pensés qu'ils devaient faire comme on a fait en Belgique, en Flandre belge, c'est-à-dire introduire le néerlandais standard, comme langue standard pour qu'on ne soit pas des arriérés. Et que cela, il faut faire la même chose en Flandre française. Là c'était pas le cas parce que la langue véhiculaire était le français.

XT : Alors, ça n'a pas marché.

HR : Ça n'a pas marché. Et de l'autre côté, ceux qui veulent enseigner le flamand régional, le flamand dialectal, ils n'ont pas beaucoup de succès non-plus. Exactement parce que le flamand n'est guère ... [inaudible] dans la communauté sauf par les vieux.

XT : Et qu'ils n'ont pas le soutien non plus du système français.

HR : Ah non.

XT : Il ne le reconnait pas.

HR : Non. La seule chose qu'on peut faire, c'est écrire l'histoire. (rires)

XT : (rires) Oui. Quel avenir pensez-vous qu'a la langue flamande ou néerlandaise en France ?

HR : Alors le flamand, comme il est traité comme un patois.

XT : Oui

HR : Il n'a pas d'avenir. Et le néerlandais a peut-être un peu d'avenir comme langue des voisins.

XT : des voisins, oui.

HR : Et peut-être une aide à découvrir sa culture historique aussi. Parce qu'il y a quand même dans les archives françaises, même à Lille, il y a des centaines et des centaines de pages en néerlandais.

XT : Donc pour un intérêt historique et un intérêt culturel.

HR : Oui.

XT : Maintenant que l'anglais ça devient de plus en plus proéminent c'est devenu la lingua franca, pas seulement en Europe, mais même dans le monde entier, et qu'il y a même de nos jours ou dans l'avenir à votre avis un intérêt pour la langue du voisin si à la fin on peut communiquer en anglais. Les français peuvent communiquer en anglais avec les belges et les néerlandais ?

HR : Avec ?

XT : Avec les néerlandais ? avec les belges, les français parlent en anglais avec l'anglais comme lingua franca.

HR : Bon, peut-être, peut-être. Je ne sais pas.

XT : C'est très récent.

HR : Oh, mais jusqu'à maintenant, parce que tous les flamands belges ont une connaissance plus ou moins considérable du français, ils peuvent se tirer d'affaire en français. Même si c'est pas un français correct. Hein ? Donc, il a connaissance de l'anglais, oui ça pour la génération plus jeune, la génération d'après-guerre, mais, je me demande si la connaissance. Est-ce qu'on aime apprendre l'anglais en France ? Dans le nord de la France.

XT : Oui.

HR : Parce qu'il y a toujours aussi des ressemblances avec le flamand. Pas beaucoup mais il y en a.

XT : C'est assez souvent que les français apprennent l'anglais en deuxième langue, quasiment tout le monde, et souvent, au choix l'allemand en troisième langue ou l'espagnol. L'anglais c'est, oui, c'est

HR : Par exemple lorsque les flamands de France disent /bejtəlitʃə/ pour attendre un peu, c'est pas loin de l'anglais « wait a little ». Et ce mot /bejdən/, en flamand et en néerlandais ici, ça c'est très archaïque. /bejdən/ pour attendre. On lit ça que dans les textes du dix-huitième siècle ou plus vieux. Donc le flamand de France a retenu beaucoup des archaïsmes en dialecte.

XT : Est-ce que vous savez comment dans la région du Westhoek, comment on prononce encore les noms de familles et les noms de ville ? Est-ce que, ils ont gardé la

HR : la graphie

XT : la graphie néerlandaise, mais est-ce qu'une fois qu'ils parlent français, est-ce qu'ils gardent

HR : non, non.

XT : la prononciation. Elle change aussi ?

HR : Oui, oui. Ils prononcent toujours à la française.

XT : Donc ça, ça n'a pas resté.

HR : Par exemple le professeur de flamand de, monsieur Martel [prononcée martil] il est toujours appelé Martel. En flamand on dirait Martil. Par exemple, ma copine de Bray-dunes s'appelle en flamand *Vanhill*. 'Van' c'est 'de', et 'hill' ça correspond à l'anglais 'hill', une colline, mais les dunes sont souvent appelées des 'hille', dans la région-là.

XT : D'accord.

HR : Donc 'Vanhille'. Mais on prononce en français 'vanille'.

XT : (rires)

HR : (rires)

XT : C'est très différent.

HR : Ce qui était assez stupide.

XT : Oui.

HR : Alors je lui dit, « que voulez-vous vous êtes quand même si douce ».

XT : (rires) « Ça vous va bien ». Est-ce que vous pensez que le déclin de la langue flamande c'est automatiquement ça aussi, ça enclenche la perte d'une identité flamande ? Si ...

HR : ça dépend. Il y a des gens qui connectent l'usage de la langue avec cette identité. Et quelqu'un qui parle le flamand couramment et normalement dans sa vie, on dit *die sin vlaaming*, cela veut dire ils parlent flamand.

XT : Oui.

HR : Ce n'est pas une identité flamande ou une identité régionale populaire, non. C'est une identité linguistique.

XT : Est-ce que vous pensez que, que c'est possible qu'il y a un renouveau, un intérêt renouvelé pour le flamand dans la région, comme il y a eu par exemple un, en Angleterre,

dans le Cornwall pour le cornique, où c'était presque oublié, la langue, et il y a un renouveau, une nouvelle intérêt pour une langue régionale ?

HR : Je ne pense pas. Je pense que c'est illusoire.

XT : D'accord. Dernière question.

HR : Ah.

XT : Oui.

HR : Le simple fait que les parents depuis deux générations ne veulent pas transmettre, ne veulent plus transmettre le flamand à leurs enfants. Ça dit tout, hein.

XT : C'est un choix qui a été pris par les gens eux-mêmes, donc ils ne vont pas revenir, à moins que ce sont des générations qui veulent reconnecter. Mais ...

HR : Et c'est surtout dans ces familles où les grands-parents vivaient dans la même famille que le flamand s'est perdu le moins.

XT : Dernière question. Quelle sera l'évolution des langues dans l'arrondissement de Dunkerque dans les prochaines années, selon vous ? Est-ce qu'il y aura, une progression d'un français standard à rapport au picard ? Puisqu'il y a forcément les deux, mais la langue standard va continuer à progresser par rapport aux patois ?

HR : Ça je pense, oui.

XT : Oui ?

HR : Je ne suis pas spécialiste, je n'ai jamais fait des enquêtes là-dessus, mais c'est un peu dans l'évolution générale.

XT : Ça s'applique un peu partout.

HR : Mais. Ça reste une question pour moi aussi, je ne sais pas comment, parce que je ne connais pas le picard, ni les picardisants, je ne sais pas quel rôle le picard joue dans le nord, enfin, surtout pas dans la région d'origine flamande. J'ai lu sur Saint-Omer quelque part dans un article que où beaucoup de siècle, Saint-Omer est d'abord picardisée et alors francisée.

XT : D'accord.

HR : Qui était aussi, au début complètement flamande. Le flamand disant des alentours disent toujours 'Sint-Omars', 'Omars', ils traduisent en français Saint Thomas. Donc Tomers, Sint-Omars. [importance sur la prononciation]

XT : Ils ont reliés le 't' de 'Sint' et de 'Omar'.

HR : Donc ils ont Saint Thomas. Mais les vrais flamands disent Saint-Omers, Sint-Omars. Mais maintenant presque tout le monde disent Saint-Omer.

XT : C'est une grande différence entre le

HR : Par exemple, la copine de Bray-dunes là, elle parlait toujours de Lille, mais moi je parlais de *Rijssel*. Comme nous voyons de temps en temps comment ceci va dire *Rijssel*. « Ah oui, mes parents et mes grands-parents disaient aussi *Rijssel* ». Mais elle, elle disait toujours 'Lille', même en parlant flamand.

XT : C'est la diglossie familiale, si ...

HR : Oui.

XT : s'il y a une personne qui dit une, si c'est la seule personne à dire d'une manière et tous les autres dit d'une autre manière, on est forcée de parler pour que tout le monde comprenne.

HR : Oui. Et il disait même, « mais c'est quand même tout un autre mot ». « Non, c'est le même ».

XT : (rires)

HR : Alors, je lui ai expliqué que ça vient du latin *Insula*, l'île. Donc le vieux Lille, le début de la ville c'était un île dans la Deûle,

XT : Oui.

HR : Et donc quelqu'un qui vivait sur cette île, était de l'île, et en néerlandais on disait 'Ter Isle', 'Ter' comme en allemand 'zur'.

XT : Ok.

HR : 'Zur Insel'. En Néerlandais, /ɔpətəRaɪland/. Vous comprenez le néerlandais un petit peu ?

XT : Très peu. Faut que je

HR : L'allemand?

XT : L'allemand, oui. 'Zur Insel'

HR : 'Zur Insel'

XT : 'Zur Insel', ja.

HR : Ter Isle. Et alors on a rajouté le 'r'.

XT : Donc, on a gardé le 'r' pour 'Rijssel'. C'est pour cela que c'est devenu, ok. Et île en flamand, c'est juste 'isle' ?

HR : Non.

XT : Non?

HR : Non. En flamand, on dit 'island'.

XT : 'Island' ?

HR : 'Island'.

XT : Aha. Donc c'est un mot archaïque flamand 'isle' ? parce qu'en anglais il y a 'island' et 'isle'.

HR : 'Island', c'est la graphie [island].

XT : Hum, hum.

HR : Dans le temps.

XT : Oui.

HR : Et encore je crois 'island', ça s'écrit 'i' 's' 'l'

XT : 'i' 's' 'l'. Oui

HR : 'i' 's', 'island' comme Islande

XT : l'Islande, oui.

HR : dans le nord. Voilà.

XT : Voilà. J'ai aussi terminé.

HR : Vous avez appris encore quelque chose. (Rires)

XT : On peut toujours apprendre quelque chose. (Rires)

Interview d'Alain Dawson

XT : Alors mon thème, c'est le français de la région de Dunkerque, l'arrondissement de Dunkerque. C'est-à-dire, exactement la région où on parlait avant la deuxième guerre mondiale le néerlandais. Donc,

AD : Excusez-moi, c'est la ville de Dunkerque?

XT : Non, c'est, l'arrondissement de Dunkerque, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a entre Dunkerque et Armentières.

AD : Oui.

XT : La région, en fait.

AD : Oui. D'accord.

XT : En néerlandais, je pense c'est le Westhoek, mais, la partie française. En français, ça serait l'arrondissement de Dunkerque. Du coup,

AD : D'accord, ok, d'accord, donc, c'est une région où on parle encore le flamand

XT : très peu, plutôt les personnes âgées.

AD : Euh, oui, enfin, bon. On en reparlera. Alors, par contre à Dunkerque, il y a longtemps qu'on ne le parle plus. Ça, c'est vrai.

XT : Oui.

AD : Dunkerque, la ville même de Dunkerque, est totalement francisée.

XT : Et moi, mon intérêt, c'est quel type de français a remplacé le néerlandais. Ma première question c'est, vous savez la politique française depuis la révolution française était de d'éliminer à la fois les langues minoritaires comme le néerlandais et aussi les patois, comme le ch'ti ou le picard.

AD : Euh, je vais tout de suite vous arrêter. On va parler dans les deux cas de langues, de langues de France. Le picard étant une langue de France au même titre que le flamand de France, où; ça n'est pas du néerlandais, enfin je ne suis pas spécialiste du flamand ou du néerlandais mais je sais que les militants du flamand récusent l'appellation de néerlandais pour dénier

XT : leur langue

AD : leur langue. Mais vous verrez probablement, vous avez des contacts ?

XT : Oui, avec d'autres professeurs plus spécialiste en néerlandais

AD : Est-ce que vous avez vu l'institut de langue régional flamande ?

XT : J'y vais juste après

AD : D'accord. Vous voyez, Jean-Paul Couché, peut-être ?

XT : Je vais interviewer Roland Noske

AD : Alors, oui, mais alors lui est un, oui d'accord, vous voyez, comment il s'appelle, Jean-Pierre Couché qui est président de l'institut de langue régionale flamande, je peux vous donner ses coordonnées, parce que il n'aura pas le même point de vue

XT : D'accord.

AD : que Roland Noske.

XT : Ok.

AD : Roland est effectivement, a une vision globale du néerlandais, le flamand étant pour lui une variante locale du néerlandais, Jean-Paul Couché plus la vision du Flamand comme langue particulière, apparentée au néerlandais, mais distincte.

XT : Donc à partir de la question de la politique française d'enseignement du français, comparée aux différentes langues minoritaires, comment ça s'est passée dans cette région ? Vous savez, parce que les enfants qui parlaient encore flamand, est-ce que c'était plutôt qu'on les punissait de parler le flamand, et si ils parlaient le picard ou le ch'ti, est-ce qu'il était aussi pénalisé ou alors c'était plutôt un laxisme ?

AD : Non. La

XT : La même chose ?

AD : Les deux s'est passés. Enfin, je n'y étais pas, mais bon les témoignages donnent le même

XT : Donc c'était le standard ou rien

AD : Oui, oui. Oui, oui. Il n'y a aucune tolérance vis-à-vis de la variation linguistique interne ou externe en France, faut le savoir, et donc la stigmatisation porte autant sur les langues proches que moins proches

XT : D'accord

AD : flamand que picard

XT : D'accord. Est-ce que vous savez si on peut dans le français de cette région-là si on peut encore trouver des traces de flamand dans le français qui est utilisée ?

AD : Oui.

XT : Oui ?

AD : A ma connaissance, oui. Oui, oui.

XT : Parle-t-on plutôt le français standard dans cette région ou plutôt le picard ou le ch'ti ?

AD : Alors, il me semble qu'il y a une connaissance de picard en plus de restes de flamand. On est plutôt dans une espèce de trilinguisme très déséquilibré. Ce serait plutôt avec une présence du picard à côté du français standard et du flamand côté [inaudible]. Ce qui me fait dire ça c'est que certains groupes, enfin certaines associations qui font du théâtre ou du spectacle en picard vont parfois dans les zones de tradition flamande et ont un public. Voilà, ce serait éventuellement intéressant aussi que vous les interrogiez. Je pense à des gens comme « la Compagnie du Reste ici » qui fait un très beau spectacle en picard, dans un bon picard, et qui récemment est intervenue au musée de Steenwerck, musée de tradition rurale de Steenwerck, c'est une ville en zone flamande. Alors ça serait intéressant de voir comment ils sont reçus.

XT : Donc quand on compare par-exemple, ces gens-là et les français de la métropole lilloise, il y a quand même beaucoup moins de picard qu'au pas-de Calais ou

AD : Oui, oui, probablement.

XT : Et donc le français aura plus percé là qu'à une autre région ?

AD : Alors, je ne connais pas du tout, encore une fois, je ne connais pas bien, il n'est pas exclus, faudrait explorer si le flamand en reculant n'a pas cédé la place à une diglossie français, euh, français-picard.

XT : Avec le français d'abord et le picard

AD : Français d'abord, picard ensuite, et le picard s'étant installé comme une variété minoritaire au français et donc pour aboutir à un trilinguisme déséquilibré, mais faudrait voir comment ça se passe, localement.

XT : Avec la hiérarchie français-picard-et néerlandais.

AD : De toute façon, oui, oui c'est ou français flamand picard, faut voir dans quel ordre ça s'est combiné.

XT : D'accord, donc vous avez vu certainement le film *Bienvenue chez les Ch'tis*, comment vous prenez le message linguistique du film ?

AD : Ben ça été très ambiguë, parce que, je vous ai donné les coordonnées de mon article sur ?

XT : non.

AD : C'est un article que vous allez trouver dans le bulletin de la DGLFLF [Délégation générale à la langue française et aux langues de France], j'ai abordé cela, c'est juste après la sortie du film, ... [inaudible] elle a été ambiguë puisque d'une part ça a permis de, d'attirer l'attention

sur la variation linguistique en France et sur l'existence des langues régionales. D'un autre côté, l'image du picard qui a été véhiculée est extrêmement caricaturale, avec une forme très dégradée du picard, qui a été présentée, le but étant ... d'être compris. des francophones, voilà, il n'y a qu'un moment dans le film où le picard apparaît dans une forme pure entre guillemets, c'est la courte scène où un vieux monsieur vient au bureau de poste et rencontre le directeur du bureau parce que, vous voyez cette scène ?

XT : Oui.

AD : Voilà, et le directeur ne comprend rien. Et là au contraire, il y a un picard très riche qui est utilisée.

XT : D'accord. Est-ce que vous avez été étonné qu'il y a eu aucune mention du flamand dans une région qui était flamingante auparavant ?

AD : Oui, oui, c'était tout à fait une erreur factuelle du film, bien sûr. C'est une erreur du film. C'est-à-dire que Dany Boon a situé son film en Flandre, où c'est une zone où le picard n'a pas sa place.

XT : Vous pensez que c'est intentionné ?

AD : Non, c'est une erreur. C'est une méconnaissance de la situation linguistique locale.

XT : D'accord. Alors, maintenant, je ne sais pas si vous connaissez peut-être la distance avec le wallon.

AD : Oui.

XT : Quelles différences y-a-t-il entre le wallon et le ch'ti à rapport au contact avec le flamand ? Le wallon a peut-être plus de contact avec le flamand que le ch'ti ?

AD : Il n'y a pas eu de recul du flamand devant le wallon. La frontière linguistique est stable, il y a pas d'empiètement d'une langue sur l'autre. Avec une situation sociolinguistique qui est très différente de la France puisqu'on est en situation de bilinguisme équilibré. Après, historiquement, on va dire, historiquement, évidemment, le flamand ou néerlandais de Belgique était, a longtemps en relation subalterne par rapport au français. Ça c'est oublié depuis longtemps.

XT : Oui.

AD : Autre chose qu'on peut dire, mais alors là on remonte au moyen-âge et ça a pas grand intérêt, c'est que le picard en tant que langue littéraire, usage littéraire, a été langue écrite et langue d'administration en Flandre maintenant

XT : même en Belgique

AD : belge, oui, au moins deux siècles

XT : Donc la nobilité et la bourgeoisie étaient plutôt picard que français ?

AD : C'est difficile à dire ça. C'est un peu de la langue écrite, après quel est le rapport entre la langue écrite et langue orale

XT : C'est difficile à dire

AD : j'ai pas envie de me prononcer. Il y a quelqu'un qui a étudié ça, c'est Serge Lusignan, qui en a parlé, mais oui, Lusignan, Serge Lusignan. Mettez-ça dans ... [inaudible], à relire.

XT : A votre avis, est-ce qu'il y a, on pourrait faire une distinction alors entre le français de cette région-là et le ch'ti ?

AD : De quelle région ?

XT : De la région de Dunkerque, à cause de ce flamand, est-ce qu'on peut distinguer un ch'ti différent, ou un picard différent ?

AD : Disons en fait que dans cette région-là on comprend le picard, on va pas le parler, j'ai pas l'impression qu'il y a un usage de parler, ou alors quelques mots, on va pas trouver un usage parlé comme on trouve à Lille ou à Valenciennes ou dans le Pas-de-Calais. La différence est là, quand même. Je pense qu'il y a, langue est présente dans les oreilles et les gens sont parfaitement capables de l'entendre. Si par exemple, on faisait une enquête linguistique dans cette région, on tomberait pas sur, on pourrait pas tomber sur des réponses en picard.

XT : D'accord.

AD : Par contre, les gens connaissent probablement des mots. J'étais surpris de voir ça, Patrice Brasseur, qui a fait un atlas linguistique du littoral, qui va de Bretagne en gros à Dunkerque. Et alors, il a, il y a un point qui est en Flandre, je sais pas si c'est Dunkerque même, il a quand même relevé des mots picards qui lui a été donné, mais en disant bien que c'est exceptionnel. C'est pas représentatif de l'usage linguistique de Flandre. Vous pouvez regarder ça, c'est en ligne, il les a mis en ligne, puisqu'il n'a pas que publié, donc vous trouvez ça en ligne sur le site HAL, 'H' 'A' 'L', archive ouverte. C'est un dépôt, un dépôt libre en fait. ... [inaudible]

XT : Si vous pouvez énoncer quels éléments principaux du ch'ti, marquant du ch'ti, comparée au français standard, ce serait quoi ?

AD : Ben, il y a des marqueurs linguistiques. Typiquement c'est le, la conservation du /k/ du groupe 'ca', /ka/ latin par rapport à la palatalisation en /ja/ du français. Un /ka/ en picard, un /ja/ en français. C'est le gros marqueur. Alors essentiel, alors, il y en a d'autres. Après vous

avez des marqueurs lexicaux, il y en a quelques-uns, une 'cayelle' pour une chaise, une 'wassinge' pour une serpillière, ou des choses comme ça. Et des marqueurs morphologiques comme les imparfaits en /o/ plutôt qu'en /e/. « je canto » « je chantais ». On a, voilà, en très gros trait, ça peut être ça, après vous allez en trouver d'autres dans le chtimi de poche ou dans le picard de poche. Ça peut pas se limiter à cela. Une langue, pour moi une langue a son système grammatical, son système phonologique, son système lexical qui ne sont pas réductibles au français.

XT : Je ne sais pas si vous avez l'expérience, s'il y a beaucoup de noms encore de flamand dans les villes qui sont encore là et les noms de famille aussi, mais par contre les gens ne prononce plus ces mots de manière néerlandaise ou flamande mais prononciation bien française.

AD : Oui. Oui, je crois, oui. Là j'ai pas d'expérience, oui, et après, vous savez il y a eu un mélange de noms à consonance d'origine clairement néerlandaise sont soit des noms locaux,

XT : Oui.

AD : soit des noms d'immigrés belges. Il y a eu une forte immigration belge dans la région, au dix-neuvième, début vingtième. Un peu difficile de trouver systématiquement une origine locale.

XT : Est-ce que vous pensez que le ch'ti et le picard sont menacés par le français standard actuellement ?

AD : sont menacés ?

XT : Oui.

AD : Oui, très clairement, oui.

XT : Et quelles sont les causes principales de cela ?

AD : Voilà, comme partout ailleurs, c'est la standardisation linguistique, l'unification linguistique de la France qui est en train de s'achever. Elle est quasiment terminée maintenant.

XT : C'est à la fois l'éducation et à la fois les médias qui a causé cela ?

AD : Oui, maintenant c'est les médias, oui.

XT : Plus que l'éducation ?

AD : Ben, l'éducation, elle a fait son travail, c'est très clair que maintenant à l'école, on parle français, donc ça s'est fait, après non, c'est le rôle des médias qui est prépondérant maintenant.

XT : Alors il y a, je suppose qu'il y a un substrat de néerlandais dans le picard et dans le chtimi, est-ce que vous pensez que c'est possible que cela se perd ? Je me réfère aussi à un article qui dit que « Plus la picardisation ou la francisation des localités est récente plus on y trouve des lexèmes néerlandais ». Donc que c'est passé du néerlandais à une certaine bilinguisme entre français et un mélange de code-switching puis à un certain substrat néerlandais.

AD : Je ne crois pas.

XT : Il va rester ?

AD : Je ne crois pas. Je ne crois pas parce que je pense que le, on n'est pas dans un substrat mais dans un adstrat plutôt, néerlandais ou flamand ou germanique, et l'élément germanique dans le lexique on le trouve partout en picard, dans le pays de zone très éloignée des zones néerlandophones. Donc, je ne crois pas qu'il y ait eu une francisation, ou une picardisation progressive du néerlandais étonne. Avec des traces de néerlandais qui va rester, je n'y crois pas. Voilà.

XT : D'accord.

AD : A part, vraiment un ou deux mots, et encore, je pense que, ben un mot comme 'kots', par exemple, qui est effectivement assez typique des zones frontalières, 'kots' pour désigner c'est un placard, un petit, euh,

XT : vestibule ?

AD : vestibule, c'est peut-être. Mais ça a pris le sens particulier de chambre d'étudiant, en Belgique. Mais c'est à peu près le seul mot, à ma connaissance qui pourrait venir d'une influence récente. Pour le reste c'est beaucoup plus ancien.

XT : Quels conseils avez-vous pour moi dans ma recherche?

AD : C'est essentiellement dans les acteurs à rencontrer, après je pense que vraiment pouvoir dit les représentants des défenseurs de Flamand, langue de France, l'institut régional de langue flamande, Jean-Paul Couché, son président. Voilà, il aura un autre son de cloche que les spécialistes du néerlandais qui ont une vision pan-néerlandaise. Puis après, dans, alors, regarder il y a une thèse récente, très récente qui peut être intéressant pour vous, c'est une thèse de Lumia Smirnova, donc en ligne aussi sur hal.archives-ouvertes.fr, elle apporte un point de vue sociolinguiste sur le picard, elle fait la particularité de comparer avec la situation d'une langue régionale, langue minoritaire en Russie. Alors, ça donne un éclairage assez intéressant. Là c'est sur le théâtre, elle parle pas du néerlandais, mais enfin,

vous pouvez trouver des choses intéressants sur le picard. Voilà, après des conseils, alors ça doit donner quoi ? Mémoire de master ?

XT : Master, oui.

AD : Oui donc vous n'aurez pas forcément le temps d'aller très très loin. Vous pouvez rencontrer des gens sur place, quoi, aller dans cette zone.

XT : A l'origine, c'est ce que je voulais faire

AD : et essayer de faire des enquêtes de type sociolinguistique, ça pourrait être intéressant. Il y a, faites attention au fait que il y a, vous allez toucher à un certain nombre de question controversée, et notamment sur la définition de ce que c'est une langue. Une langue, un dialecte. Et vous allez pouvoir presque dans les deux cas, est-ce que le picard est une langue ou un dialecte ? Est-ce que le flamand est une langue ou un dialecte du néerlandais ? Les points de vue sont, on a à faire à des points de vue différents. Donc, un autre document qu'il va falloir absolument consulter, c'est le rapport Cerquiglini, je ne sais pas si vous l'avez lu ?

XT : Non

AD : C'est un rapport de Bernard Cerquiglini qui a été remis au gouvernement en 1999. Ça date un peu, mais, c'est toujours disponible en ligne. Ça s'appelle les langues de la France, et c'est la première tentative d'avoir une liste exhaustive des langues régionales et aussi des langues non-territorialisées parlées en France.

XT : C'est pas l'histoire sociale des langues ?

AD : Non. Non, non. Ça, c'est autre chose. Mais c'est dans la même ligne effectivement. Depuis les années 2000, les études sur les langues régionales en France se réfèrent à ce rapport, et ce rapport trouve 75 langues à l'époque, ce qui un chiffre largement supérieur au chiffre qui était couramment admis jusque-là. Mais justement parce qu'elle intègre dans la liste des langues comme le picard ou le flamand. Il y a une discussion autour de ça. Il faudrait que vous regardiez un petit peu. Parce que selon le point de vue que vous adoptez, vous n'arriverez pas aux mêmes conclusions.

XT : Pour une thèse de Master, je n'ai pas besoin d'opter pour une version ou une autre et laisser ouvert ? prendre d'un point de vue à l'autre.

AD : Disons que vous montriez que vous avez bien conscience de l'existence de ces deux points de vue. Ça me paraît important, effectivement pour un mémoire de master.

[Conversation hors sujet non enregistrée ; puis mise en avant de la source suivante pour le sujet du Diplomarbeit]

AD : Oui, donc c'est la thèse de Denise Poulet, au contact du picard et du flamand et elle a adopté, en fait c'est une monographie, une enquête déontologique assez traditionnelle, mais sur la zone, elle partit d'Audruicq, et elle a exploré les abords de l'Aa, la rivière l'Aa qui marque la limite.

XT : D'accord.

AD : Alors, elle trouve essentiellement du picard, elle s'est intéressée au côté picard, mais vous allez trouver un certain nombre de données sur le contact de langue. C'est des années 80-84, quelque chose comme ça. C'est soutenu à Lille 3, à l'université Lille 3.

Interview de Roland Noske (et intervention d'une collègue de Roland Noske)

XT : Justement, j'ai eu juste avant une interview de Monsieur Dawson

RN : Oui, monsieur Dawson.

XT : Il m'a dit que, par exemple, que entre vous et monsieur Jean-paul Couché, il me semble,

RN : Je ne connais pas.

XT : Jean-paul Couché, il n'est pas d'ici ?

RN : Non.

XT : Peut-être c'est une autre personne. En tout cas, qu'il y a deux différents points de vue entre le flamand et le néerlandais. C'est-à-dire que considérer le flamand comme, en tant que variété du Néerlandais ou alors le flamand comme une langue à part.

RN : Il y a là une flamande. Bon, ça dépend, vu de l'extérieur, peut-être que les gens voient le flamand comme une autre langue. Bon, ça, ça dépend du point de vue qu'on prend, mais, en général, bon, est-ce que le français du Canada est du français ou non ? C'est à peu près le même type de question, pas entièrement.

XT : Oui.

RN : Donc il y a deux

IP : [inaudible]. Ca dépend si on reconnaît la norme de l'autre pays.

RN : Oui c'est ça. Il y a en fait deux, ce qu'on pourrait dire, deux normes et encore, deux langues standard qu'on pourrait dire. Tout comme anglais américain et anglais britannique.

XT : C'est presque une décision politique ?

RN : Oui.

XT : Et linguistiquement, l'un et l'autre est plausible.

RN : Dans ce cas précis, le flamand ou le dialecte parlé dans la province de Flandre occidentale est très différent du néerlandais standard, et il y a beaucoup de raisons pour dire que c'est une langue à part, mais là, justement, il y a une opposition en Belgique même. Mais, quand on voit la différence, il y a quelqu'un qui l'a calculée, la différence entre le flamand occidental, tel comme on le parle dans les villages et le néerlandais standard de Belgique et des Pays-Bas est plus grand que la différence entre le néerlandais et le frison.

XT : D'accord.

RN : Et quand j'entends le frison, la plupart des cas, je peux plus ou moins, parfois je ne peux pas comprendre. Mais évidemment, le frison est considéré comme une langue à part et

historiquement c'est aussi une langue à part. Donc, la réponse est, il y a plus de deux visions de voir les choses.

XT : D'accord.

RN : Bon, quand je parle ici avec mes collègues flamands

XT : on parle le néerlandais ?

RN : j'entends immédiatement que mon interlocuteur est belge et pas néerlandais, j'entends ça deux ou trois mots et inversement aussi.

CRN : Est-ce que tu as une vision différente du néerlandais du mien ?

RN : de Berte et de toi ?

CRN : Oui.

RN : Oui, mais ça va au niveau idiolectal, je dirais presque. Berte, c'est encore autre chose, il parle chez lui, beaucoup plus, une variété du néerlandais qui va dans le sens du dialecte. Dans ton cas, ce n'est pas le cas, je crois.

CRN : Non, j'ai

RN : De toute façon tu parles français à la maison, mais si tu parles néerlandais ?

CRN : Oui, mais en fait mes parents viennent d'une région qui n'est pas celle d'où j'ai grandi. Du coup, je n'ai pas repris leur

NR : Oui. Donc ça aussi, il y a des flamands qui parlent à part leur versions

[collègues de NR discutant de leurs accents en français]

XT : Historiquement, il y avait une présence déjà du français avant même qu'il y ait une francisation de la région. Est-ce que la présence du français dans certaines couches sociales, dont la bourgeoisie et la noblesse, ça a aidé à la francisation ?

RN : De la région...

XT : Westhoek française.

RN : Je sais pas. Ce que je sais, c'est que, ce qui, je peux uniquement dire quelque chose de treize générations sur l'histoire de contact entre le français et du

XT : flamand

RN : flamand et du néerlandais, c'est que ça faisait partie du comté de la Flandre, la Flandre proprement dit. Donc c'est la région qui se trouve maintenant en deux provinces en Flandre, en Belgique, et une petite partie de la province de Zélande aux Pays-Bas et la partie de ce qu'on appelle maintenant la Flandre française

XT : Oui

RN : Cette comté-là était bilingue, donc dans des villes, mais vraiment bilingue, pas avec une frontière linguistique, dans des villes tel que Bruges et Courtrai, il y avait deux langues présentes et autour de Lille c'était aussi, Lille apparaît avoir été entièrement francophone, francophone c'est peut-être même pas le mot, romane

XT : picard ?

RN : Oui, picard, parlé roman, romane. Mais dans les villages autour de Lille, Wambrechies, par exemple, c'est, je sais pas, quelques kilomètres de Lille, c'était très probablement aussi flamand, pas seulement flamand que néerlandophone et donc tous les, c'était une situation beaucoup plus mixte que maintenant, et ce que l'on voit dans le français, là je ne sais pas, très probablement, mais il y avait une sorte de cohabitation de langues beaucoup plus intime que maintenant.

XT : D'accord.

RN : Donc, pour le Westhoek, je ne sais pas vraiment, je sais que le Westhoek, Dunkerque, au 17^{ème} siècle, ou quelque chose comme ça, était néerlandophone, enfin la plupart des gens.

XT : Et donc dans la Flandre, la langue n'a jamais été un instrument d'identité très forte ?

RN : Toutes ces idées de langue comme identité, d'après ce que je sais, c'est quelque chose qui s'est développée surtout 19^{ème}, peut-être fin 18^{ème}, début 19^{ème} siècle.

XT : D'accord.

RN : Mais avant, je ne sais pas exactement quelle était la situation sociolinguistique, surtout historiquement sociolinguistique. Dans la ville, peut-être, le français était une langue très répandue en Europe, une langue très internationale, mais la situation exacte d'une ville comme Dunkerque, très probablement dans la campagne, c'était néerlandophone à cette époque-là, néerlandophone, parce-que à cette époque-là il n'y avait pas de

XT : de distinction ?

RN : d'influence. Est-ce que vous avez, mais je ne sais pas, c'est pas mon, ce que j'ai lu, c'est qu'il y avait des recherches encore au milieu du 19^{ème} siècle qu'une très grande partie de la population normale en Flandre française parlait flamand et donc, ça vous le savait, vous connaissez sans doute aussi cette idéologie qui est venue avec les jacobins

XT : les jacobins avec la révolution française

RN : Je ne sais pas exactement à quel moment, le résultat maintenant est clair, mais je ne sais pas exactement à quel moment cette francisation, comment ça s'est procédée, a eu lieu.

XT : D'accord.

RN : Dans quel

XT : contexte, dans quel

RN : oui, dans quel rythme, oui.

XT : L'évènement comme les matines de Bruges

RN : Je ne sais pas ce que c'est, matines ?

XT : Les matines de Bruges c'est en 1302 quand il y avait la guerre entre le comte de Flandre et le royaume de France

RN : Ok, oui, oui

XT : et il y avait eu un incident où ils tuaient tous les francophones en demandant

RN : là j'en sais rien.

XT : D'accord.

RN : Pour moi, c'est aussi peut-être parce que je suis néerlandais

XT : et pas belge

RN : et pas belge

XT : justement, d'accord.

RN : Je sais qu'il y a eu, qu'il y avait, mais je n'ai jamais entendu on tuait les francophones

XT : Enfin, parce que ceux qui étaient francophones en Belgique étaient plutôt partisans du royaume de France parce qu'ils parlaient français

RN : Oui

XT : et donc à ce moment-là, du coup, la langue c'était révélatrice de

RN : de quel côté

XT : à quel camp, vous, voilà

RN : Vous voyez, vous savez beaucoup plus que moi, alors.

XT : Donc apparemment, c'est juste un instant, ce n'est pas vraiment révélatrice de ?

RN : Ça fait très longtemps aussi.

XT : Oui, c'est ça.

RN : du 11^{ème} siècle en fait

XT : 14^{ème}

RN : 14^{ème}, oui, pardon.

XT : Est-ce que vous connaissez le nom de la, qu'est-ce qu'une langue culturelle, ce que cela veut dire?

RN : On parle, langue culturelle, ça vient de *Kultursprache*, peut-être, de l'idée *Kultursprache*, non ?

XT : Euh, j'ai repris d'un article de monsieur Hugo Ryckeboer

RN : Hugo Ryckeboer, *ja, ja*, je le connais, ça c'était la personne à mon avis que vous devez

XT : Je l'ai déjà interviewé

RN : Ah, vous l'avez interviewé ?

XT : Oui

RN : Il sait mieux, s'il y a une personne, vous avez demandé à la bonne personne, alors.

XT : Mais à cette question, il ne m'a pas répondu très longuement, donc

RN : L'idée de langue-culture

XT : Il disait par exemple que « le flamand garde ses fonctions de langue culturelle jusqu'à la révolution française » dans la région, donc

RN : Je comprends plus ou moins ce que voudrait dire par ça, par exemple, il y avait des poètes qui écrivait en allemand et qui était lu, comment il s'appelle, et cela s'est terminé effectivement avec la révolution française

XT : Donc tant que la littérature est active, on peut considérer que la langue

RN : Donc s'il y a des activités, on peut prendre ça à peu près à la lettre, s'il y a des activités culturelles qui ont une certaine influence, si on peut appeler une langue dans laquelle quelque chose comme ça se passe, si cela existe, alors c'est une langue de culture, j'ai une réaction à dire que si ça n'arrive pas ce n'est pas une langue de culture. Mais apparemment c'est dans ce sens-là qu'il a utilisé

XT : d'accord

RN : Comment s'appelle encore, il y a un poète très connu, le nom m'échappe pour l'instant, qui est de Dunkerque, 17^{ème}-18^{ème} siècle, peut le nom revient, mais je crois que là, bon ça, peut-être pas tellement après la révolution française, c'est fini, ou peut-être il y a encore des gens qui, il y a des moyens normaux pour répandre les produits de cette culture ne sont plus là, je crois que c'est ça la raison. Et pour être moderne on ne peut, le flamand n'était plus, le néerlandais n'était plus le moyen de, peut-être aussi vu l'idéologie des jacobins, une langue donc, aurait une réaction, peut-être, des autorités, des bourgeois, mais vous avez posé une question à Ryckeboer et lui il n'a pas répondu ?

XT : Ben, il a répondu, je ne me rappelle plus exactement, mais, oui, il a répondu à peu près la même chose à partir de, de la littérature, enfin il a commencé à parler de la littérature,

donc j'ai compris que la littérature est un élément important, mais j'ai pas continué à poser la question exactement, vous l'avez bien expliqué, il me semble.

RN : Le poète à lequel je pensais m'est revenue, il s'appelle Michiel de Swaen. Michel, le signe [inaudible]. Mais maintenant, quand on pense au frison, par exemple, langue minoritaire aux Pays-Bas, qui a perdu sa, la province de Hollande a conquis la frise au 16^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} siècle, je crois, alors, on peut, maintenant il existe quand même une littérature en frison, des écrivains en frison, est-ce que c'est une langue de culture ? je dirais oui. Si on le nie, un frison dirait « évidemment nous sommes une langue de culture », on pourrait dire c'est pas une grande culture avec un grand épanouissement, un grand rayonnement, mais, il y a un certain rayonnement, on peut dire, aux Pays-Bas même, dans ce sens oui.

XT : D'accord.

RN : Il y a une volonté de maintenir le frison, donc. Pour le reste ça avoir avec qu'est-ce qu'on appelle langue culture. Est-ce que, si du point de vue anthropologique je dirais presque qu'il ne peut pas y avoir une langue sans culture, il y a toujours des récits qui existent dans une langue

XT : et donc, à votre avis, si une langue est enseignée comme une langue secondaire vivante, est-ce qu'on peut apprendre à partir d'un corps enseignant une langue culturelle, ou c'est quelque chose qui prend beaucoup plus de temps et qui

RN : Je sais pas. Je sais pas ce que, ben, je pense oui, quoique, de façon banale? Au moment où on a appris une langue, on le peut, ou si on le prend toujours, je ne sais pas,

XT : si ce n'est pas utilisable directement pour une production littéraire ou culturelle, si c'est juste appris pour une conversation, par exemple,

RN : ou souvent pour des choses pratiques, par exemple, quand je pense pourquoi j'ai appris le, l'anglais, alors [inaudible] il y a deux raisons, une des raisons c'est pour pouvoir lire des articles scientifiques, qui ne sont pas directement culturel

XT : oui

RN : sauf si on dit que ça appartient à la culture aussi, dans ce cas-là on élargit l'idée de, oui évidemment je lis aussi des, la même chose serait le cas pour le français ou l'allemand. Mais le but principal, c'est peut-être pas la culture, c'est presque jamais la culture, uniquement la culture, dans le sens plus stricte, sauf si quelqu'un aime tellement la littérature française que ça vaut la peine d'apprendre le français pour lire

XT : D'accord, donc souvent le but c'est

RN : Je ne sais pas, je réfléchis.

XT : D'accord. Une autre question. Du, des Pays-Bas, votre pays d'origine, comment on voit la région du Westhoek qui est maintenant française ? Il y a un attachement à cette région-là ?

RN : A peine.

XT : ils ont conscience

RN : à peine, il existe un groupe en Belgique qui s'intéresse, un groupe qui est politiquement de droite, j'ai l'impression, qui s'intéresse à la Flandre française en général, il trouve qu'il y a une domination parisienne, etc, etc. Aux Pays-Bas, à peine, on sait encore juste que Dunkerque à un moment donné dans l'histoire a été néerlandophone, et qu'il y a toujours quelques paysans qui parlent, dans ce sens-là qui parlent flamand, mais qu'en général, et qu'il y a des noms de lieu qui évidemment, mais le reste non. Il n'y a pas d'idée à, l'idée aux Pays-Bas en général, c'est on ne parle que le néerlandais aux Pays-Bas, même souvent on ne pense pas à la Belgique, et pour communiquer avec le reste du monde, on a besoin de l'anglais.

XT : D'accord.

RN : Donc, c'est pas l'idée qui existe en France. L'idée, c'est qu'on est dans une petit pays, le néerlandais c'est pour communiquer entre nous,

XT : Oui.

RN : [incompréhensible] toute langue qui est plus petite que, bien que le néerlandais a 17 millions de néerlandais, donc 20, 21 millions d'interlocuteurs. On a toujours l'idée que l'étranger n'apprend pas, et là je pense que les français ont été éduqués dans le sens inverse.

XT : [rires]

RN : [rires]. Mais, donc, c'est d'histoire, donc, voilà, c'est pourquoi, il faut toujours apprendre des langues étrangères, et on est pas une personne bien éduquée quand on ne parle pas nombre de langues étrangères. L'idée qu'en France on dit qu'avec Macron, si Macron devient président, ce sera le premier président français qui parlerait convenablement anglais, alors que c'est inconcevable aux pays néerlandais, oui donc, on doit parler au moins trois langues pour toutes personnes éduquées. Mais pour le Westhoek, je crois que, bon ça reste une sorte de, comment dit-on, quelque chose de lointain, qu'on a appris pendant l'histoire

XT : à l'école

RN : et les gens qui s'intéressent

XT : d'accord

RN : qui sont néerlandistes, qui ont appris un, des choses sur l'histoire de la langue. Pour le reste, ça ne joue pas du tout. Et évidemment ils savent que le nord de la France a plus en commun avec les Pays-Bas au sens large que Marseille, par exemple, mais évidemment, ça c'est une connaissance générale. J'espère que j'ai répondu

XT : Oui, c'est toujours mieux que rien du tout. [rires]. Euh. Donc vous voyez pas vraiment d'avenir pour les français d'apprendre le néerlandais dans le contexte où l'anglais prend le rôle de lingua franca ?

RN : Oui, je crois. A vrai dire, oui. Bien que évidemment, c'est mon métier, ici, c'est d'enseigner le néerlandais, mais je ne vois pas un rôle international pour le néerlandais.

XT : D'accord.

RN : Je pense pas que, c'est pas réaliste, il y a peut-être un rôle pour les francophones belges, s'ils veulent parler avec leur, communiquer avec leurs citoyens, leurs co-citoyens, leur compatriotes ou peut-être aussi avec les Pays-Bas, mais je ne vois pas de rôle. Ce qui existe ici dans le nord de la France qu'on dit souvent c'est bien pour quelqu'un du nord de la France parce qu'il y a, de connaître du néerlandais, parce que ça ouvre les portes, quand il y a du commerce par exemple, le contact avec surtout la Flandre, l'attitude change quand quelqu'un exprime quelques mots en néerlandais, ben évidemment les flamands sont sensibles à ça. Ce qu'on peut expliquer par l'histoire

XT : Oui.

RN : Mais à part ça. La même chose est vraie pour les régions de frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas, pour les allemands, le néerlandais n'est pas tellement difficile, évidemment, et là aussi ça peut aider, mais je ne vois pas de rôle le néerlandais en tant que, en ce moment c'est presque uniquement l'anglais.

XT : D'accord.

RN : Aussi, on voit par exemple que dans la communication entre français et néerlandais, ça se passe par l'anglais. Oui, il y a certaines domaines dans lequel il est important de connaître le néerlandais, par exemple pour une compréhension du rôle du néerlandais si un historien veut faire des recherches ou ici d'ailleurs dans le nord de la France, il peut faire des recherches locales, les archives sont en flamand, on doit connaître cette langue-là, ou quand

on veut comprendre le rôle des Pays-Bas au 17^{ème} siècle, mais ça c'est assez évident, je crois, et peut-être un cas spécial, c'est ce qu'on voit maintenant en Indonésie, les historiens indonésiens ont besoin d'apprendre le néerlandais s'ils veulent comprendre ce qui s'est passé en Indonésie dans le temps colonial. Là ce sont des cas assez précis

XT : Oui

RN : donc en général, oui, les français sont peut-être entre les deux, ils ont cette idée maintenant, l'idée que c'est une langue mondiale mais ce n'est

XT : c'est pas assez

RN : son rôle n'est pas aussi grand que celui de l'anglais.

XT : Oui, oui.

RN : Mais quand vous, on regarde l'allemand par exemple, une langue numériquement plus important en Europe que le français, ils n'ont plus du tout cette idée. En Europe de l'Est auparavant, il y avait, l'allemand était encore une sorte de lingua franca, c'est fini.

XT : Oui, c'est l'anglais qui a remplacé

RN : oui. Peut-être à Budapest, on peut encore parler allemand, mais, là j'ai pas d'expérience récente. Vous d'avantage, peut-être.

XT : Oui, c'est sûr que, quand on regarde les générations d'avant il y avait beaucoup plus de personnes qui apprenaient l'allemand, des pays de l'Est, d'Allemagne qui apprenaient le français, avant l'anglais, maintenant c'est tout anglais dans presque tous les pays en

RN : Ce qu'on dit aux Pays-Bas, c'est que pour apprendre, mes parents ils m'ont d'une certaine manière, pour mes parents, le français, l'allemand et l'anglais avait la même importance, mais, maintenant c'est très nettement l'anglais, mais ce que les gens de l'économie disent que, c'est que on perd des clients en France et surtout en Allemagne, parce que l'Allemagne est plus important, parce qu'on ne parle plus la langue.

XT : Oui.

RN : Évidemment on peut parler, communiquer en anglais mais on ne vend pas des produits à des personnes en parlant une autre langue que la leur.

XT : D'accord.

RN : C'est ce qui est plusieurs fois répété, on a besoin des gens qui parlent l'allemand, les gens qui parlent

XT : et pas seulement l'anglais

RN : surtout allemand, ça c'est le, donc, oui, ce n'est plus le même argument que tout à l'heure que j'ai dit pour les français du nord avec le néerlandais. Donc pour le contact immédiat, le dialecte avec le. Est-ce que vous avez regardé, il existe, je sais pas quel importance de cette, il y a un mouvement en Flandre française qui, petit mouvement nationaliste flamand, qui n'est pas toujours, qui a aussi des objectifs politiques, mais je ne sais quel est leur, une fois j'ai, ils sont un peu bizarre, je trouve. Une fois j'ai co-organisé avec monsieur Ryckeboer et avec quelques autres une réunion avec des gens qui étaient intéressés, qui s'intéressent aux flamands de France, près de Dunkerque.

XT : C'est pas le Comité de Flandre ?

RN : Non, non.

XT : C'est autre chose ?

RN : Nous étions dans une comité qui s'appelle commission, parce que c'est mort maintenant, QF, c'était une coopération de quelques personnes qui de leur professions travaillent avec le néerlandais en France, linguistes néerlandistes, et comité universitaire pour le 'e' je ne me rappelle plus, de flamand, c'était comme ça, alors, il y avait, ce groupe était là présente pendant cette réunion, il y avait un nombre de congrégations et chantaient en flamand, eux ils étaient, ils trouvaient que nous devions, enfin nous nous voulions pas avoir aucune relation avec la politique, ma position et je crois aussi la position de tout le monde, de tous les organisateurs étaient qu'on trouve dommage si le flamand de France disparaît.

XT : Oui

RN : Donc c'est la seule, donc dans ce sens-là, c'est la seule position politique qu'on prenne, pas de gauche ou de droite, alors ce groupe s'est mêlée un peu de ce, ils ont trouvés que nous étions pas suffisamment, on aurait dû prononcer plus pour leur cause, le flamand de France d'ailleurs n'était pas du néerlandais, mais ils ont pas bien compris, mais c'était du bas-flamand, euh, du bas-allemand.

XT : D'accord.

RN : Bon, il y a deux, comme vous savez sans-doute, deux notions de bas-flamands, de bas-euh

XT : allemand

RN : allemande. L'une est qui tout ce qui est au-dessus du, de cette, ce qu'on appelle « Benrather Linie », ou cette division entre haut et bas-allemand, le bas-francien qui est

historiquement, le bas-francique pardon, le bas-francien c'est autre chose, le bas-francisque appartient à ce grand groupe

XT : D'accord

RN : Parce que ; bon une partie de ce bas-allemand historiquement est devenu néerlandais pour des raisons historiques, historique, politique-historique

XT : C'est différent du Plat Deutsch ?

RN : Plat Deutsch, ben la différence, la grande différence, c'est que grosso-modo, ce qu'on appelle maintenant le bas-allemand, c'est du bas-saxon, ce qu'on parle dans le nord de l'Allemagne, donc Mecklembourg-Vorpommern, Lübeck, ce genre

XT : D'accord

RN : Mecklembourg-Vorpommern, il y a beaucoup de gens dans le, alors, ce qu'ils avaient vus apparemment, pas très bien lus, c'est qu'ils ont pris cette ancienne sens du bas-allemand, mais dans ce sens large le néerlandais fait aussi parti du bas-allemand, alors, ce qu'ils voulaient, ils ont, la raison pourquoi ils disaient cela, c'est qu'ils voulaient pas être associés au néerlandais et avec le néerlandais, ils ont pensés que c'est le néerlandais standard, et ça c'est évidemment pas le cas. Le néerlandais standard, ça

XT : C'est un regroupement large

RN : Oui, oui, ils ont pas vus, ils n'avaient pas l'idée comme nous parlons, nous linguistes, nous parlons de la langue standard, on dit que c'est aussi une dialecte d'un groupe générale qu'on appelle le néerlandais. Le français standard, c'est un groupule, ça appartient à un groupe plus large.

XT : Oui

RN : d'autres variétés du français, qui par hasard est devenu la norme, mais bon, ils pensent pas dans ces termes-là.

XT : D'accord.

RN : Donc, alors, ils ont, évidemment quand on voit le français, le flamand de France, c'est très très liés au flamand

XT : de Belgique ?

RN : Oui, le flamand occidental, mais, la seule différence c'est qu'ils n'ont pas eu du contact du tout avec le néerlandais standard, pas d'influence.

XT : Ils étaient isolés pendant

RN : oui, oui, c'est ça, donc on voit encore des phénomènes qu'on voit plus en, mais pour le reste, on dirait que c'est du flamand occidental

XT : D'accord

RN : Une forme spécifique, mais ils ont été donc assez, leur but était à mon avis politique et surtout une réaction contre le centre, contre Paris, c'est compréhensible

XT : Oui

RN : nationaliste, d'une certaine manière

XT : ou régionaliste

RN : régionaliste, mais pas d'une, oui, mais pas d'une manière pour moi pas agréable

XT : D'accord

RN : et je crois pour beaucoup de personne pas agréable, je sais pas mais, je voudrais pas être associé à ça. Je peux, bon, régionaliste, enfin, ils veulent aussi, donc ce qui ressort de ce que vient de dire, ils veulent aussi d'une certaine manière créer une espèce de mythe qui ne correspond pas

XT : à la réalité

RN : à la réalité, oui

XT : mais s'il y a par exemple dans cette région un renouveau, un intérêt renouvelé pour la, pour le néerlandais, ou pour le flamand, à votre avis ils vont plutôt s'intéresser du coup au flamand, comme, comme langue à part ou plutôt le néerlandais pour aussi en même temps être compris avec le néerlandais

RN : Oui ça c'est une question importante. Le

XT : Parce que c'est aussi plus difficile d'apprendre le flamand que le néerlandais, certainement. Il y a plus de corps enseignant qui pouvoir

RN : Ah oui, la possibilité ? Oui, le néerlandais, il y a toute sorte de moyens de l'apprendre, pour le flamand à peine, je possède par hasard une grammaire qui a été, le flamand de France qui a été écrit. Mais déjà pour apprendre le flamand occidental est difficile. Parce que là aussi ça peut, ça à voir avec la situation en Flandre même. Donc, peut-être ça peut être intéressant, la Belgique pour des raisons politiques n'a pas signée la charte européenne des langues minoritaires. Les Pays-Bas évidemment l'ont, ce qui a, il y a eu comme conséquence que il y a deux provinces Limbourg, que vous connaissez peut-être

XT : Oui, à l'est de la Belgique

RN : Oui, l'est de la Belgique et encore à l'est de ça, dans les Pays-Bas

XT : D'accord

RN : et

XT : Maastricht?

RN : Oui, Maastricht. Alors, limbourgeois des Pays-Bas est reconnu comme langue minoritaire et évidemment c'est pas passé avec les limbourgeois tandis que c'est très très proche, c'est le même dialecte, ou même, la même langue. Mais, donc, donc en Flandre il y a, en Flandre Belgique, donc dans la région de Flandre, il n'y a, on n'aime pas les dialectes parce que ça, parce qu'on a l'idée que ça affaiblie la position du néerlandais en Belgique.

XT : D'accord.

RN : Et là, donc ils sont beaucoup plus, donc dans leur langue ils sont, il y a plus de variations dans la langue en Belgique qu'aux Pays-Bas, mais la tolérance pour cette variation est beaucoup moindre.

XT : Parce qu'ils veulent faire front au français par exemple?

RN : Oui, tandis qu'à mon avis c'est, ils sont nettement plus riches maintenant, et plus pauvre et plus nombreux aussi, mais c'est cette idée de langue de prestige, donc à mon avis c'est plus nécessaire de faire ça mais, bon

XT : Donc si qu'on

RN : Mais dans ces, pardon, mais dans ce contexte que la situation pour la, la possibilité d'apprendre le flamand occidental ne sont pas si fantastiques. Par contre, le, en réalité, si quelqu'un de, admettons de Hazebrouck veut aller travailler à Poperinghe, Poperinge, alors il sera dans une situation où beaucoup de monde parle le flamand occidental. Donc, ça, c'est un peu le paradoxe.

[conversation avec la collègue en néerlandais]

RN : Non mais elle est d'accord que cette attitude, les flamands occidentales se trouvent méconnus, pas très bien

CRN : Mais en fait ils sont, mes parents sont d'origine West-flamande, donc je les connais, ils sont assez travailleurs et ils arrivent à s'imposer dans des fonctions partout dans le pays

XT : Oui

CRN : Mais ils ont une langue qui est, c'est le dialecte le plus éloignée du néerlandais standard, ça pose un véritable problème, c'est un dialecte qui s'est plus maintenu dans les écoles que dans d'autres régions,

RN : Oui, oui

CRN : sauf peut-être le, l'anversois c'est, ben c'est plutôt un régiolecte mais

RN : Mais un dialecte social aussi, tandis que pour le flamand occidental tout le monde le parle

CRN : Oui, oui, oui

RN : tout le monde qui est originaire

CRN : Non, non, non, quand moi je téléphone à l'université d'Anvers, il y a une dame qui me répond en anversois

RN : [rires]

CRN : ce que je trouve complètement déplacé

RN : Oui, je trouve un peu bizarre aussi

CRN : Ils sont un peu prétentieux, et ils n'ont pas peur d'être là

RN : C'est l'arrogance anversoise

CRN : Ca, les West-flamands ne le ferait pas, ils sont plus réservés, etc. Mais il est vrai que par exemple, dans les cours de récré, dans l'école où j'étais, j'ai pas été en Flandre occidentale, on parlait la langue standard, alors que là, c'était pas trop le cas. Non, non, non, le dialecte s'est maintenu plus longtemps, mais je pense que c'est la situation allemande aussi

RN : Oui, oui

CRN : en Allemagne il y a tout plein de Länder, où les dialectes sont quand même encore très vivant, et je pense que, bon, il y a beaucoup de chose qui sont liés à une perception

RN : Mais la question de Thierry, oui ?

XT : Oui,

RN : était-ce que pour les gens de West, de France, enfin du Nord-ouest de la France, est-ce qu'il y a du sens d'apprendre le flamand, donc le dialecte plutôt que le néerlandais standard, alors ?

CRN : Ben ça dépend si, en fait, aujourd'hui je dirais peut-être il y a vingt ans, peut-être. Ça dépend dans quelle secteur ils veulent travailler mais, aujourd'hui il y a quand même un West-flamand nettoyé au moins qui se parle

RN : Oui, j'ai répondu que peut-être si quelqu'un veut travailler dans un petit village juste de l'autre côté de la frontière

CRN : Oui

RN : là le dialecte, s'est bien maintenu

CRN : c'est intéressant linguistiquement

RN : très intéressant

CRN : il y avait mon père qui faisait des cours de West-flamand et il commençait par la conjugaison de oui et de non

RN : Ah

CRN : Tu connais ça ?

RN : Ben, toute sorte de mots conjugués

CRN : Donc il faisait des agglutinations du pronom et

RN : et d'adverbes, il me semble, je pense

CRN : par exemple, non c'est /jæg/, /jɔr/, /jæ/, /jæs/, pour les féminins, /jɔ/,

XT : ce qui n'est pas présent dans le néerlandais ?

RN : Non

CRN : Non, du tout, c'est le seul dialecte qui a cela, et la même chose pour non, en fait oui c'est /ɔ:kile/, c'est en fait la même chose, et on trouve des traces en ancien français, c'est la flexion de oui aussi, mais très limitée, mais donc là, c'est quelque chose qu'est complètement grammaticalisée et tout le monde le fait tout le temps.

RN : Est-ce que quelqu'un a bien décrit ça ?

CRN : écoute, mon père était professeur de West-flamand dans ses heures libres, parce que

RN : mais est-ce que Liliane Haegeman a décrit ça ?

CRN : Non, je pense pas. Il y avait d'autres choses

RN : Oui, c'est une linguiste

CRN : non, il y avait d'autres choses, il avait comme ça repéré des spécificités, et donc parfois quand il avait des invités pour rigoler il disait, « ben maintenant je vais vous parler de la langue la plus intéressante au monde ». Ça c'est un peu, je pense que mes parents étaient un peu un West-flamands typique, fière de l'être

RN : Oui, ils s'

CRN : en même temps c'étaient des gens qui bossaient et qui arrivaient à s'intéresser à ce

RN : Oui, c'est ce que on racontait

CRN : Voilà

RN : Une sorte de fierté cachée quand même

CRN : Oui, oui, absolument, non, non, c'est très, ben je suis encore en contact avec ma famille, quand même donc,

RN : Oui, tu peux

CRN : Donc, effectivement, je pense que, c'est un peu ça, quoi, mais tu demanderas à Bert, il aura de

RN : Bert, c'est l'autre, il est là aujourd'hui ?

CRN : Oui, oui, oui, il est de Bruges.

RN : Il est de Bruges. Bon, il s'agit de. Bon, j'espère que c'est un peu la réponse, réponse un peu complexe

[conversation en néerlandais avec la collègue de Roland Noske]

RN : Bureau avec trois néerlandophones

XT : [rires]

RN : Oui, donc, ça dépend, ma réponse serait, donc si on, est-ce que ça vaut la peine d'apprendre le flamand de France, le flamand de Belgique proche plutôt que le néerlandais standard ? Je dirais oui et non. Oui, si on s'intéresse à la

XT : l'aspect historique

RN : à l'histoire

XT : ou alors si on a un intérêt très proche dans la région ?

RN : Oui. Si on veut

XT : et dans tous les cas autres, le néerlandais ?

RN : Oui, oui, ça résume un peu. L'une n'exclue pas l'autre d'ailleurs. Je dirais, mais, quand-même, le néerlandais, je dis tout à l'heure, c'est un petit pays, mais quand même un univers beaucoup plus grand que le flamand de

XT : Oui

RN : Dans ce sens-là, oui.

XT : Quand je, moi j'analyse le picard comme variété du français, c'est, on voit que par exemple, le français standard gagne du terrain, par rapport à toutes les différents

RN : C'est pour ça que vous avez parlé à Alain

XT : Dawson

RN : Alain, Dawson, c'est son nom, oui

XT : donc les petites variétés régionales, les dialectes, tous disparaît, petit à petit, comparés à la langue standard, est-ce que c'est la même chose aussi au niveau néerlandais ?

RN : Ca dépend, c'est très, c'est aussi une question très générale, j'essaierais de répondre de mon mieux. Cela se produit très clairement aux Pays-Bas. Les dialectes, c'est, comparé, juste après la deuxième guerre mondiale, par exemple en Groningue, le nord des Pays-Bas, le

dialecte était encore bien vivant, maintenant c'est beaucoup moins le cas. Il y a une résistance au Limbourg, en Frise, c'est traité comme une langue à part, il y a cette même dominance du néerlandais standard, qu'ils ont leurs radios à part, c'est quand même pas la même chose. Cela se produit aussi dans d'autres régions. En Belgique, il y a le même mouvement, mais ce mouvement s'est démarré beaucoup plus tard.

XT : D'accord.

RN : Tardivement, en raison du fait que, est-ce que vous connaissez un peu ce qui s'est passé entre 1830 et maintenant en Belgique ?

XT : Enfin, je sais que entre 1830 et début vingtième siècle, à mon avis le français était déjà, déjà, le roi enfin, la Belgique, en gros, le français était dans une position supérieure comparée au néerlandais, donc comparée au flamand/néerlandais

RN : Oui, il y a une sorte de, ce que eux, je parle, je pars d'une position neutre

XT : Oui

RN : il y a eu une lutte à partir de 1840, quand il y a eu l'indépendance de la Belgique, 1830

XT : oui

RN : il y a eu, donc le français était la seule langue

XT : officielle ?

RN : officielle, le néerlandais était utilisé, mais était repoussée dans les domaines, bien que majoritaire

XT : oui

RN : donc était repoussée à niveau local, moins, donc à la maison et dans l'église mais pour le reste, c'était pas utilisée, alors il y a eu une lutte, comme vous savez, on peut dire lutte à partir de 1840-1850, ce qu'on appelle la « VlaamseBeweging », le mouvement flamand

XT : oui

RN : pour faire reconnaître cette langue, et cela s'est fait petit à petit, par exemple [inaudible], à partir de 1870 ou quelque chose, on pouvait l'utiliser, ça pouvait être utilisé au, dans la justice,

XT : d'accord

RN : Le grand mouvement, ce qui est, un moment donné, très grand date, date très importante, c'est 1830, la néerlandisation de l'université de Gand, donc en plein Flandre, euh, alors, c'est un mouvement continu qui a eu lieu, et pourquoi j'ai demandé ça d'ailleurs ?

XT : j'ai demandé le rapport entre le néerlandais standard comparée à

RN : oui, cela fait que le fait, ça a duré beaucoup de temps pour savoir, pour que le néerlandais prenne aussi une position officielle

XT : d'accord

RN : et a aussi une influence sur le reste

XT : ce qui est très différent des Pays-Bas

RN : oui, c'est très différent, ils ont en plus, ils ont la situation suivante, c'est que autour de 1860/40-60, il y avait une discussion à l'intérieur du mouvement flamand pour décider est-ce qu'on prend le nord comme standard ou est-ce qu'on prend nous-même une autre standard, en fait c'est de dire, est-ce qu'on décide que le flamand est une langue à part.

XT : D'accord.

RN : Alors, on aurait une situation que maintenant admettons le norvégien et le suédois, ou même un peu plus. Alors, le nord, évidemment n'était pas, c'est pas exactement la même langue, [inaudible], alors, cette lutte a été gagnée par ce qu'on appelle les, ce qu'on appelle les intégrationnistes, pas les intégristes mais intégrationnistes, donc les gens qui voulaient, qui ont, effectivement, qui voulaient adapter le standard d'une langue simplement pour deux raisons, la raison que la division, quand on regarde la frontière dialectale dans la région, en zone néerlandophone, ils sont de nord au sud, ça veut dire donc l'ouest de la Flandre, de la Belgique néerlandophone par un dialecte tout autre que l'ouest, que l'est, le limbourgeois est très différent de, donc si on dit on crée une langue à nous-même, ça, le résultat c'est que, ils savent pas quoi choisir

XT : oui

RN : l'autre idée, c'était que avec, quand on s'oriente vers le nord, on est plus fort envers les francophones.

XT : D'accord. C'est ce qui s'est passée

RN : oui, je crois que c'est aussi une meilleure décision, à part la fierté ou quelque chose comme ça mais, je pense que s'est, qu'ils ont beaucoup mieux. Ce qui s'est passée ensuite, c'est que maintenant, quand je lis un journal belge, ça peut-être, après, à un moment donné, je vois une expression que moi, j'utiliserais moins dans, mais enfin, c'est la même langue

XT : oui

RN : mais à l'oral, c'est bien différent, donc il y a bien des, j'entends, comme j'ai dit tout à l'heure, j'entends immédiatement si quelqu'un est belge, et il y a aussi des mots, des expressions qui sont différents, surtout des idiomes, l'idiome qui est différent

XT : Il y a plus d'influence de français dans le néerlandais belge ?

RN : Non. Oui et non. Oui, mais, l'influence du français peut être de deux manières, il y a pas d'influence syntactique mais il y a une influence lexicale, mais parfois ça va dans l'autre sens, ils sont plus riches par exemple, en néerlandais du nord on dit 'paraplu', en néerlandais du sud on dit l'équivalent de 'Regenschirm' en allemand.

XT : D'accord.

RN : Donc ça a justement, pour ne pas employer, mais eux, moi, je dis, 'vrachtwagen', qu'est-ce qu'on dirait en français ? 'vrachtwagen' veut dire camion, eux ils disent camion, pour moi un peu ridicule de, oui, donc il y a toute sorte de, mais je dirais pas que le flamand, le néerlandais, quand on prend une forme raisonnablement standard du néerlandais du sud,

XT : oui

RN : ce n'est pas influencé par, sauf pour le lexique

XT : le lexical

RN : le lexique c'est peut-être, oui, mais camion évidemment c'est un nouveau mot.

XT : Oui

RN : assez nouveau, donc, et pour le reste il y a autre chose en français, en néerlandais, c'est que le français et le néerlandais ont longtemps été en contact, le français, le nom a été, donc le contact avec le francique, Clovis etc, le français est énormément influencé par le germanique.

XT : Oui

RN : Aussi, par exemple la présence obligatoire de pronom, souvent on dit c'est l'influence germanique, et il y a beaucoup, nombre de suffixes, par exemple le suffixe productif, par exemple le suffixe '-ard' 'chauffard' par exemple, ça été une création récente

XT : germanique

RN : '-ard' c'est germanique, auxiliaire modale qu'on, tel que laisser est d'origine « lassen »

XT : Oui

RN : C'est une origine de, donc la langue, mais ça, évidemment ça date de, enfin l'époque de Clovis déjà.

XT : D'accord.

RN : Et inversement aussi, il y a des, beaucoup de, il y a un suffixe ‘-age’ en néerlandais, qui vient du français. Donc, ça c’est pas le résultat d’une domination récente. C’est le contact qui a existé pendant des siècles. Très souvent on s’en rend pas compte.

XT : Oui.

RN : Oui, donc.

XT : Et éventuellement dans le futur, vous pensez que lentement, le flamand va se diluer au profit du néerlandais standard ? Dans le futur, dans 20 ans/30 ans.

RN : Non, je ne pense pas du tout.

XT : ou il va se maintenir assez longtemps ?

RN : Oui, c’est ce qu’on va, qu’est-ce qu’on entend par flamand dans ce sens-là ? Si on dit flamand dans le sens de dialecte ? Oui.

XT : Oui, oui.

RN : si vous êtes en train de, mais pas en direction du néerlandais standard du nord, pas du tout.

XT : Ce sera

RN : Ce qui se développe maintenant, c’est sociologiquement très intéressant, socio-linguistiquement très intéressant, c’est ce qu’on appelle ‘tussentaal’ ‘Zwischensprache’ je dirais, ‘entrelangue’ qu’est-ce qu’on dit ? entrelangue ?

XT : Oui

RN : Je ne peux pas très bien traduire. C’est que, il y a une sorte de néerlandais standard, néerlandais généralisé du sud qui a perdu ses spécificités dialectales. C’est du à l’accroissement de la communication, et surtout centrée sur les donc quand vous, peut-être on peut voir la carte de la Belgique

[mise en marche de l’ordinateur]

RN : Les deux extrémités, donc c’est un peu comme ça.

XT : Oui

RN : Flandre occidentale ici, Flandre orientale, ici la province d’Anvers, la province de Brabant flamand et puis Limbourg, alors cette partie centrale

XT : oui

RN : Donc, Anvers, brabant, flamant et Flandre occiden euh orientale, c’est le centre vraiment de, et c’est donc les, cette ‘tussentaal’, cette entrelangue

XT : C’est un mélange d’entre le

RN : Oui, c'est surtout ces trois formes qui sont, et c'est dû historiquement dans le dialecte du néerlandais, c'est du brabançon et un peu de flamand historique, est-ce que vous connaissez les ? Peut-être je peux trouver une petite carte.

[mise en route de l'ordinateur]

XT : donc c'est une envie de distinction avec les Pays-Bas, justement ? Ce que vous voulez dire, c'est que même si un néerlandais standard en Belgique, éventuellement ce sera toujours un peu différent du nord ?

RN : Ça c'est toujours, quand j'entends la radio belge, la radio de musique classique belge

XT : oui

RN : qui est une langue soignée

XT : oui

RN : J'en reconnais ça comme soignée, mais j'entends par quelques sons immédiatement, par le rythme, nous avons une fricative vélaire en néerlandais, ou plutôt uvulaire, moi je dis /Rə/, eux disent /ʁə/, par ces choses-là je l'entends.

XT : D'accord.

RN : Cette, cette /rə/ a une variante voisée, et par variante c'est une autre phonème, que moi j'ai pas, j'ai pas cette distinction entre voisée et non-voisée. L'intonation est différente, le rythme est différent

XT : d'accord

RN : c'est lié, ces deux choses-là.

[Explication sur la carte des dialectes néerlandais]

RN : Alors le, cette 'tussentaal', cette langue standard informelle qui a perdu ses spécialités est surtout basée sur ça.

XT : Donc c'est à la fois majoritaire en Belgique et en même temps ça relie le Limbourg et le flamand, en fait. C'est ça ?

RN : Oui, mais, je ne sais pas trop bien ce que font les limbourgeois quand ils parlent, quand ils communiquent avec ça. Très souvent ce que j'entends, uniquement de façon impressionniste, c'est que, je, ils ont quelque chose en commun, une sorte de variété en commun que moi j'ai pas.

[Distinction des dialectes des collègues de Roland Noske et des dialectes allemands]

RN : Cette décision des intégrationnistes de prendre le nord comme langue standard. Alors, l'idée était, une des justifications que les intégrationnistes ont mentionnée

XT : oui

RN : et qui s'avère maintenant ne pas être vrai, c'est la chose suivante que la langue standard des Pays-Bas est basée sur l'amsterdamois du 17^{ème} siècle, c'est ce qu'on assume généralement.

XT : D'accord.

RN : bon, grosso modo, il y avait pendant la guerre de 80 ans, donc il y avait une révolte contre les espagnols

XT : les espagnols, oui

RN : ça a commencé ici, ici même en France, Steenvoorde, ça a gagné, bon la Flandre était partie de l'union des provinces

XT : des provinces-unies ?

RN : Oui, mais la Flandre et le Brabant pour en partie ont perdue, ont été conquis, reconquis

XT : par les espagnols

RN : ce qui cela, une date qui est très souvent, c'est 1585, la chute d'Anvers, c'est regardé comme une sorte de, on pourrait regarder comme une sorte de désastre

XT : désastre

RN : national. Ok, en raison de ça, énormément de réfugiés sont allés vers Amsterdam, la ville de réfugiés riches, donc marchande, donc ça a donné aux Pays-Bas, à la Hollande surtout, mais on peut en général, une influx de, ça a produit le siècle d'or aux Pays-Bas. Enfin, parce qu'il y avait des capitaux

XT : qui sont partis, oui

RN : Ok, maintenant je viens à cette argumentation qu'ils ont utilisés, ils ont dit « Oui, cette langue du nord a été influencée par notre langue, donc c'est bien de, c'est une raison de plus pour l'adopter ».

XT : D'accord.

RN : Alors, maintenant, il y a eu des, avec des nouvelles recherches, on voit que c'est presque pas le cas.

XT : D'accord.

RN : Il y a eu beaucoup plus de l'influence de l'Ouest, de l'est.

XT : D'accord.

RN : Mais c'est très récent, c'est fin des dernières années.

XT : Il me semble avoir lu que la standardisation du néerlandais a commencé avec la traduction de la bible en néerlandais.

RN : Oui, c'est encore un débat, oui. Oui et non. Plutôt oui dans ce sens, je dirais dans la standardisation écrite.

XT : D'accord.

RN : Enormément d'expressions viennent de la bible. La bible, ce qu'on appelle 'Statenbijbel' il y a eu plusieurs, mais, avec la, au 17^{ème} siècle, c'est un pays très jeune.

XT : Oui.

RN : et pays qui était contre le catholicisme, évidemment, parce que c'était une des éléments dans la révolte, l'autre l'émancipé contre les impôts des Habsbourg

XT : Habsbourg

RN : espagnols. Ça je suis beaucoup plus sûr, parce que j'enseigne cette matière, en 1609, il a été décidé par les états, donc les représentants des sept provinces d'avoir une nouvelle traduction. Nouvelle traduction du bible qui s'appelle 'Statenbijbel' et ce bible, la bible,

XT : oui

RN : cette bible, c'est pas dans un dialecte spécifique, ça été fait par des traducteurs qui venaient de partout.

XT : D'accord.

RN : De frise même, d'ici, d'ici des flamands aussi, et en général ça a une, il y a toute sorte de mots qui sont dialectales du brabant et pas de Hollande. Ce qui a donné, parce que dans beaucoup de familles on lisait chaque jour la bible, ce qui faisait que beaucoup des expressions sont arrivées, mais des expressions fixes,

XT : oui

RN : sont arrivés dans la langue de tous les jours.

XT : D'accord.

RN : Mais, donc standardisation, oui et non, on peut pas dire que c'est une standardisation normale. Certaines choses qui sont attribuées à cette bible aussi, c'est que, bon le verbe, le pronom réfléchi 'zich' qui vient du dialecte de l'est, ça a été une décision délibérée, les hollandais avaient là toujours dans les dialectes un, pronom réfléchi qui est homophone avec le pronom personnel objet. Et eux les traducteurs ont trouvé « Oui, on a le choix entre dialecte 'zich' parce que ça donne moins lieu à des malentendus ».

XT : D'accord.

RN : Donc ça par exemple, ça a créé cette, mais ce qui est peut-être plus intéressant c'est de savoir ce qui s'est passée au 18/19^{ème} siècle. Il y avait des mouvements, des réunions de Qu'on appelait des littéraires entre le nord et le sud, et c'est peut-être ça qui a été décisif au, au moins ça a beaucoup influencé, de développement d'une langue écrite générale. Je crois que c'est surtout dans cette période-là que et pas tellement dans, cette bible qui n'était pas d'ailleurs d'une langue du sud.

XT : D'accord.

RN : Parce que c'était catholique, ou ça a été re-catholisé

XT : re-catholisé par les espagnols

RN : Oui, je ne sais pas trop bien, c'est pas toujours très drôle, enfin avec les, ce qui était surtout mauvais pour la Belgique je pense c'est le fait qu'on l'intelligentsia émigre

XT : oui

RN : donc c'était appauvrit par rapport au nord et au nord il y a le 17^{ème} siècle, et cette période était

XT : un âge d'or

RN : oui, grand épanouissement artistique aussi.

[recherche sur l'ordinateur sur Michiel de Swaen]

XT : il est né à Dunkerque, oui.

RN : Donc, à cette époque-là, il est clair, il y avait un public à Dunkerque

XT : oui, oui.

RN : Donc c'est une langue de culture.

XT : Oui.

RN : Je crois qu'il y a un autre livre sur le flamand de, sur le néerlandais et quel a été le, j'ai une mémoire de nom en ce moment. Ou dit « oui, cette langue n'est pas une langue de culture » mais ça dépend peut-être même pas maintenant si on utilise, mais à cette époque-là certainement.

XT : Oui. Oui, c'était avant la révolution française.

RN : Oui, c'était avant la révolution française.

XT : C'est ça.

RN : Je dois dire, mais ça ce n'est pas nouveau, j'ai l'impression, enfin, l'attitude d'aujourd'hui envers les langues régionales est beaucoup plus positive que

XT : elle est positive, mais elle a tendance, se fait de toute façon à cause des médias, pas juste à cause de l'éducation. Avant, c'était l'éducation, c'était de fil de lance pour que le français standard, par exemple, élimine les régionalismes

RN : Oui, oui, oui

XT : et maintenant, il y a certain support des langues locales comme le breton, l'occitan, un petit peu peut-être pour le flamand.

RN : Très peu, je pense.

XT : Très peu de reconnaissance, mais de toute façon, je pense que la tendance se fait automatiquement.

RN : Oui, oui, ça se fait aussi dans les pays européens.

XT : Voilà, donc c'est une tendance européenne ou une tendance même mondiale à cause de la mondialisation ou les échanges ?

RN : Je ne sais pas vraiment, mais auparavant on disait que, les jacobins trouvaient vraiment que ces langues étaient une menace pour l'unité du pays, ce que personne ne dirait maintenant

XT : c'était antipatriotique ?

RN : Oui, que personne

XT : ne dirait maintenant, oui.

RN : et, oui,

XT : Ben, c'était comme un peu le cas après la deuxième guerre mondiale, je pense que c'est une des raisons aussi pourquoi c'est vraiment, c'est mort le néerlandais ou le flamand de France, presque quasiment, parce qu'il y a eu une collaboration entre les flamands et l'occupation nazi.

RN : Oui, entre flamands. Oui, en France?

XT : oui, et je pense que

RN : donc les flamands, ah oui, oui, oui, c'est la même chose.

XT : c'est une des raisons pourquoi, les personnes, enfin, n'ont plus, ont commencés à plus parler flamand

RN : Ah oui, pour ne pas être, mais ça peut avoir été mélangé aussi, donc, en Alsace, les qui étaient pas du tout

XT : Oui, mais je pense qu'en Alsace c'est différent

RN : Ah quand même ?

XT : Je pense que c'est un cas différent. Je l'ai pas étudié, mais il me semble que

RN : Est-ce que vous connaissez cette loi? La loi Deixonne ?

XT : Oui, j'en ai entendu parler, oui.

RN : Dans cette loi, traite différemment les langues d'origine romane que les langues d'origine germanique.

XT : Oui.

RN : Dans cette loi, traite différemment les langues d'origine romane que les langues d'origine germanique.

XT : Oui.

RN : Je sais où ça trouve, mais Je sais où ça trouve, mais ça dit quelque part, peut-être vous faut regarder le texte de cette, cette loi n'existe plus mais disait si je ma mémoire est bonne que l'alsacien et sans doute aussi le lorrain et le flamand était des langues hostiles à la culture française.

XT : Oui.

RN : Evidemment été retiré quand il y a eu l'union, j'allais dire le prédécesseur, la communauté économique européenne. Et à cette époque-là, parce que on ne peut pas avoir des relations normales avec des Pays-Bas quand on

XT : Oui

RN : Mais ça je trouvais très discriminatoire, en fait.

XT : Oui, je pense que c'était une interdiction de parler même la langue

RN : Oui

XT : ou de l'apprendre

RN : interdit de cracher et de parler flamand, sur les, dans les

XT : dans les écoles

RN : dans les écoles

XT : je pense qu'il y avait aussi des, beaucoup de prêtres qui étaient contre cette loi, parce que s'ils pouvaient pas prêcher dans la langue vernaculaire, et ben, les gens ne comprenaient pas

RN : oui, oui

XT : et donc, je pense qu'il y a quand même eu un assouplissement de cette loi-là, je pense, déjà à l'époque

RN : Est-ce que l'état peut décider ce que le prêtre prêche à l'intérieur de l'église ?

XT : Ben, depuis la révolution française, le corps ecclésiastique français, il est contrôlé par la France.

RN : Ah, mais si quelqu'un refuse ça, est-ce que la police ca entrer dans l'église ? [rires]

XT : Ça, je ne sais pas.

RN : C'est quand même un peu.

XT : Ça, je ne sais pas.

RN : Mais je peux comprendre que, évidemment, ils sont des, vraiment sur terre, mettons. Mais de toute façon, ça été, les flamands ont ressenti ça comme étant discriminatoire, par exemple comparée à l'occitan.

XT : Parce que l'occitan, ce n'est pas une menace, il n'y a pas d'autres pays qui a

RN : mais, est-ce que le flamand est vraiment une menace pour. Ça, je ne sais pas, ce que je vois, mais ça c'est une observation personnelle que je ne comprends pas souvent, c'est que l'idée qu'on ne peut avoir plusieurs facettes dans son identité, qu'on ne peut être flamand et français en même temps

XT : à la fois, oui.

RN : et qu'on peut aussi savoir qu'on, je ne sais pas, je ne suis pas du pays, mais, si on habite dans un village tout près de la frontière, et on voit que l'autre partie de la frontière a la même culture que toi, tu te sens quand même un peu plus connecté, lié à l'autre partie, l'autre côté de la frontière que, avec l'Espagne, par exemple. Même un village, dans le sud, dans le midi de la France, sans que ça menace la

XT : l'identité nationale ?

RN : Oui.

XT : A mon avis, c'est l'idée comme vous disais des jacobins à partir de la révolution française que « il faut une nation, une langue, un peuple » et donc

RN : oui

XT : oui.

RN : C'est aussi une mythe. Mais bon cette idée, je crois que ça a existé, cette identité de identité, de l'unité nationale ça a existé partout, je crois.

XT : C'était beaucoup moins fort dans les autres pays européens

RN : oui

XT : ils ont pas une idée aussi forte que les français

RN : en Allemagne, l'Allemagne n'était pas unie encore

XT : Oui, et même quand elle a été unie, il n'y avait pas une fore qui disait « maintenant, il faut apprendre l'allemand correct et pas les autres »

RN : oui

XT : Donc, ce mouvement linguistique pour éliminer les régionalismes, je pense qu'il n'y a qu'en France qui a été aussi fort.

RN : Oui, le résultat, maintenant quand je regarde le résultat aux Pays-Bas, cette unification est la même, mais il y avait jamais eu l'idée de

XT : c'était plus doux

RN : C'était pas fait pour, oui, c'est pas interdit de parler son dialecte,

XT : oui

RN : et ça avait certaines conséquences économiques avec tout ça, mais c'était plus doux, oui.

XT : Oui.

RN : L'Angleterre, la même chose.

XT : Oui.

RN : Est-ce qu'il y a autre chose que vous avez ?

XT : non, j'ai plus d'autre questions, à part si vous avez peut-être des conseils pour moi ?

RN : Dans ce cas-là, quelle est l'objectif exact de votre, donc c'était pour le *Magisterarbeit* ?

XT : Oui, c'est-ça, oui.

RN : Moi, j'ai travaillé en Allemagne aussi, voilà pourquoi. Alors, quel est l'objectif exact de ce

XT : Moi, j'essaie de comprendre la langue qui vient de cette région-là, donc j'essaie de comprendre aussi le contexte historique

RN : oui

XT : voilà, le français, la différence entre le français, est-ce qu'il y a encore une présence de néerlandais, de langue substrat néerlandais dans cette langue-là ?

RN : Là oui, là, je peux pas, il faut demander des gens qui. Est-ce que monsieur Ryckeboer en sait quelque chose ? sur le français du Westhoek, je sais pas?

[discussion sur le déroulement du projet et autres thèmes banales]

RN : Donc votre idée, c'est sur de description générale de la situation générale et des spécificités du français du Westhoek ?

XT : Voilà, et essayer d'expliquer aussi le procédé historique, peut-être pour expliquer aussi, parce qu'il y a encore une influence peut-être néerlandaise dans le français de la région et donc expliquer aussi ce patois de la région.

RN : Oui, alors j'ai un conseil. En général, peut-être vous devriez lire, sauf si ça prend beaucoup trop de temps, regarder ce qui est connu, des situations générales, enfin dans de telles, des choses qu'on trouve en général

XT : donc des situations similaires, et de comparer?

RN : Oui, similaire, parce que il n'est pas certain que quand il y a eu, par exemple, je ne suis pas trop au courant, mais, je sais quelques cas. Quand on prend la romanisation de la France,

XT : oui

RN : au moment, bon, probablement il y avait des langues celtiques partout, sauf peut-être dans le sud-est, avec le basque, or, il reste très peu de chose sur, à part, ce qui est normal, les noms de lieu. C'est resté très peu de traces celtique en français. Comme j'ai dit, l'exemple que je donne ici du français de Lille, je vois très peu, bon, quelque chose à quoi on s'attendrait,

XT : oui

RN : on peut s'attendre à certains mots, là, c'est évident, mais par exemple on s'attendrait, le néerlandais a une différence entre /ɑ:/ et /ɑ/. le /ɑ:/ est long et l'autre est à éviter, le français du 19ème siècle avait encore cette distinction, pas en longueur mais en qualité. /ɑ:/, /ɑ/, 'patte' 'pâte'

XT : Oui

RN : Comme partout en France.

XT : Ça s'est perdu.

RN : Cela s'est perdu. Or, on s'attendrait, quand il y a une invasion d'ouvriers venant de Flandre, de Flandre/Belgique où cette distinction existe, que cette distinction persiste ici au nord de la France. Alors, cela ne s'est pas passé. Et je ne vois pas des choses, j'ai été à un moment donné, j'ai collaboré dans une groupe sur le français parlé, j'ai pas vu des traces de flamand ou comme ça, donc, ça m'effete de, donc, est-ce qu'on va retrouver quelque chose, pour des mots, peut-être oui. Ça c'est clair, mais, par exemple, oui, l'ordre des mots, par exemple, [inaudible]

XT : ou grammaticalement

RN : l'ordre dans « ça, pas du tout », donc voilà, je suis un peu, dans la sémantique, oui c'est très difficile. Le lieu, on pourrait encore trouver, c'est le lexique.

XT : D'accord.

RN : Je pense, mais d'autre des choses qu'on trouve plus profond qui ont plus avoir avec l'organisation de la langue

XT : la langue

RN : je ne vois pas. Enfin, je ne sais pas, mais peut-être. Il doit y avoir des articles, « qu'est-ce qui se passe quand deux langues sont en contact ? ».

XT : Oui.

RN : Ça, ça peut être intéressant pour vous. Et peut-être de cette façon-là vous pourriez trouver des choses qu'ont pas été trouvé avant.

XT : D'accord.

RN : Mais ça, c'est une idée que je voulais dire.

XT : Merci

RN : « Languages in contact », il doit y avoir beaucoup de, mais cette idée de substrat et superstrat, vous ?

XT : Oui, et adstrat.

RN : Oui, alors. Il doit y avoir des, quand il y a un superstrat, qu'est-ce qu'il y a généralement adopté, et qu'est-ce qui n'est pas adopté ? Je ne sais pas, je ne suis pas très bien au courant, mais il doit y, de cette façon-là vous pourriez peut-être trouver ou tirer plus de conclusions théoriques.

XT : D'accord.

RN : C'est quelque chose à laquelle j'ai

XT : Merci